L'ART

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PAR

EDMOND & JULES DE GONCOURT

TROISIÈME EDITION

REVUE ET AUGMENTÉE
ET ILLUSTRÉE DE PLANCHES HORS TEXTE

NEUVIÈME FASCICULE

—

COCHIN

PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT

1882

COCHIN

COCHIN

Frontispice



A Quantin. Imp. Edit

CONCOURS POUR LE PRIX CAYLUS

(Collection de Goncourt)

COCHIN

I

CHARLES-NICOLAS COCHIN fils est né à Paris le 22 février 1715 [1].

Il sort d'une famille de graveurs, d'une de ces familles où se continuait et se perpétuait, pendant des centaines d'années, à travers la succession des générations, comme dans les corporations et les maîtrises, la profession d'un métier, la transmission et l'héritage d'un art. Il a pour mère Madeleine Horthemels, la sœur de Marie Horthemels, qui épousa Nicolas-Henri Tardieu, graveur ordinaire du roi, la sœur de Marie-Nicolle Horthemels, qui épousa Alexis-Simon Belle, peintre ordinaire du roi : triple alliance qui, par les trois sœurs, fait de trois familles d'artistes une seule famille, à laquelle se rattacheront encore par des mariages les Cheron, les Rousselet, les Duvivier, les Aveline, les Saint-Aubin, et qui entourera le jeune graveur d'une parenté de graveurs [2]. Sa mère grave;

1. Le 22 février a été baptisé Charles-Nicolas, né le jour d'aujourd'huy, fils de Charles-Nicolas Cochin, graveur, et de Louise-Magdeleine Hortemele, son épouse, demeurant rue Saint-Jacques. Le parrain Charles-Nicolas Cochin, peintre, demeurant parvis Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; la marreine Marie-Anne Peltier, veuve de M. Hortemele, maître libraire de cette paroisse, et ont signé tous. (Extrait des registres des baptêmes de la paroisse Saint-Benoît de Paris pour l'année 1715.)

2. *Archives de l'art français,* vol. IV. Notice de M. Tardieu sur les Cochin, les Tardieu, les Belle

les trois sœurs sont graveurs, peintres, comme leurs maris; et Madeleine Horthemels aura plus tard la joie de travailler d'après les dessins de son fils, de mettre son nom de mère à côté du nom de Cochin fils, sur les planches du Don Quichotte, de la Charmante Catin, du Chanteur de cantiques; et de finir au burin, sous le voile et la modestie de 'anonyme, quelques-unes de ses plus capitales eaux-fortes des fêtes de la cour.

Il a pour père Charles-Nicolas Cochin père, cet admirable interprète des deux grands peintres de son temps, de Watteau et de Chardin; le graveur rare, sérieux, souple, ferme, coloré, qui a su, avec la pointe et le burin, s'approcher de leurs tableaux, rendre la touche des deux maîtres, exprimer le piquant magistral de l'un, le grand style bourgeois de l'autre.

Charles-Nicolas fils est élevé dans cette rue Saint-Jacques, dont le baptême est resté à notre imagerie moderne, dans cette rue glorieuse de l'enseigne des *Deux Piliers d'or,* de Gérard Audran, de l'enseigne de Charlemagne, *Quis Major Carolo,* de son père, de l'enseigne *Au Mæcenas,* de son oncle Tardieu, de l'enseigne *A la belle image,* de Poilly, de l'enseigne de la veuve Chereau et des autres. Il grandit au milieu de ce quartier de la gravure et de l'enluminure, dont l'affichage et le commerce se répandent et rayonnent dans les rues du Mont-Saint-Étienne, des Noyers, du Plâtre, de la Harpe, du Four, des Mathurins, partout où se promène son enfance. Un tel milieu, une pareille famille, l'intérieur avec l'exemple du père et de la mère toujours courbés sur l'établi du graveur, la rue avec ses estampes parlantes, durent bien vite mettre aux mains du petit homme, comme son premier jeu, l'amusement d'une pointe à demi guidée par les doigts des parents. De là des essais enfantins sur des bouts de planche, des rognures de cuivre, aboutissant à deux petites copies d'eaux-fortes de Gillot, l' « Audience du lion », « les Moineaux », portant la date de 1727[1]. Cochin avait alors douze ans. L'enfant était précoce

1. Voir l'Œuvre en six volumes in-folio de Cochin au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale; le *Catalogue de l'œuvre de Charles-Nicolas Cochin fils,* par Charles-Antoine Jombert (Paris, 1770), catalogue si curieux par ses notes; et le vol. IV du *Dictionnaire des graveurs,* par le baron Heinecken. — M. de Couronne, dans l' « Éloge de Cochin » prononcé à l'Académie de Rouen en 1790, dit que Cochin n'était âgé que de douze ans, quand il donna au public sa « Sainte Famille », entièrement gravée au burin.

en tout, avec une aptitude singulière pour les lettres, les sciences, l'étude des langues étrangères qu'il s'apprenait tout seul, de manière à comprendre les auteurs latins, italiens, anglais [1].

II

Déjà il est apprenti graveur sous la direction sévère de son père, qui le tient au logis. Mais il s'en échappe tous les jours au grand matin, et, courant à l'atelier de Le Bas, il va y gagner, en deux heures, le petit écu de ses menus plaisirs, puis revient à la maison, où son père croit lui faire commencer sa journée [2], et l'applique à de sérieuses études, à de laborieuses copies de Bolswert, de Goltzius, de Poilly ; à de pénibles travaux qui lui apprennent durement, pour l'avenir, la science du buriniste. A cette école, le jeune homme finit par prendre à la longue tant d'ennui et de dégoût, que son père, craignant un découragement complet, lui permet la distraction qu'appelle sa vocation : l'eau-forte. Et dans l'œuvre du jeune homme apparaissent une FUITE EN ÉGYPTE, un CHRIST GUÉRISSANT LES MALADES, pièces fort peu retouchées de burin, et qui se font jour à travers nombre de *gravurettes* de commerce.

Mais c'est seulement en 1735 que Cochin s'annonce par une petite estampe, une Vénus semant le corail et les bijoux dans un encadrement de roseaux et de madrépores, petite figurine pour l'adresse de Stras, le *marchand joyalier du Roi,* qui promet déjà le dessinateur et l'ornemaniste; planche curieuse pour l'histoire du talent de Cochin : c'est la première gravure qu'il exécute d'après un dessin de sa composition [3], car le jeune artiste est déjà depuis longtemps un dessinateur.

1. *Journal de Paris,* 2 juin 1790. Notice sur Cochin.

2. *Portraits intimes du* XVIII[e] *siècle,* par Edmond et Jules de Goncourt. Charpentier, 1878: Le Bas.

3. Catalogue de l'Œuvre de Ch.-Nic. Cochin fils, par Charles-Antoine Jombert, 1770. — Jombert adressait à M. de Marigny, avec l'exemplaire de son livre, une lettre curieuse et dévoilant toute la modestie de Cochin, et sa haine du tapage fait autour de son nom.

« J'ay l'honneur de vous présenter ce foible échantillon du goust que j'ai toujours eu pour les arts et pour toutes les productions de M. Cochin fils, mon ancien et bon ami. Cette offrande

Il crayonnait à l'âge où il gravait, presque enfant, copiait les estampes, les académies, ce qui lui tombait sous la main, sous les yeux, surtout la rúe vivante, les jeux du pavé, le spectacle des passants. Jombert gardait de lui une suite de dessins, déjà très habiles, que le précoce petit observateur avait faits en 1731, à l'âge de seize ans, et auxquels il avait donné le titre : *Diverses charges des rues de Paris.* Cette espèce d'école buissonnière de son crayon, hors de l'atelier, entre les heures du travail d'interprétation et de commande, devint une habitude à laquelle Cóchin resta fidèle. Avec le temps, il se fortifia dans le goût de ces croquis d'enfance. Il y revint, les reprit, les continua avec un talent plus mûr; et en 1737, alors

vous est due tant par votre qualité de chef et de protecteur des arts, que par l'estime particulière et l'amitié dont vous honorez cet illustre artiste, et par les différentes preuves que vous lui en avez donné dans les occasions qui se sont présentées. J'ay eu l'avantage d'avoir été son camarade dès l'enfance, et je ne l'ai guère perdu de vue depuis ce temps; personne n'étoit plus à portée que moi de donner quelque ordre au nombre considérable de pièces qui forment son œuvre depuis 44 ans qu'il a le burin à la main. J'ai donc tâché de débrouiller ce chaos de la quantité d'ouvrages qu'il a fait, et j'ay rendu compte, autant qu'il m'a été possible, du temps où chaque pièce a paru, ainsi que des motifs qui l'ont occasionnée. Si je ne m'en suis pas acquitté avec toutes les lumières et la sagacité qu'un artiste auroit pû y apporter, du moins aurai-je la satisfaction d'avoir frayé le chemin à quelque amateur plus intelligent, qui y trouvera des dates et des anecdotes dont il pourra tirer parti un jour, pour la continuation et la vérification de mes premiers essais.

« Je dois vous prévenir d'une chose, monsieur, dont il est essentiel que vous soyez instruit pour la justification de mon ami, M. Cochin, que quelques personnes pourroient blâmer d'avoir laissé imprimer, de son vivant, une espèce de journal de sa vie et de ses ouvrages, capable de flatter l'amour-propre d'un homme moins modeste que lui. Je puis donc vous assurer, monsieur, qu'il s'est opposé, autant qu'il lui a été possible, à l'impression de ce petit livre, que je n'avois d'abord composé que dans la vue de m'aider à compléter son œuvre et à lui donner l'ordre convenable sans aucun dessein de le rendre public; que, quoique censeur de ces sortes d'ouvrages, il a refusé de l'être de celui-ci; que je ne tiens de lui aucune des anecdotes qui s'y rapporte, m'ayant refusé constamment tous les éclaircissemens que je lui ai demandés à cet sujet : qu'il n'a pas même voulu contribuer en la moindre chose à l'embellissement de cet ouvrage, en sorte que j'ai été obligé de recourir à M. Prevost pour le fleuron et la vignette qui sont à la tête de ce petit volume au refus de M. Cochin mon ami, qui dans toute autre occasion se seroit fait un plaisir de m'obliger et de me rendre service.

« J'ai l'honneur...

C.-A. Jombert, libraire.

« Paris, 16 déc. 1770. »

Cette lettre de Jombert a été publiée par M. Guiffrey dans le bulletin de l'*Art français*, année 1874.

qu'on ne le connaissait que comme dessinateur de quelques sujets des *Contes* de La Fontaine, estropiés par des graveurs médiocres, mal payés par un marchand vitrier nommé Célis, le public s'arrêtait étonné devant une suite d'estampes dessinées par le graveur : la RAVAUDEUSE, la CHARBONNIÈRE, le MAÇON, l'OUVRIÈRE EN DENTELLE, la BLANCHISSEUSE, le TAILLEUR POUR FEMME, cette curieuse planche de l'histoire de la mode, montrant la main du tailleur qui mesure le buste d'une jolie femme pour la confection d'un *corps*. Et d'autres planches de mœurs suivront : la CHARMANTE CATIN montrant la marmotte, et le CHANTEUR DE CANTIQUES, et le RETOUR DU BAL, où la fatigue chatouille de sommeil tous les yeux d'une société. Malheureusement Cochin ne s'arrêtera pas là. Le succès de Chardin et de ses enfants à mi-corps l'entraînera à de malheureuses imitations de la « Maîtresse d'école » et du « Joueur de toton » ; il signera ces maladroites et gauches compositions : le CAMOUFLET et le CHATEAU DE CARTES.

L'année même de l'enseigne de Stras, en 1735, Cochin rencontre sa fortune et sa veine dans la chance qui lui vient de graver à l'eau-forte le tableau de Panini chargé d'immortaliser le feu d'artifice donné par le cardinal de Polignac à Rome, le 30 novembre 1729, pour la naissance de Monseigneur le Dauphin. La gravure de ce tableau était pour Cochin la révélation de sa vocation. Sa pointe, en contournant la spirituelle et galante silhouette des personnages du peintre, apprenait à son crayon l'esprit, l'élégance d'une foule, le joli et le léger du bel air, ce piquant que le pinceau de l'Italien savait jeter et faire circuler dans une fête. Cochin devenait un Panini, mais un Panini de Versailles, vraiment maître dans le goût et la science des représentations de cour, dans la croquade microscopique de son public. Et presque aussitôt, en 1736, commence dans son œuvre la longue suite de ces illustrations des fêtes et des deuils royaux, princiers ou publics : d'abord la DÉCORATION DE L'ILLUMINATION ET DU FEU D'ARTIFICE *donné à Monseigneur le Dauphin à Meudon* le 3 février 1735 ; puis l'ILLUMINATION DE LA RUE DE LA FERRONNERIE *donnée le* 29 *août* 1739 *par les soins des six corps de marchands à l'occasion du mariage de Madame Première avec l'infant don Philippe,* et en 1745 *pour la convalescence du Roy ;* l'AUDIENCE DONNÉE PAR LE ROY A L'AMBASSADEUR DE TURQUIE

dans la grande galerie de Versailles en janvier 1740 [1]; la Pompe funèbre de la reine de Sardaigne, *célébrée en l'église Notre-Dame de Paris le* 22 *septembre* 1741. En 1745 et 1746, Cochin est l'historiographe de la courte existence de cette infante d'Espagne devenue dauphine de France, et de la brusque aventure de sa vie et de sa mort, dans ces planches qui se suivent et se pressent : la Cérémonie du mariage du Dauphin de France, *célébrée dans la chapelle de Versailles le* 23 *février* 1745; — la Décoration de la salle de spectacle *construite dans le manège couvert de la grande écurie de Versailles pour les fêtes du mariage du Dauphin, le* 23 *février* 1745; — la Décoration du Bal paré *donné par le Roy le* 24 *février* 1745; — la Décoration du Bal masqué *donné par le Roy dans la nuit du* 25 *au* 26 *février* 1745, — et enfin la Pompe funèbre de la Dauphine *dans l'église de Notre-Dame, le* 24 *novembre* 1746; grandes « machines » auxquelles Cochin ajoute encore, en se jouant, la gravure de ces jolis billets d'entrée aux fêtes, qui semblent des contremarques pour un spectacle d'Olympe.

C'est vers ces années que Cochin devient l'artiste couru, demandé, recherché par la cour et la ville, tourmenté par les intendants des Menus et les libraires pour toutes les grandes et les petites choses du dessin et de la gravure, alors si mêlées au luxe courant de la vie sociale. Sa facilité, son abondance, triomphent du temps, du nombre des commandes, de la variété et de la multiplicité des travaux. L'heure va venir où les vignettes ne s'appelleront plus des vignettes, mais des *Cochin* [2]. Un en-tête, un fleuron, l'artiste arrive à les enlever en quelques heures à l'eau-forte et au burin, en attaquant sa planche d'après une esquisse croquée et lavée du premier coup à l'encre de Chine [3]. Jamais il n'est à court, et sa verve ne se lasse pas. De son imagination, comme d'une corne d'abondance d'illustrations, sortent intarissablement tous les genres de vignettes : des car-

1. La longue légende au bas de l'eau-forte contient cette phrase : « *C'est un des plus considérables et des plus intéressants* (dessins) *de tout l'œuvre de M. Cochin et qui lui a coûté plus de six mois de son tems. Il est fait à la mine de plomb sur velin.* »

2. L'*An deux mille quatre cent quarante,* 1786.

3. C'est ainsi que Cochin enlève le fleuron et la vignette de l'oraison funèbre du cardinal Fleury, n'ayant que quatre jours pour en composer les dessins et les graver à l'eau-forte et au burin.

tels baroques, des adresses d'orfèvres, des premières pages d'almanach, des lettres grises, des Flore, des Neptune, des Diane, des Bacchus, miniatures de dieux; — et pêle-mêle : un frontispice pour le diocèse de Bayeux, des estampes de Don Quichotte, des images pour les *Nouvelles ecclésiastiques*, des titres pour les cartes géographiques publiées par les fameux marchands Nolin et Bénard, des gracieusetés aimables pour orner les classiques de Coustellier et faire rêver les yeux des collèges d'alors, et jusqu'à de petites planches amusantes pour le *Calcul différentiel et intégral*, jusqu'à de petites figurines égayant une *Démonstration des propriétés de la Cycloïde!* Car c'est par excellence l'enjoliveur de la science, que Cochin. Il a l'esprit, la légèreté, l'ingéniosité d'une espèce de Fontenelle. C'est l'homme inimitable, dans ce siècle de Mme du Châtelet, pour faire escalader un compas par des gamineries d'amours, semer leurs jeux de nuages et de fleurs, dans la géométrie de Leclerc, égayer de petits culs-de-lampe les horreurs même de la guerre, et faire, de l'éclat d'un obus ou de l'explosion d'une mine, un dessin amusant à l'œil, comme un dessus de boîte du temps.

Cependant, au milieu de cette production énorme et parfois un peu lâchée de Cochin, les artistes remarquaient quelques œuvres travaillées, des morceaux d'ambition plus sérieuse, parmi lesquels il faut placer au premier rang des académies encore un peu taillées dans le type de Boucher, mais d'une étude carrée et ressentie, et remarquables par l'accentuation des méplats, l'indication à la fois nette et grasse des attaches des muscles, une savante distribution des lumières, le détaillé des plans dans la masse : excellents, sains et agréables dessins de nature, dont Cochin a fait les plus spirituelles et les plus savantes eaux-fortes avec un travail simple et brillant, des tailles larges et souples mourant en traînées de pointillé sur le renflement de la forme, un modelé de pointe qui donne à ces figures, à distance, le relief et comme le coup d'ébauchoir d'une terre. C'est au moment de ce succès et de cette reconnaissance générale que Cochin enlevait un grand dessin sur papier bleu au crayon noir : on y voyait le Génie du dessin au milieu des Arts, s'élevant au temple de l'Immortalité, sous la protection du Roi, pendant que dans le lointain des vieillards décidaient du mérite des ouvrages qu'on leur présentait. Sur ce dessin, l'Académie

s'empressait de l'agréer le 29 avril 1741, et lui en commandait la gravure pour son morceau de réception. L'honneur de cet agrément, si rarement accordé à un dessinateur, augmente les commandes et les travaux du graveur à la mode, à ce point que les années se passent, sans qu'il trouve le temps de graver ce morceau de réception. En 1761, il prie l'Académie de vouloir bien accepter au lieu et place de la gravure commandée, son dessin de LYCURGUE BLESSÉ DANS UNE SÉDITION. Plus de repos : il faut du Cochin à tous les livres qui paraissent. L'infatigable et intarissable artiste illustre la *Religion,* le poème de M. Racine fils, les œuvres de Bossuet, l'*Histoire de l'Académie française,* par Pellisson et d'Olivet, *Sallustius, Cornelius Nepos, Virgilius Maro,* la *Bible de Royaumont,* le *Règlement pour l'Opéra,* l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* par le président Hénault, la *Gierusalemme liberata,* la *Manière de graver à l'eau-forte* par Abraham Bosse, une édition des *Contes* de la Fontaine, *Angola,* l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévost, etc.; et ne croyez pas encore qu'il s'arrête. — Tous les jours, après son travail, venant passer quelques heures de récréation chez Jombert, il jette, en s'amusant, sur la table un dessin dont il fait, chaque soirée, cadeau à son ami[1].

III

Ce labeur infini, incessant, ne l'empêche pas de se pousser dans le monde avec ce qu'il a pour y plaire et y réussir : de la gaieté, de l'esprit, du parlage d'art, une instruction supérieure à ses pareils, de la tournure, une jolie mine fine, cet air que Diderot lui voit, dans le portrait de Vanloo, à toujours vouloir dire « une malice ou une ordure[2] », et encore de

1. L'intimité de Cochin avec le ménage Jombert est établie par la petite eau-forte de M[me]. Jombert dans son lit, le jour de la petite Fête-Dieu. Et nous trouvons dans la correspondance de Cochin avec Descamps que, dans un de ces séjours en Normandie, les Jombert devaient rejoindre le dessinateur, et que le voyage n'avait pas été mis à exécution par suite d'une chute de M[me] Jombert, qui s'était blessée grièvement au genou.

2. Le portrait de Cochin a été peint par Vanloo, Roslin, etc., gravé en petit médaillon par lui-même et par J. Daullé.

la souplesse, du « manège » dans la conduite, à en croire le peu bienveillant Mariette[1]. Il est entré en relations avec les gens de la cour par son talent, son genre de dessin, les commandes officielles. Il est en rapports sympathiques avec le parti des dévots, qui semblent l'honorer du monopole de toutes leurs illustrations, de tous les petits dessins dont la religion d'alors fait le passeport du livre de piété. Il est assez attaché de ce côté-là pour avoir osé, presque seul parmi les artistes, une caricature contre Voltaire dans la *Malebosse*. Il est intime avec Diderot[2], qui l'admire, le gronde, lui emprunte souvent son expérience, et démolit ses allégories pour les refaire à la plume. Il est apprécié des amateurs d'art tels que Bachaumont, auquel il dédie le portrait de Nyert, valet de chambre du Roi, bienvenu de Caylus, le grand seigneur antiquaire, généralement aimé et estimé de ses confrères, capable et digne d'avoir avec quelques-uns d'entre eux, comme avec Wille, cinquante-deux ans d'amitié sans nuage[3]. Il est lié avec les parlementaires dont il accompagne l'un, l'abbé Pommyer, dans son exil en 1771, à son abbaye de Gandelu. Il est le camarade des grandes comédiennes qu'il mène chez le graveur de leur portrait[4]. Chez Mme Geoffrin, il est un des plus assidus dîneurs de ses lundis d'artistes, l'oracle de la table et de la maison[5].

Et de l'amitié familière qui le liait à Mme du Deffand, il nous reste un curieux souvenir : une petite gravure, tirée sans doute à quelques exemplaires pour les intimes, la seule image qui nous fasse entrer dans l'intérieur de l'épistolaire aveugle. La planche s'appelle, dans le catalogue de l'œuvre de Cochin, LES CHATS ANGOLA DE Mme DU DEFFAND (dessinés et gravés en 1746). Un coin de cheminée à côté duquel s'évase une ample bergère aux pieds de bois, aux bras rustiques, aux larges coussins mollets; sous la bergère, un panier à laine, en osier, à l'apparence de charpagne; contre la cheminée, une petite servante, au-dessus une petite

1. *Abecedario* de Mariette, article de Cochin.

2. *Salon de Diderot. — Supplément aux Œuvres de Diderot.* Belin, 1818. — *Mémoires, Correspondance, etc., de Diderot.* Garnier, 1841; t. II.

3. *Mémoires et Journal de Jean-Georges Wille,* Renouard, 1857; t. II.

4. Id.

5. *Archives de l'Art français.* Notice de M. Tardieu.

étagère-bibliothèque à trois planchettes de livres; dans l'angle de la pièce, une encoignure avec quelques porcelaines; au fond, dans la boiserie unie et plate, sans ornement et sans moulure, une porte vitrée donnant sur le noir d'un cabinet; et, dans l'alcôve qui suit, la tête d'un lit qui paraît recouvert d'une perse à ramages, garnissant également le mur où l'on aperçoit un petit cartel : telle est la chambre à coucher de M[me] du Deffand; Chardin n'arrangerait pas plus simplement celle d'une de ses plus simples bourgeoises. Et, pour tous habitants, la tranquille pièce n'a que deux chats, ayant au cou l'énorme collier de faveurs qu'ils portent gravé en or sur le dos des livres possédés par la marquise : l'un, tout noir, prêt à descendre de la bergère pour disputer à l'autre, tout blanc, une aile de poulet posée à terre sur une assiette.

IV

Cochin avait eu tout de suite ce qu'on appelait « ses entrances » à la cour même et chez M[me] de Pompadour, à laquelle il offrait l'épître dédicatoire des œuvres de Métastase, où il l'avait représentée sous la figure de Minerve, protectrice des arts. M[me] de Pompadour était alors fort occupée de préparer la position et l'avenir de son frère. Dès 1746, elle l'avait fait nommer à la survivance de la place de directeur et ordonnateur général des bâtiments, alors remplie par M. de Tournehem; et quand, plus tard, après les trois ans d'apprentissage et d'étude qu'elle imposait à M. de Vandières pour le rendre digne de sa place, elle pensait à lui faire compléter son éducation de connaisseur par un voyage en Italie, c'était sur Cochin qu'elle jetait les yeux pour servir de Mentor à son goût; et Cochin accompagnait, avec Soufflot et l'abbé Leblanc, le futur surintendant des Beaux-Arts « à cette source, comme il l'appelle, où se puise la connaissance des vraies beautés de l'art[1] ». Les voyageurs partaient le 20 décembre 1749. Ils revenaient à la fin de septembre 1751, Cochin si chargé de notes et si bourré de descriptions, qu'il en remplira trois volumes.

1. *Voyage d'Italie ou Recueil de Notes*, par M. Cochin. Jombert, 1768.

Au retour, Cochin se trouve être l'ami de l'ex-marquis de Vandières devenu M. de Marigny, lié à lui par tous les rapprochements du voyage ; et la faveur que lui accordent le frère et la sœur ne tarde pas à éclater. Presque au débotté, le 27 novembre 1751, Cochin est reçu par acclamation à l'Académie ; et, Coypel venant à mourir l'année suivante, il est aussitôt nommé garde des dessins du Roi (23 juin 1752). La marquise lui ouvre le spectacle des petits appartements, lui en fait exécuter la carte d'entrée badine, se laisse peindre par lui à l'aquarelle, montée sur ce petit théâtre intime et royal de ses talents, dans une représentation d'*Acis et Galatée ;* elle le choisit encore pour retoucher à ses eaux-fortes, pour mener au fini l'estampe commencée par elle pour cette édition de *Rodogune,* imprimée sous ses yeux, avec l'indication « *Versailles, au Nord.* »

Pour M. de Marigny, Cochin en était devenu l'inséparable, l'homme de compagnie attaché à sa personne, le suivant habituel, ne manquant jamais dans ce groupe de familiers escortant le frère de Mme de Pompadour à l'ouverture des expositions du Salon. Il ne suffisait pas à M. de Marigny de l'avoir sous sa main au Louvre ; il l'emmenait dans son voyage de Flandre et de Hollande. Et, à la vente de sa succession, on vit passer le souvenir de tous les séjours de l'artiste à Marigny, dans cette série de vues de tous les côtés du château, du marché, des environs et du joli hameau au joli nom : *Écoute s'il pleut*[1]. Si près des bontés du frère, si près des grâces de la sœur, Cochin ne pouvait manquer d'accumuler les places, les honneurs, les bénéfices. Le 25 janvier 1755, il était nommé sécrétaire et historiographe de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Depuis longtemps déjà, logé au Louvre, il y occupait deux logements[2]. Au mois de mars 1757, ses protecteurs lui faisaient conférer des lettres de noblesse[3], et plus tard le cordon royal de Saint-Michel. Tout doucement, par l'ascension naturelle de sa position, il devenait le conseiller

1. Catalogue de différents objets de curiosité dans les sciences et arts qui composaient le cabinet de feu M. le marquis de Menars, par Basan et Joullain. Paris, 1781.

2. Les numéros 26 et 27. *Archives de l'Art français.* Vol. I. — Dans l'état de 1790, Cochin est désigné comme logé dans la Grande Galerie. Dans le même état on lit : « Au milieu de la rue Froidmanteau à droite : Maison de M. Cochin, louée à un marchand de tableaux. Au troisième sur le devant : M[lle] Cochin. »

3. *Archives nationales,* Ordonn. X, 1752.

de la surintendance, l'homme entièrement chargé du détail des arts, — cette dépendance ordinaire de la place de premier peintre dont s'était fait décharger Carle Vanloo, — l'examinateur des projets, le rapporteur bienveillant des requêtes, l'arbitre des récompenses et des encouragements.

A mesure que les années passent, que les deux hommes s'unissent par un peu plus de leurs jours passés ensemble, que la graisse envahit ce charmant bel homme de M. de Marigny, l'alourdit de paresse et d'insouciance, l'influence de Cochin grandit, et elle finit par être, derrière le surintendant et sous sa signature, le vrai gouvernement de l'art et de l'Académie jusqu'au bout du règne de Louis XV, — un gouvernement de bon camarade, après tout, pour les artistes.

V

Parvenu à cette fortune, à cette faveur, à cette grande place, par un charme d'agrément personnel, une certaine souplesse et son talent, Cochin s'y consolide et s'y établit par une autorité qu'on ne rencontre presque jamais chez les artistes de son temps : l'autorité de l'écrivain, et de l'écrivain d'art. Cochin, il ne faut pas l'oublier, est le professeur du goût public dans le *Mercure de France*. Il est l'esthéticien de l'art contemporain. Il en formule les principes, les règles de jugement, la doctrine. Il fixe et arrête les tendances, les préférences de l'artiste, de l'amateur et du connaisseur du XVIIIe siècle français. Il rédige le catéchisme des admirations de l'époque, dérange l'ordre et la consécration des chefs-d'œuvre italiens. Il représente l'indifférence de la peinture française pour les maîtres trop haut et trop sévères, son aveuglement complet pour toutes les origines des écoles d'Italie, l'entraînement général alors vers le Guide. Dans sa *Lettre à un jeune artiste peintre,* sous les louanges froides données aux noms divinisés par le culte des siècles, l'on sent la tendresse de sa critique aller à Pietre de Cortone, le maître de Boucher, et à tous les tableaux de sa descendance. Pourtant, avec l'illusion de ses autres confrères qui s'y trompent pendant tout le siècle, Cochin croit avoir rapporté d'Italie le « grand

goût ». Il est persuadé que tant de notes, de dessins, d'études d'après les décadents, lui ont révélé la pureté du style; et le voilà, — curieuse contradiction, — lui, l'artiste dont toute la valeur est de crayonner les grâces de son siècle, le voilà qui se fait, de tous les juges grondeurs d'alors, le plus injuste aux grâces dont il sort et dont il est le talent gâté. Il se drape en régent pédant, en censeur de la Rocaille. Il oublie tout ce qu'il a pris à cette ornementation qui fait le cadre de toutes ses compositions; et, embrassant, dans ses anathèmes et ses attaques, orfèvres, ciseleurs, sculpteurs pour les appartements, il dénonce au public l'abondance, la folie des ornements extravagants et déraisonnables, les artichauts, les pieds de céleri, les herbages, les ailes de chauve-souris, les montées de palmiers contre les boiseries, le tourmenté des flambeaux, le tortuage des choses faites pour être carrées, le couronnement de tous les contours en S qui semblent avoir appris d'un maître d'écriture leurs mauvaises formes, l'arrondissement de tout empêchant de placer un meuble ou une chaise, la monotonie ennuyeuse d'une maison aux portes et aux fenêtres cintrées depuis le bas jusqu'aux mansardes. Gardez-vous de lui parler du prétendu maître de ce décor, Meissonnier : bombeur de toutes corniches, cintreur de toute ouverture, inventeur de contrastes, faisant rondir et serpenter toute forme dans un cartel, — Cochin ne trouve pas assez de qualifications méprisantes pour cet assassin de la ligne droite[1]. A ces explosions de bon goût se mêlent, à travers les volumes et brochures d'art du peintre, des dissertations sur l'effet de la lumière dans les ombres relativement à la peinture; sur les portraits, sur l'illusion, sur la connaissance des arts du dessin[2], sur le costume, sur la coupole de Sainte-Geneviève; des biographies de Slodtz, de Massé, de Deshayes, de Charles Parrocel; des ironies contre les *donneurs d'idées,* une nuée de penseurs pour tableaux qui commençait à s'abattre sur l'art et l'assommait déjà. Cochin écrit encore des revues, des critiques de salon (1753 et 1755), vives attaques contre les brochu-

1. *Supplications aux orfèvres, ciseleurs, sculpteurs en bois pour les appartements et autres, par une société d'artistes.* (Recueil de quelques pièces concernant les arts, 1771).

2. A l'Académie de Rouen, dont il est un des membres, Cochin lit pendant les années 1777, 1778, 1779 des discours sur l' « Utilité des arts relatifs au dessin », sur les « Inconvénients du Maniéré », sur les « Moyens d'éviter la manière ».

riers, où il se fait le vengeur des colères et des blessures de ses confrères, de tout ce susceptible monde de l'art, fort étonné de voir cette nouveauté inouïe : les gens de lettres se mêlant de leurs affaires, jugeant leurs talents, et s'enhardissant à leur distribuer, depuis quelques années, le blâme et l'éloge dans le plus petit bout de journal qui paraissait. Les ripostes ne tardèrent pas; et l'attaqueur eut bientôt à se défendre contre l'*Observateur littéraire* de Fréron. Grande bataille alors, la première des peintres et de la critique. On persifle Cochin, on se moque de sa prétention à récuser le jugement des gens de lettres, « trop éclairés et trop pénétrants pour certaines petites charlataneries ». On se moque des écrivains de hasard qui n'admettent de juges compétents que ceux qui savent le jargon et les petites conventions des ateliers. On rit du peu que les artistes demandent pour faire un écrivain, et de tout ce qu'ils demandent pour reconnaître « un connaisseur pour les arts ». Enfin, ce sont tant de morsures, et de tous les côtés, que Cochin s'impatiente et lance les *Misotechnites aux enfers*[1], joli petit volume illustré de satiriques têtes de pages et bourré de traits allusifs vieillis depuis, mais foudroyants alors pour *Philakei,* M. de Lagarde, le rédacteur des *Observations,* qui du coup fut guéri de l'envie de toucher à Cochin. Ainsi maître du terrain, le peintre-écrivain ne reprendra plus sa plume que pour un badinage. Quand paraîtra la *Lettre de Raphaël, entrepreneur général des enseignes de la ville, faubourgs et banlieue de Paris,* cette poissarderie à la Caylus qu'on dirait sortie de la « Société du bout du banc », l'historiographe de l'Académie, sous le pseudonyme de Jérôme, râpeur de tabac, fera une spirituelle réponse à l'entrepreneur d'enseignes dans la même langue forte en gueule[1].

1. *Les Misotechnites aux enfers, ou Examen des observations sur les arts, par une société d'amateurs.* Amsterdam, 1773.

2. *Lettre sur les peintures, gravures et sculptures qui ont été exposées cette année au Louvre, par M. Raphaël, peintre de l'Académie de Saint-Luc, entrepreneur général des enseignes de la ville, faubourgs et banlieue de Paris, à M. Jérôme, son ami, râpeur de tabac et ribotteur,* Septembre 1769. — *Réponse de M. Jérôme, râpeur de tabac, à M. Raphaël, peintre de l'Académie de Saint-Luc, etc.* — Cochin a beaucoup écrit sur toutes choses. Indépendamment de ses travaux d'art, très nombreux et fort incomplètement catalogués dans la *France littéraire* de Quérard, il a publié des lettres sur l'Opéra, des projets de salle de spectacle, etc. Il a encore publié une comédie : *les Amours rivaux, ou l'Homme du monde.* Paris, 1774. — Un article du *Magasin encyclopédique,* de l'année 1795, mentionne un manuscrit légué par

VI

Les travaux de l'écrivain, les occupations de secrétaire de l'Académie, — une charge qu'il prend un peu plus à la légère que son prédécesseur Lépicié, — mais qui pourtant lui fait rédiger de temps en temps quelque vie d'académicien défunt, ou lire quelque mémoire sur le costume ou les arts du dessin à l'Académie, la direction de la surintendance, la vie de la cour, mêlée à une vie de plaisir que nous indique Diderot, ce vif et actif Cochin, si répandu, mène tout cela de front, sans que sa production de graveur s'arrête, souffre même, — malgré ce que dit Mariette, — le moindre ralentissement[1]. Dans le feu de la faveur, il achève entièrement à l'eau-forte cette œuvre d'immense patience, la terrible planche si chargée de la grande galerie de Versailles, manquée par Laurent; il redessine et fait les traits des 276 planches du La Fontaine d'Oudry; il dirige et retouche les seize grandes estampes chinoises; et des ports de Vernet, des quatorze grandes estampes panoramiques de nos villes maritimes, il grave à l'eau-forte toutes les figures et même une partie du paysage[2].

Et le dessinateur ne chôme pas plus que le graveur. Il jette sur le papier ces grands dessins de fêtes, de spectacles, de divertissements, de

Cochin et existant alors à la Bibliothèque nationale, un manuscrit de cinq cents pages entièrement de sa main. Ce manuscrit contenait des anecdotes sur les Slodtz, sur Bouchardon, sur la tyrannie de M. de Caylus; des espèces de mémoires de l'art du temps, où, d'après l'analyse du *Magasin encyclopédique,* perçait une amertume à la Chamfort, l'amertume d'une vie d'homme de talent vécue dans la société des grands, une vengeance contre ces *importants riches,* contre ces Mécènes de cour et leurs bas valets, si bien peints déjà par le vers de Gresset : « Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes... » Les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque nationale ne contiennent nulle trace de ce manuscrit, et les recherches qu'a bien voulu en faire sur nos indications M. Mabille, dans le fonds français, n'ont malheureusement abouti à aucun résultat.

1. Mariette, dans sa note critique, fait à Cochin un reproche mieux fondé. Il condamne sa seconde manière de dessin, ambitieuse et tendue, bien inférieure, à son sens, à la *gentillesse* de la première, perdue, croyons-nous, par le dessinateur dans ce voyage d'Italie, fatal et comme écrasant pour presque tous les talents français au XVIIIe siècle, leur ôtant leur qualité d'originalité, l'esprit, et ne leur donnant rien de la force et de la moelle des chefs-d'œuvre.

2. L'Œuvre de Cochin est immense : il compte près de quinze cents pièces.

ballets, pour quelques-uns desquels on n'a pas osé faire la dépense de la gravure, et qui étonnent par la grandeur, le fourmillement du détail. Précieux et délicats dessins, de la touche la plus vive et la plus charmante : le coup de crayon, le coup de plume, semblent y jouer, toujours adroits, avec de petites indications courantes et brèves, relevant et expliquant partout l'esprit de la composition, de l'architecture des personnages. Et que leur manque-t-il à ces spirituelles miniatures pochées d'assemblées et de foules ? Un peu du rayon d'une main de peintre, un jeu plus vif d'ombre et de lumière. Cochin a le tort de les laver du lavis du temps, de cette aquarelle froide, sale, inharmonieuse, toujours transpercée par le gris de l'encre de Chine, où l'épargne jaunâtre du papier, plate, sans effet, sans coup de jour ni teinte enveloppante, devient, dans les groupes où Cochin veut la pousser au vif, un bariolage criard d'imageries de Basset et de vues d'optique coloriées de l'époque.

En dehors de ces grands dessins, il est un sujet auquel son crayon semble revenir avec amour, avec une espèce de reconnaissance. Il le répète, il le cherche, il le retourne. Il en fait des vignettes in-folio. Il en orne des lettres grises. Il y met sa pensée comme à un souvenir d'un lieu de son enfance, à une école aimée, où il a trouvé ses talents et la gloire, à un berceau de sa carrière et de sa fortune. Ce sujet est l'*Académie,* la représentation du travail des élèves d'après la nature ou la bosse. Les dessins qu'il se plaît à en faire à la pierre d'Italie sur papier jaunâtre sont des meilleurs de son œuvre, de ceux que nous avons eu le plus de plaisir à rassembler. L'un, bien connu par la gravure, portant au bas *le* CONCOURS POUR LE PRIX DE L'ÉTUDE DES TÊTES ET DE L'EXPRESSION *fondé dans l'Académie de peinture et de sculpture, par le comte de Caylus,* montre, sur le mur disparaissant sous les esquisses, le modèle de femme en grand habit de ville, des lauriers dans les cheveux, posant devant les élèves qui dessinent, leur carton sur les genoux, sous l'inspection d'une ligne de professeurs, tête nue, la main sur la pomme de leurs cannes, dont se détache très reconnaissable le profil de Cochin. A côté de ce dessin achevé, caressé et demeuré léger sous l'application, un autre, un peu moins fait, représente encore le modèle de femme, mais cette fois dans des draperies, le dos presque tout à fait tourné, un bout de profil couronné



A. Quantin Imp. Edit.

PORTRAIT DE FEMME

(Collection de Goncourt)

de roses ; tandis qu'étagés sur trois rangs, les élèves, le crayon à la main, garnissent les bancs de toutes les poses appliquées, pliées, penchées, de l'attention et du travail. Enfin un troisième, simplement esquissé, mais non moins curieux, nous fait assister à la séance du modèle d'homme nu, couché sur la table à modèle, entouré d'un large cercle d'élèves habillés de l'habit carré du « Dessinateur » de Chardin et dessinant, comme lui, les jambes sous eux, assis à terre.

Et ce n'est pas encore là tout l'œuvre du dessinateur : Cochin complète de jour en jour sa collection de médaillons. Il poursuit son iconographie du siècle, ajoute à cette longue série de petits profils des célébrités contemporaines, à ce défilé en buste des hommes, des femmes de la société, de la cour, de l'Académie, des lettres, de la médecine, de la science, des amis de Mme Geoffrin, des passants étrangers de distinction, de tout visage d'alors qui portait un nom, un talent ou une grâce. Et combien en a fait Cochin, de ces petites effigies frappées comme des petites médailles, bien souvent échappées à la gravure[1], et dont le dessinateur envoie d'un seul coup deux douzaines à l'Exposition, tant il lui coûte peu de saisir, dans le rond d'un écu de six livres, avec quelques coups de pierre d'Italie, un crayonnage à la fois miniaturé et large, rarement rougi d'un rien de sanguine, ces physionomies dont il attrape, d'un tour de main, la ressemblance, — une ressemblance merveilleuse, au dire des contemporains ! Au Salon de 1753, des gens qui n'avaient pas vu M. de Troy et le père Jaquier depuis quinze ans, les reconnaissaient à première vue[2].

VII

Les applaudissements du temps ne manquent pas à l'artiste. La critique le comble d'éloges; chacune de ses expositions est un triomphe. Dès 1741, ses productions sont déclarées inestimables. Le public y passe

1. *Le Catalogue de l'Œuvre de Cochin,* par Jombert, qui s'arrête en 1770, en indique 121.
2. *Observations sur les ouvrages de Messieurs de l'Académie de peinture et de sculpture exposés au Salon du Louvre en l'année 1753.*

des heures d'amusement et s'écrie : « Que fera-t-il donc dans la suite, s'il produit des choses si finies à l'âge qu'il a[1] ? » Fertilité, justesse, exactitude de la main, on lui reconnaît la perfection dans tous les genres auxquels il touche. Les amateurs parlent, comme de merveilles, des exactes, exquises et agréables copies d'après les plus grands maîtres, qu'il a rapportées de Rome[2]. D'année en année, l'enthousiasme croît, s'exclame plus haut, éclate. En 1769, devant « le neuf, la précision, les traits de flamme de l'Histoire de France », on l'appelle le dessinateur de l'esprit, du goût, de la science, de la pensée[3]. Les vers travaillent à sa gloire. La *Muse errante au Salon* (1771) l'appelle : « Grand artiste, éclairé d'un céleste rayon... » En 1775, les *Observations sur les ouvrages exposés au Louvre* commencent ainsi : « Quelque rassasié que M. Cochin puisse être des éloges reçus en tant d'expositions[4]... » Et Diderot lui-même, emporté par l'éblouissement public, finit par le reconnaître pour le « premier dessinateur français ».

Cochin pourtant est loin d'être ce grand artiste que se figurait le temps. Ce sont aujourd'hui, pour nous, de bien faibles dessins que ses dessins les plus sérieux, les plus loués par le goût du siècle; et le vignettiste, s'attaquant aux chefs-d'œuvre de Rome, semble un interprète bien mince et bien petitement corrompu. Ses compositions académiques, dont le bruit fut presque égal à la révolution future de David : le BRUTUS QUI FAIT MOURIR SES FILS, le VIRGINIUS QUI TUE SA FILLE, le LYCURGUE BLESSÉ DANS UNE SÉDITION, ne nous donnent la sensation des mâles terreurs de l'antiquité qu'affadie et profanée dans une molle traduction. Et quoi de plus passé, de plus mort à présent dans cet Œuvre, que ce genre auquel Cochin s'était spécialement voué, et qui lui valut, dans l'estime de l'art, une si haute place, une reconnaissance de grand peintre d'idées, presque un brevet de génie? C'est pourtant là, dans le bel esprit de la vignette,

1. *Lettre à M. de Poiresson Chamarande au sujet des tableaux exposés au Salon du Louvre.* 1741.

2. 1755. *Seconde lettre à un partisan du bon goût. — Sentiments sur plusieurs des tableaux exposés au Louvre cette année.*

3. *Lettre sur le Salon de peinture de 1769.*

4. *Observations sur les ouvrages exposés au Louvre,* 1775.

dans la plus mauvaise poésie du XVIIIe siècle, c'est dans l'*Allégorie* que Cochin a dépensé le plus d'effort et de travail. C'est par là qu'il espérait la gloire que le râpeur de tabac Jérôme promet à ses dessins pour l'abrégé de M. le président Hénault : « de vivre les années de cet immortel ouvrage ». L'*Allégorie* lui semble, comme à tous les faux délicats d'alors, « le voile délicat sous lequel la morale présente aux hommes des vérités consolantes, des préceptes utiles ». A tout moment, avec Diderot, il s'enflamme sur des tableaux emblématiques, des symbolismes d'urnes, de Mort foulée aux pieds, de Temps à la faux brisée, de figures parlantes [1]. Cochin passe maître dans ce genre si goûté, qui va jusqu'à habiller dans l'*Iconologie* tous les mouvements de l'âme humaine. Ce ne sont, dans son imagination, qu'incarnations d'idées abstraites et métaphysiques. Sa tête travaille à des Apothéoses de Roi protecteur des arts et des sciences. Il précipite les Religions pour recevoir, dans des gloires, les âmes de princes portées sur des lits de têtes d'anges à collerettes d'ailes. Pour la fausse convalescence de la Pompadour, il grave une sorte d'ex-voto à Hygie chassant avec un caducée une Parque aux ailes de phalène. Autour des funérailles, il personnifie les Vertus, la Valeur, la Justice, la Vigilance, l'Étude, la Prudence, la Tendresse conjugale. Il fait déchirer par un squelette le voile de la modestie d'une vie, écrire par l'Histoire dans un livre placé sur la poitrine de Saturne, qui a les mains enchaînées derrière le dos. Dans ses Temples de Mémoire, il mêle l'ex-voto au madrigal, le Paradis à l'Olympe, les rayons chrétiens à la foudre païenne, les champs Élysées de Fénelon aux nuages de l'Encyclopédie; fait planer Minerve avec son hibou à côté de la Foi avec sa croix. Il illustre une histoire de France en rébus avec des fonds où l'on voit l'Ignorance du moyen âge aller dans la nuit, en bonnet d'âne, les yeux bandés; il peint en groupes amphigouriques les règnes des rois à cuirasse, entourés d'un tourbillonnement d'éclairs et de Renommées sonnant la trompette des événements. Jeux puérils d'ingéniosité, imbroglios de finesse, d'attributs, d'allusions, charades sentant la poésie jésuite et la dictée d'un abbé de Marsy, où reviennent toujours les lourdes Vertus, les rondes et niaises figures d'Idéal, les bovines têtes de

1. *Mémoires de Diderot*, t. IV. — *Correspondance de Grimm*, t. V.

femmes du dessinateur monotone. Sur cette pente, Cochin ne s'arrêtera pas. Il ira jusqu'à cette *Iconologie* qui représente l'Affabilité, par une jeune fille simple, modeste, coiffée d'un voile très clair, tenant des roses et une guirlande de fleurs; l'Affection, sous les traits d'une femme habillée en vert, une poule et un lézard à ses pieds, des ailes au dos pour signifier sa célérité à voler au secours des personnes; le Scrupule enfin, comme un vieillard inquiet, regardant le ciel, en tenant un crible d'où s'envole la paille qu'il sépare du grain[1].

VIII

Le vrai talent de Cochin est d'avoir été le dessinateur-décorateur des fêtes et des pompes de Louis XV. L'artiste en donne l'esprit, le mouvement, la grâce tortillée. Il nous donne la politesse courant dans les saluts, la carrure des petits habits, la vivacité des rencontres, le gonflement des révérences, la désinvolture des gentilshommes, la main dans le gilet bombé; les petits seigneurs bien cambrés, bien campés, l'habit étoffé, l'épée en brette; les figurines de petites femmes avec leur taille de poupée et leur envergure de robe à la Watteau. Il nous montre les sociétés décroissant dans la perspective des plans, et arrivant à des proportions de quelques lignes qui gardent le geste, la tournure, l'expression, la physionomie. Feuilletez ces pages où il a fixé le souvenir des réjouissances ou des tristesses publiques du temps, vous verrez quel habile artiste est le dessinateur-graveur pour grouper des bourgeois devant l'illumination de la rue de la Ferronnerie. Et jette-t-il une cour de Meudon devant un feu d'artifice, comme il sait semer un public de duchesses et de grands cordons sur des chaises ou sur l'herbe, mêler des groupes, pencher des têtes, renverser sur le gazon des paniers aux cerceaux à demi soulevés, faire tendre des mains d'homme à des spectatrices assises, distribuer harmonieusement toute une pyramide de têtes dans l'ombre! Partout, dans ces assem-

1. « *Iconologie ou Traité complet des Allégories, Emblèmes, etc.;* ouvrage utile aux artistes, aux amateurs, et pouvant servir à l'éducation des jeunes personnes. »



Heliog. Dujardin. A. Quantin, Imp. Edit.

LA PROMENADE DANS LE PARC
(Collection de Goncourt)

blées de beau monde, quel balancement et quelle variété des attitudes! Quelle vie dans toutes ces marionnettes de l'attention, dans ces curieuses, le nez en l'air! Voyez-vous ces petites femmes poussées et traînées sur des fauteuils à parasol en baldaquin, ces autres en mantelet et en fanchon noire, bouffantes et rengorgées se promenant sur le sable du jardin, toutes un éventail à la main. Les abbés, leur petit manteau envolé du dos, passent en saluant. Des ducs causent, appuyés sur leurs cannes. A la marge de marbre des bassins, la paresse s'étend et s'accoude. Il y a des pas de seigneurs qui se tendent comme pour un quadrille, et des marches tendres de couples qui vont doucement, la jambe de l'homme chaussée de soie, poussée par le ballon de la robe de la femme : c'est le jardin de Versailles qui revient par un jour de fête. Et voulez-vous les cérémonies du Palais, de sa grande Galerie, de sa grande Écurie, son Théâtre, sa Chapelle, avec leurs majestueux événements d'un jour, voulez-vous les messes, les danses, les jeux? Peu d'hommes aussi adroits que Cochin pour vous donner l'illusion et l'éblouissement de ce luxe royal, ordonné par le premier gentilhomme de la chambre. Il sait spirituellement remplir ces estrades, ces tribunes, des femmes de la cour; il les groupe comme en bouquets, il les penche l'une sur l'autre en médisances chuchotantes; il excelle à ces rampes de têtes, à ces premiers plans de dos de seigneurs battus des larges bourses de leurs perruques, et montrant des bouts de manchon; et encore à ces jeux dans la grande Galerie, encombrée de tables, où le Roi et la Reine « tiennent appartement », le Roi jouant au lansquenet, la Reine au cavagnol[1].

1. Donnons les prix payés au dessinateur pour ce jeu du Roi, et autres dessins et gravures exécutés pour le mariage du Dauphin, d'après un état découvert par M. Henry de Chennevières aux Archives nationales :

« Au s[r] Cochin, graveur ordinaire du Roy, la somme de dix mille huit cens livres pour les dessins qu'il a faits et les planches qu'il a gravées des festes données à Versailles pendant la présente année 1747, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, ainsy qu'il est cy après détaillé.

« *Sçavoir* la somme de trois cents livres pour le dessein en cartouche et la planche qu'il a gravé du billet d'entrée au Bal paré, ensemble la fourniture du papier d'Hollande et le tirage de deux mille exemplaires de ladite planche, cy.................................... 300 l.

« La somme de quatre mille livres pour une planche gravée représentant le Jeu du Roy et

Il a des planches, comme le mariage du Dauphin dans la chapelle de Versailles, où toute la cour semble éclater de richesse et de magnificence. Sous la coupole, entre les deux colonnades de l'église, dans le chœur, on sent se presser tous les grands noms, toutes les charges, toutes les dignités, toutes les beautés et toutes les grandeurs de la cour : les officiers du Roi, les dames de la Reine, dans ces habits d'or et de broderie, ces robes sur grand panier, ces corsages busqués de pierres précieuses, ces grappes de têtes de femmes, aux cheveux ruisselants de diamants, le repentir sur une épaule ; — armée de duchesses qui font cercle sur trois rangs autour de la bénédiction de l'anneau nuptial que le Dauphin passe au quatrième doigt de la main gauche de la Dauphine. Quelle grandeur encore, quel éclat, quelle perspective de minois, quel rappel, quelle présence, pour ainsi dire, du spectacle et des spectateurs, dans ces figurations d'un spectacle à la grande Écurie : le théâtre de cinquante-six pieds de profondeur où résonnent les vers de Voltaire et la voix de Clairon ; la salle prodigieusement ornée, tarabiscotée, avec les galeries en portique, aveuglées des milliers de bougies de ses girandoles, de ses candélabres chantournés ; les loges à ventre regorgeant de spectatrices, inondées de lumières, et en bas, devant la balustrade de l'orchestre, le grand carré vide et respectueux bordé de quatre lignes de femmes en grand habit, qui s'étend, — comme le tapis d'un trône, aux pieds des deux fauteuils du Roi et de la Reine, des deux tabourets du Dauphin et de la Dauphine !

Où retrouver la solennité superbe d'un Bal paré de 1745, sinon dans cette vue de la salle du Manège couvert, montrant tout ce resplendissement de lustres pendus au plafond par des Amours avec des guirlandes

de la Reine avec l'assemblée de toute la Cour jouant dans la grande Gallerie de Versailles, Leurs Majestés y tenans grands appartements à l'occasion dudit mariage, cy.......... 4000 l.

« Pareille somme de quatre mille livres pour une autre planche gravée représentant la place d'Armes et la décoration élevée dans l'avenue de Paris entre la grande et petite écurie de Versailles pour les illuminations faittes à l'occasion dudit mariage, cy.................... 4000 l.

« La somme de deux mille cinq cens livres pour les deux desseins finis des deux planches, cy .... 2500 l.

« Au sr Cochin graveur la somme de quatre mille livres pour les desseins particuliers qu'il a fait et la planche qu'il a gravée de la décoration suivant le marché fait avec luy, cy. 4000 l.

(Menus-Plaisirs de 1747, Archives nationales, O. 2985.)

de fleurs, sous le feu des milliers de flambeaux à branches, à pendeloques de cristal, reflétées dans les glaces; — une espèce de théâtre à estrade, laissant une sorte de grande scène solennelle à la majesté du menuet dansé par le Dauphin et la Dauphine? Et comme il déroule les panoramas de fête, les ordonnances réglées par M. de Richelieu ou M. de Bonneval, il déroule aussi, avec la même entente des foules, le même goût d'arrangement, le même sentiment de somptuosité ornementale, les grandes pompes funèbres qu'inventent les Pérot et les Slodtz, pour être les apothéoses du néant royal ou princier. Cochin est le spécialiste sans égal pour donner l'impression de ces grandes basiliques, Saint-Denis ou Notre-Dame, sombrées dans le noir des vastes tentures trouées du feu blanc des cierges grésillant de lumière, sur un fond de nuit. Il se montre le vrai dessinateur de la Mort-Pompadour dans ces grandes planches d'enterrements ou de pompes funèbres qui ressemblent aux opéras du tombeau, avec le dais fleurdelisé à la voûte, le nuage de ballet sur lequel flotte le squelette armé de sa faux, le cercueil ronflant sur le soubassement orné d'une mythologie de fontaine de Versailles, la grotte de l'Éternité, peuplée de nymphes, d'amours et d'un vieux Fleuve, la chaire empanachée comme un lit à la polonaise, le prélat en dentelles gesticulant l'oraison funèbre, les « Princesses du deuil » faisant porter la queue de leur mante à trois gentilshommes, les tribunes emplies de femmes et d'abbés. Et archevêques, évêques, une ligne de prélats en chape, et des hérauts d'armes encapuchonnés de noir sur leur tunique à fleurs de lis, et les gardes de la porte, leur mousqueton sur l'épaule, et les deux files immenses de robes, — Parlement, Chambre des comptes, Cour des aides, Université, Corps de ville, — dont la moitié veille et dont l'autre dort.

IX

En si haute position, assis à la droite de M. de Marigny, gouvernant sous son nom et à son ombre l'art du temps, riche d'une aisance qui le fait traiter, avec un luxe presque princier, ses camarades à la

sortie des apurements de comptes de l'Académie, zélé à la défense de ses confrères et des droits de son corps, champion des privilèges académiques au service desquels il met sa plume, des livres, des brochures, des articles de journaux, jusqu'à des dessins allégoriques échappés à son indignation et offerts par lui à la Justice, lors du procès intenté par les maîtres peintres de l'Académie de Saint-Luc à l'Académie royale de peinture; Cochin, l'académicien influent et militant, l'adversaire en vue des premières tentatives révolutionnaires de l'art, ne pouvait échapper aux jalousies, aux haines, aux colères qui commençaient à se lever du bas de la peinture et de la sculpture contre les privilèges et les prétentions exorbitantes d'une aristocratie de confrères. Ce sourd déchaînement contre sa personne éclata en 1767, à l'occasion du prix de sculpture, lors de sa lâche déférence pour les exigences de Pigalle, qui avait osé dire : « Si l'on ne couronne pas mon élève, je quitterai l'Académie. » L'injustice faite, Moitte, couronné à la place de Milon : sifflets, mépris, injures, toute l'exaspération des élèves se tourna contre lui. Vainement il criait que les mécontents vinssent s'incrire chez lui; il n'apaisa rien. Et le samedi suivant, en sortant du Louvre, il lui fallut passer entre la haie des dos de tous les jeunes gens. Un moment même, sur le bruit d'une proposition de les décimer, ils firent menace, rapporte Diderot, de le cribler de coups d'épée[1]. Et, tandis que sa personne se dépopularise, son talent, ce talent si bruyamment et si largement louangé, se discrédite. Les sévérités commencent; on juge, on attaque l'artiste; on jette le dédain sur ces dessins allégoriques de l'histoire de France auxquels il attache tant de prix. Vient l'heure de la réaction déjà indiquée contre les *estampiers*, contre Gravelot, contre Eisen. Çà et là, dans les livres d'art, se lèvent les insinuations, les récriminations contre la *gravure en petit*, accusée d'éteindre le feu du génie, de tuer le grand art de la gravure, de répandre dans la multitude un goût bizarre, d'être enfin cet abaissement : un misérable moyen de gain pour les nouveaux besoins de luxe des artistes. L'abbé Lebrun, dans son réquisitoire contre la vignette, désigne clairement Cochin comme le plus grand coupable, lorsqu'il flétrit ce genre sec et maigre, enfant de l'intérêt,

1. *Mémoires et correspondance de Diderot*, t. II, Salon de 1767.

vrai passe-partout des livres médiocres, genre pauvre qui, avec des traits mesquins, a la folle prétention de représenter de grandes choses, « genre qui ne fit jamais la gloire d'un académicien[1] ». L'attaque semble avoir touché Cochin, qui ne répondit pas cette fois, mais qui se laissa défendre par son élève et ami Gaucher, dans le *Désaveu des artistes,* servant de réfutation à l'*Almanach historique,* une brochure moqueuse à travers laquelle on sent passer le dépit de l'homme qu'elle défend. Dès lors on ne voit plus Cochin exposer qu'une seule fois; et quoiqu'il ait eu cette fortune de pouvoir travailler jusqu'au jour de sa mort, et que sa main reste ferme, sûre et adroite dans les portraits signés des toutes dernières années de sa vie, il a l'air de bouder le public et de vouloir se retirer de lui, voyant et laissant venir ce qui vient, le triomphe de l'antiquité de Vien et la naissante gloire de David, avec un peu de l'aigreur d'un oublié et d'un vaincu.

Donnons ici trois lettres de lui, vraies Revues des Salons de 1785 et de 1789, qui nous dévoileront le trouble de ces vieux artistes de Louis XV, les yeux éblouis malgré eux et un peu blessés par la régénération de l'art :

Mon cher ami,

J'étois à la campagne lorsque vous m'avez adressé la lettre de change; je n'ay pu la recevoir qu'à mon retour. J'ai payé la pension et je joins ici la quittance. M. Belle, *qui a dîné chez moy hier, m'a dit qu'il avoit fait ce que vous aviés désiré; que le jeune homme lui avoit fait dire qu'il devoit encore avoir entre les mains telle et telle chose; qu'il avoit fait répondre qu'il les lui rendroit en temps et lieu, quand il en auroit l'ordre; nous n'avons pas pu nous expliquer davantage, étant un nombre de personnes que je ne voulois pas qui nous comprissent.*

J'ay vû un moment M. Goueslin, et j'ay été bien fâché de ne m'être pas trouvé en liberté de le prier d'accepter une soupe, pour boire ensemble; mais j'étois engagé de manière à ne pouvoir m'en débarrasser.

Je suis bien fâché que vous ne soyés pas venu à Paris, mais peut-être aurois-je eû de plus le déplaisir de ne pouvoir jouir de votre présence, par les engagements de campagne que je ne pouvois rompre parce qu'ils étoient forcés par la reconnoissance d'un bienfait. Je suis fâché aussi que vous n'ayés pas pu voir le

1. Lettre par un amateur dans l'*Almanach historique et raisonné des architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et ciseleurs.* Paris, chez la Ve Duchesne, année 1776.

Salon, car il y avoit des choses qui vous auroient donné de la satisfaction. M. Vien *s'étoit un peu surpassé, et son grand tableau « d'Hector rapporté à Troye » étoit fort bien composé. Vous jugés bien qu'il y avoit, comme de coutume, quelques figures qui, à force de chercher le simple et le naïf, approchent de la bêtise; des draperies bridées et collées sur le nud, etc.; mais l'ordonnance étoit belle et assés noble, et heureusement il a évité de tomber dans cette obscurité triste et fausse qui avoit déparé son tableau du Salon précédent.* Lagrenée, l'aîné, *n'a pas brillé autant qu'il y a deux ans. Sa composition étoit dispersée, ses figures paroissoient petites et mesquines. Il y avoit des beautés de détail, mais le tout étoit cruellement déparé par un ton général d'ombres bleuâtres qu'on avait déjà eu lieu de lui reprocher il y a deux ans, mais qu'il a encore plus outrées cette fois-cy.*

Lagrenée, le jeune, *son frère, avoit un beau tableau qui étoit obscur, où toutes les couleurs locales étoient perdües : les arbres n'étoient pas verds, ou plutôt tout le tableau l'étoit. Il n'a rien gagné à être rapproché de la vue, car rien n'y étoit rendu avec soin et vérité.*

David *a été le véritable vainqueur au Salon, non qu'il n'y eût à désirer, surtout dans la disposition des figures et des grouppes, dans le choix des caractères de tête, etc. Mais une exécution si belle et si ferme, une sûreté de dessin et des détails excellemment rendus ont, avec justice, mis le tableau au-dessus de tous les autres, d'autant plus qu'il a abandonné cette couleur noire qu'il avoit mise à la mode, et que les autres n'ont saisie qu'à son imitation. C'est un piège qu'il leur a tendu involontairement. Il s'en est tiré et les y a laissés. A la vérité, je ne crois pas que ce soit pour longtemps, car ils ont bien vu, à ce salon leur erreur, et le public, d'ailleurs, le leur a assés reproché.*

Vincent et Peyron *ont été principalement les victimes de cette mauvaise mode.* Vincent *avoit, à la vérité, l'excuse de ce que son sujet se passe dans une prison. Mais on n'est pas obligé de supposer une prison noire. Son tableau a beaucoup gagné à avoir été redescendû. On y a vu une belle correction et une exécution vraye et soignée.*

Celui qui perdoit le plus étoit Peyron, *qui, sans nécessité et dans une scène qui se passe dans un palais, s'étoit avisé de rembrunir tout son tableau au point qu'à peine voyait-on ce que faisoient les figures, mais il a infiniment gagné à être vu de près. On y a vu de belles têtes, de l'expression, une composition ingénieuse, des draperies excellemment exécutées; quantité de beautés de détail; enfin quelques artistes m'ont dit qu'ils ne sçavoient quel tableau ils aimeroient mieux avoir fait de celui-là ou de celui de* David. *C'est trop dire; celui de* David *l'emporte, mais* Peyron *est bien méritant.*

Renaud *avoit un tableau où il avoit de la chaleur; des figures traitées avec*

fermeté et hardiesse, mais dans le système de couleur noire, d'ombres forcées, d'une perspective de mauvais choix, etc. Il a gagné à quelques égards à avoir été descendu en bas, et perdu à d'autres.

Menageot et Berthelemy *n'ont fait que de mauvais tableaux. Celui de* Menageot *bien noir et quelques lumières par tache, d'ailleurs mal dessiné; celui de* Berthelemy *bien composé, mais du coloris le plus triste et le plus monotone.*

Les tableaux de Suvée, *beaucoup de mérite de détail, mais secs, plats et sans aucun effet.*

Taraval, Le Barbier, Taillasson, *etc., tout cela ne vaut pas l'honneur d'être nommé. Espérons qu'ils acquerront ce qui leur manque. Ils auront beaucoup à travailler.*

Je n'ay encore point entendu rien dire, ni même parler de M. Tierce; *je seray au guet pour sçavoir si l'on hasarde légèrement des reproches contre lui.*

A propos de Taraval, *il est mort hier. Ce n'est pas une perte pour l'art, mais c'en est une pour son épouse. Il s'étoit marié, il y a environ six mois; d'ailleurs c'étoit un homme estimable à tous autres égards que ceux de la peinture. On meurt à tout âge. Rendons grâce au ciel de ce que nous existons encore, et soyons prêts à tout évènement. Je suis, de tout mon cœur,*

Votre serviteur et ami,

Cochin[1].

Voilà une autre lettre relative à ce Salon de 1785, adressée par Cochin à M. d'Angiviller :

J'avois prévu ce qui arriveroit en descendant les Tableaux du Salon. Tous les ouvrages de premier ordre y ont gagné. Il s'en est cependant peu fallu que cette opération ne déplût au public par la décision qu'on prit de fermer sur-le-champ le Salon qu'il s'attendoit à voir encore pendant une huitaine, mais les premiers mécontentements se sont oubliés aussitôt qu'il a rouvert. Il est certain que Peyron *y a beaucoup gagné, aussi quelques-uns de nos artistes (entre autres M. Mouchy, sculpteur, qui est bien en état de juger), m'ont dit qu'ils ne sçavoient lequel ils aimeroient le mieux avoir fait de son tableau ou de celui de David. L'éloge est certainement trop fort ;* M. David *est supérieur. Il est vrai qu'un autre artiste, mais peintre, m'a assuré que ce tableau n'étoit pas beau. Il a ajouté ou fait telle ou telle chose pour cet homme-là, cependant ce n'est pas une*

1. Lettre autographe signée de Cochin, communiquée par M. J. Boilly.

si grande merveille. J'ay senti tout de suite que le serpent de l'envie soufloit sourdement dans son cœur, et dès lors j'ay compté pour rien ce jugement. D'ailleurs il ne faut pas toujours se livrer au sentiment des artistes, sur ce qui concerne leurs rivaux, surtout lorsqu'ils professent le même genre. Il en est qui ne jugent que d'après leur manière.

M. Restout *le père et* M. Hallé, *quoique habiles gens à plusieurs égards, étoient certainement les deux plus mauvais dessinateurs qu'il y ait eu à l'Académie depuis cinquante ans. Ils ne trouvoient néanmoins jamais rien de bien dessiné dans les ouvrages des autres, et cela ne signifiait autre chose, sinon que je ne l'aurois pas dessiné ainsi, donc cela ne vaut rien.*

Ce ne sont pourtant pas ces réflexions sur un fait déjà presque oublié qui m'ont déterminé à avoir l'honneur de vous écrire; mon but est de vous supplier de vouloir bien m'accorder un rendez-vous à Paris, après votre retour de Fontainebleau. J'ay à vous faire voir une petite collection de dessins qui me paroît, ainsi qu'à d'autres artistes, très digne de votre attention.

M. le comte de Beaune, ancien major des mousquetaires gris, possède huit dessins d'un Tournoy donné à Saudricourt, sous le règne de Charles VIII. Ces dessins sont de quelque habile homme de ce temps-là; je ne m'avise pas de deviner le nom au hasard. Il n'y a que les marchands de tableaux qui ayent la hardiesse de donner des noms à tort et à travers à tout ce qu'ils voyent. Pour le deviner il faudroit chercher, dans l'histoire des peintres, quel étoit le plus habile en France en 1480.

Ce qui rend surtout ces dessins intéressants, c'est le costume tout à fait singulier de ce temps-là. On le voit presque dans toutes les classes, guerriers, hommes privés, femmes, châteaux, etc. C'est ce qui nous fait souhaiter de les voir réunis à la collection du Roy, parce que ce sont des renseignements auxquels on peut avoir recours dans plusieurs occasions.

Ce qui m'embarrasse, c'est que je ne puis pas dire qu'ils soient à vendre. M. le comte de Beaune me les a confiés pour chercher les moyens de les restaurer, car, quoique tout y soit encore visible, par leur ancienneté et le défaut de soins, ils sont en mauvais état. Si donc, comme je le crois, il vous paroissoit essentiel de les acquérir, je pense qu'il faudroit faire un petit comité d'artistes pour déterminer le prix qu'on pourroit honnêtement en offrir, et je me chargerois de le proposer au comte de Beaune.

J'ai l'honneur d'être, etc.

COCHIN.

Ce 7 novembre 1785 [1].

1. Notes et Documents inédits sur les expositions du XVIIIe siècle, par J.-J. Guiffrey. Baur. 1873.

C'est maintenant, à la date du 20 septembre 1789, six petites pages d'une écriture fine et serrée, adressées à Descamps et qui passent en revue toute l'exposition de 1789[1].

. . . .

M. Vincent *a un tableau de « Zeuxis à qui l'on présente plusieurs jeunes filles pour y choisir des modèles. » Ce tableau est d'une beauté enchanteresse et M. Vincent s'est élevé au point d'être non seulement le digne rival de M. David, ce qu'il a toujours été, mais même pour cette fois cy de l'avoir surpassé à quelques égards. Il est de l'exécution la plus précieuse et de l'effet le plus piquant.*

M. David *a deux tableaux, l'un grand, c'est « Brutus affligé d'avoir été obligé de sacrifier ses deux fils. » Il est très beau, très précieux et de l'exécution la plus soignée. Je n'aurois à lui reprocher que d'être un peu retombé dans son ancien système noir. Son autre tableau est « Pâris et Hélène ». C'est un chef-d'œuvre de grâce, de pûreté et du fini le plus précieux. Il est dans un système très clair et même peut-être un peu trop. Mais si c'est en quelque manière un petit défaut qui nuit un peu à l'effet, c'est en même temps le moyen de faire des tableaux bien plus agréables et d'une bien plus longue durée que ceux forcés en noir : le but de la peinture est de plaire.*

M. Peyron *a donné dans le défaut du noir dans son tableau de* Socrate. *C'est bien dommage, car il est d'ailleurs rempli de beautés qui pourroient le faire aller de pair avec David et Vincent. Mais on seroit tenté de couper la moitié noire de son tableau pour ne conserver que la moitié lumineuse. Il auroit beau dire que c'est une prison obscure, on ne doit pas adopter de pareilles suppositions, quand on veut qu'un tableau puisse plaire ; d'ailleurs les Athéniens (gouvernement populaire) ne faisoient sûrement point usage de cachots noirs, et, puisque Socrate et quelques figures sont bien éclairées, pourquoy les autres ne le seroient-elles point du tout ?*

M. Regnault, *habile homme, et fort mon ami, ne brille point cette année. Sa Descente de Croix a un ciel trop noir, ses draperies sont comme de carton et son Christ a l'air d'un portefaix, grâce à ce qu'ils sont tous coeffés d'un modèle herculesque qui leur a fait perdre de vue la nature élégante. Malgré tous les éloges qu'on leur prodigue,* M. Vien *et* M. de la Grenée l'aîné *n'ont que des tableaux médiocres. Il seroit temps qu'ils ne se montrassent plus.* La Grenée le jeune *a quelque chose de bon dans le petit, mais son grand tableau est bien pauvre.*

1. Lettre publiée par M. Decorde. Les Archives de l'Académie de Rouen posséderaient encore de cette correspondance une lettre sur le Salon de 1779 et une autre lettre sur le Salon de 1787. (*Quelques lettres inédites de Cochin,* 1757-1790, par M. Decorde. Rouen. Boisset, 1869.

Il en est de même de Brenet, *son Henri II est bien déplaisant, c'est un costume tout de fer et insupportable.* Perrin *a une « Mort de Sénèque » où il y a de bien bonnes choses, mais Sénèque est encore d'après ce modèle trop musclé et ne rend point du tout ce vieillard que nous connoissons par l'antique.*

M. Robin *a un portrait de M. Lally Tolendal qui est du mieux, mais malheureusement il y a aussi un très grand tableau de Saint Louis qui déplaist généralement. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque génie, mais il est si mal dessiné, ses chairs sont si mal peintes, d'une couleur rouge et outrée qu'on a peine à le supporter. Quand on réussit si bien un portrait, pourquoi s'obstiner à être un mauvais peintre d'histoire?* M. Durameau *a remis un tableau de « Darès et Entellus » que nous avions vu anciennement; il est d'une excellente composition, d'un dessin fier et caractérisé, mais les couleurs de ses chairs sont rouges jusque dans ses ombres, ce qui a fait dire à un railleur que c'étoit un étalage de viande de boucherie, mais du moins c'est de la viande fraîche, au lieu que celle de* M. Robin *est de la viande qui commence à se corrompre.* M. Berthelemy *a un grand tableau d'« Éléazar »: il y a bien du bon, mais il est gris et foible.* M. Collet *a un portraict de Monsieur. Il est assès bien, mais il est d'un coloris obscur et triste. Il est tout à fait déparé par les deux portraits de* Mme Guyard *qui sont à côté.* M. Collet *a aussi une « Fête à Cérès, » grand tableau, mais il est fort médiocre.*

Je n'ay vu de M. Suvée *au Salon que le tableau de Mme de Chantal. Il y a de la correction, une exécution soignée, mais sèche et découpée. Le tableau de* M. le Barbier, *d' « Ulisse et Pénélope » est bon, mais cependant ne s'élève guères au-dessus du médiocre. Il y a de* M. Giroust *une Sainte Thérèse qui est un très bon tableau, vigoureux de couleur et bien éxécuté. Il y a de* Monsiau, *agréé, un fort bon petit tableau de la « Mort d'Agis. » Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il avoit fait ce tableau pour son morceau de réception et qu'on a fait des difficultés pour le recevoir; on ne l'a pas refusé, mais on a remis à en décider.* M. La Vallée dit Poussin *a un assès bon tableau de « l'Adoration des Bergers », sur lequel il avoit été agréé. Il en a aussi un autre du « Jeune Tobie », qui ne vaut pas celui de Monsiau et sur lequel il a néanmoins été reçu, tant sont incertains les jugements de nos messieurs.*

Je viens à notre ami M. le Mosnier *de Rouen. Il a de grands tableaux, la Présentation de la Vierge, une Sainte Famille, etc. Ils sont bons, mais tout simplement comme à son ordinaire. Sa « Mort d'Antoine » a pourtant quelque chose de meilleur. Mais ce qui m'a bien surpris et enchanté, c'est son tableau intitulé : « Hommages rendus au Roy par la Chambre de Commerce de Rouen. » Nous n'avons point de tableau au Salon par nos meilleurs peintres de portraicts, qui puissent lui disputer la palme ou du moins de bien peu. Je ne me serois pas*

douté qu'il eût de si grands talens en ce genre qui a bien des difficultés. Non seulement toutes ses figures vêtues sont parfaitement bien rendues, très adroitement et très ingénieusement grouppées, mais encore parfaitement débrouillées et sans confusion. Il a trouvé cette magie de dégradation des lumières si douce dans la nature relativement aux petites distances qu'il y a d'une figure à l'autre, effet que tous nos artistes outrent à force de chercher à le faire sentir. J'y devine les jambes de chaque personnage, malgré la quantité, tant la perspective aérienne et la justesse du dessin y sont bien observées. Son portraict du Roy n'est pas d'une ressemblance bien frappante. Je ne lui en fais pas reproche, il ne l'a pas fait d'après nature. Mais je parierois que tous les autres sont ressemblants, je le vois à leur air de vérité.

Parlons maintenant d'un jeune artiste qui a bien surpris tout le monde et qui m'auroit causé le même étonnement, si je n'avois pas vû peu à peu croistre cet ouvrage. C'est Vernet le fils. *Il a été agréé sur deux tableaux; l'un, grand, qui représente un homme à cheval qui vient de combattre un lion; l'autre, un « Triomphe de Paul-Émile, » tableau de 14 pieds de large sur 5 pieds de haut. Je crois qu'il y a dans ce tableau plus de 200 figures d'environ un pied de proportion. C'est un des plus précieux tableaux que j'aye jamais vus. Ingénieusement composé, les grouppes très variés et adroitement soutenus et séparés de masses d'ombres sans affectation, quoique dans une si grande longueur et presque sur la même ligne. Tout ce qu'on peut imaginer de plus riche et de meilleur goûst en vases, armures, architectures, etc., se trouve dans ce tableau. Exécution précieuse, agréable et facile, conception de dessin, grâce, coloris, esprit dans la touche, etc., Enfin ce morceau ne laisse rien à désirer. Je ne dis rien des chevaux, il en a fait une étude particulière et personne ne peut les rendre comme lui. Son tableau en grand n'a pas le même degré de beauté. On voit qu'il n'a pas autant étudié le grand et il ne peint pas la chair avec autant de variété de tons que quelques-uns de nos maîtres. Cependant il est assés bien dessiné, hardiment fait et peint avec facilité. Il est visible que s'il veut s'exercer un peu de suite à des tableaux en grand, il peut espérer les plus grands succès. Les dispositions étonnantes dont il est doué peuvent le rendre l'émule de ce que nous avons de plus grands peintres* [1].

1. Cochin était intimement lié avec les Vernet, et M. Decorde cite deux autres passages de Cochin donnant des détails sur le jeune Carle Vernet.

« *Je sors de l'Académie,* écrit-il le 31 août 1782, *où nous venons de juger nos prix aux applaudissements des maîtres et des élèves. Le fils de Vernet a le premier prix... Toute la famille Vernet en étoit en larmes. Il s'y est passé plusieurs scènes de plaisir très attendrissantes.* »

Carle Vernet avait la passion des chevaux. Jeune encore, il faillit périr d'une chute de

Puisque je me suis laissé entraîner si loin, suivons. Je m'apperçois bien que, sans le vouloir, j'ay fait une brochure et même une critique sévère sur le Salon, mais, quand on cause avec un ami, on ne mesure pas toujours ses expressions.

Avant de quitter l'histoire, je dois vous dire deux mots de M. Taillasson *et de* M. Gouffier. *Le premier est à son ordinaire sage, mais froid, assés correct; il ne lui manque que d'être plus peintre. Le second a à peu près les mêmes défauts, froid et sec, cependant correct, pur et fin, mais d'un trop grand fini. Il n'a pas trouvé à s'échauffer à Rome, je voudrois qu'il allast prendre une dose de chaleur, de hardiesse et de facilité en Flandre.*

Venons aux portraicts. Celui qui, selon moi, remporte la palme, c'est M. Mosnier. *Il y a plusieurs portraicts, dont je crois pouvoir dire que, dans ce que j'ay vu de nos peintres modernes, j'ay bien rarement vû quelque chose d'aussi beau, entre autres une Dame qui tient entre ses genoux sa fille debout. La tête de la jeune fille porte ombre sur presque tout le visage de la mère. Cette supposition, infiniment difficile à bien rendre, est rendue avec une vérité et un talent prodigieux. Ses autres portraicts qui sont en grand nombre sont tous excellents.*

M. Vestier *ne se soutient pas cette année à côté de lui, quoiqu'il ait de forts bons ouvrages, mais il y a presque dans tous le défaut de supposer des dégradations de lumière à des distances de 2 ou 3 pieds que la nature ne présenteroit au*

cheval, que Cochin raconte de la manière suivante dans le post-scriptum d'une lettre du 10 mai 1787 :

« *Le fils cadet de Vernet, celui qui est peintre, vient d'échapper au plus cruel danger. Son père (qui est d'une foiblesse inexprimable pour ses enfants) a grand soin d'entretenir un joli cheval pour les plaisirs de ce fils qui lui a persuadé que cela étoit nécessaire pour sa santé. J'avoue que je n'en pense pas tout à fait de même, car il me semble à moy que cela lui sert principalement à perdre son temps et négliger son talent, à suivre toutes les chasses de M. le duc d'Orléans, etc., etc. Mardi dernier, il a fallu aller voir la Revue des Gardes françoises à la plaine des Sablons. Là, occasionné par diverses circonstances, son cheval s'est effrayé, s'est cabré et l'a renversé et foulé aux pieds; d'autres chevaux ont aussi passé dessus. Il est inconcevable qu'il n'ait pas été tué. Il en est quitte pour plusieurs contusions dont une a paru d'abord assés grave. Mais tout est à présent sans danger. Comme on a sçû que c'étoit le fils de Vernet, le Roy, le maréchal de Biron y ont pris le plus grand intérest.* »

Quatre mois après, Carle Vernet, complètement guéri de sa chute, se mariait à Paris, et Cochin l'apprenait à Descamps dans une lettre du 11 septembre, qui contient en même temps quelques indications sur les tableaux exposés au Salon de 1787 :

« *Vernet y a douze tableaux: ce qui est inconcevable, c'est qu'ils sont aussi beaux que s'il n'avoit que quarante ans, il est pourtant de 1714. C'est l'habile homme le plus obstiné que j'aye encore vû.*

« *Il vient de marier son fils cadet (Carle) avec la fille de mon confrère Moreau le dessinateur. A-t'-il bien? a-t'-il mal fait? Sçait-on ce que l'on fait en mariant ses enfans? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut renoncer à monter à cheval et à suivre les chasses de Mgr le duc d'Orléans (qui n'a rien de mieux à faire que de se divertir), au lieu qu'icy, il faut soutenir un ménage et ce qui s'en suivra.* »

plus qu'à 8 ou 10 pieds d'enfoncement, systèmes que l'on se fait par faux raisonnemens et par habitude, auxquels la nature donne des démentis continuels.

Il y a cette année un combat à outrance pour le mérite entre nos deux dames célèbres, Mme Guyard et Mme Le Brun. *Il me semble que Mme Guyard l'emporte pour cette fois. Ses deux portraicts en pied de nos princesses, Mme Victoire et Mme Louise, ont les effets les plus piquants possibles et d'ailleurs excellemment bien rendus. Elle a osé entreprendre d'y peindre l'éclat de la lumière qu'un soleil brillant répand sur les objets et a rempli cette demande avec un succès prodigieux. Mme Le Brun a, de son côté, des choses excellentes, telles que le portraict de Mme Rousseau et son portraict à elle-même caressant son enfant. Un Amour que beaucoup de personnes vantent, me plaist moins, j'en trouve le pinceau trop fondu, mou et doucereux. Je ne dis rien de ses deux marabous asiatiques, il ne falloit pas peindre des magots rembrunis avec des chemises de mousseline.*

Vernet père *ne vieillit point, toujours même feu, même exécution.*

Nous avons beaucoup de paysagistes. Le plus vigoureux de tous est César Vanloo. Valenciennes *a de très bons tableaux et après Vanloo l'emporte sur les autres. Après eux viennent* (sic) Hüe. *Je ne suis pas cependant bien content de son tableau du « Combat de la Grenade ». Je ne connois pas l'effet de ces sortes de scènes, mais je vois bien que ce n'est pas cela.* Nivart *est le plus foible. Je trouve dans tous ces tableaux beaucoup de talent et d'art, mais en général je n'y vois pas bien la vérité des effets de la nature. Cela est remplacé par des effets de convention pris dans les tableaux de différents maîtres célèbres.* Houel *cependant a des parties dans ses tableaux où l'on retrouve cette vérité que j'aime.*

Dans le genre des fleurs, les deux frères Van Spaendonck *sont vrayment prodigieux, la plus grande vérité et le fini le plus précieux.* Mme Coster *les suit de près.* Roland de la Porte *a de petits morceaux où l'illusion est parfaite.*

M. Legillion *a de petits tableaux excellens, bonne couleur, animaux bien dessinés, effets ingénieux et harmonieux.* De Marne, *des tableaux chauds et faisant de l'effet.* De Launay, *à peu près pareillement. Ces deux derniers cependant me paroissoient forcer trop leurs ombres.* Bilcocq *me semble étonnant pour la vérité et la touche spirituelle avec laquelle il traite les objets de détails, tels qu'histoire naturelle ou autres. Il ne traite pas aussi bien les figures. Il devroit s'exercer à en peindre pour étude en plus grand, afin de les rendre mieux quand il auroit à les faire en petit. Un nouvel agréé, nommé* M. La Fontaine, *a mis des vues d'intérieur d'église dans le genre de Peter Neef. Elles sont d'un effet assés vray, cependant un peu trop noires et trop obscures, d'ailleurs l'exécution en est un peu pesante.*

M. de Wailly *a, à son ordinaire, des dessins d'une architecture folle, mais fort bien dessinés.*

Dans la sculpture, beaucoup de bustes bien traités, ceux surtout de M. Pajou *et de* M. Houdon. *Une jolie figure de la « Sensibilité », par* Chaudet, *et quelques autres petites figures en groupes sont assés bonnes. En grand, une excellente figure du « Silence », par* Mouchy, *avec les plus exactes vérités de détail, mais selon le système de Pigalle, sans oser rien rectifier à la nature, par conséquent gresle comme le modèle dont il s'est servi. Je n'aime pas que* M. Julien *ait fait le Poussin demi-nud. Je n'aime pas non plus que* M. Foucou *ait fait Duguesclin casqué et cuirassé à la gauloise : vilain costume surtout pour la sculpture.*

X

Ici essayons de reconstituer un peu de la vie intime du dessinateur mondain des Menus, à l'aide des lettres adressées par l'artiste à deux amis intimes : à Desfriches, à Descamps.

Beaucoup d'affaires, écrit Cochin en 1781, *des maux d'yeux, des soupers en ville, on se couche tard, on ne se lève pas matin, des dessins à faire qui sont pressés, où l'on emploie les parties de la journée qu'on ne passe pas à table; car vous savez que qui veut se livrer à la société de Paris, ne manque pas d'occasion de gueule*[1].

Cette lettre est adressée à Desfriches, le commerçant-paysagiste, l'inventeur du *papier-tablette* aux lumières égratignées avec un grattoir, le collectionneur de tableaux, l'ami de Vernet, de Boucher, de la Tour, de

1. A propos de ces « occasions de gueule » que Cochin ne semble pas dédaigner, voici une lettre en vers de l'artiste adressée à Mme Pommyer de Rougemont, chez laquelle il dînait tous les mercredis :

La colère suffit et vaut un Apollon.
Vous triomphés, cruelle, et bravés ma douleur.
Je n'avois pas encor senti tout mon malheur,
Et vous ne comparés ma perte et votre gloire
Que pour mieux relever une injuste victoire.
Oui, madame, il est vray, j'ai perdu mon pari,
Qui l'auroit pu penser? Où étiés-vous, Fleuri?
Mais faudra-t-il encor que prest à satisfaire
Au devoir que m'impose un pari téméraire,
J'aille exposer ma honte aux regards du passant,
Traîner de la cloyere un trophée insultant?
Sauvés- moi cet opprobre; êtes-vous généreuse !
Sans me faire rougir, soyés victorieuse;

Chardin, de Houdon, de Watelet, et leur fournisseur de vin blanc, de vinaigre, voire même de mouchoirs ; le courtois, l'hospitalier Desfriches, le propriétaire « le long des méandres charmants du Loiret, de cette Cartaudière, au beau bois de chênes verts, droits et bien ombrés », où Cochin trouvait si doux de *riboter avec de bons amis.*

Cette lettre et les autres, publiées par M. Dumesnil dans le volume des « Amateurs français » consacré à Desfriches, présentent l'artiste dans le déshabillé de sa pensée, dans le tour vif et original de son esprit, dans le train-train de sa vie de travail et de plaisir, dans la confidence de ses *bobos,* de ses fluxions sur les yeux, de ses continuels embarras d'argent.

Voici, en 1758, au début des relations entre les deux hommes, le remerciement de Cochin à Desfriches, pour les souscriptions aux Ports de France, par lui récoltées dans l'Orléanais, un remerciement qui ressemble à un passage du « Neveu de Rameau » :

« *Dieu vous bénira, n'en doutez point; vous avez travaillé pour la propagation des écus des Cochin et des Le Bas, si que leurs bourses deviennent grasses à lard. Que de jouissances s'en suivront : car voulez-vous de bons soupers, ayez des écus; voulez-vous de bonne musique, ayez des écus; voulez-vous de belles filles, idem : jugez donc combien vous allez prospérer. Afin que vous puissiez rendre compte aux bonnes âmes qui ont souscrit, apprenez-leur que nous avons déjà deux estampes à l'eau-forte, dont les curieux paroissent satisfaits, voire même sont ébahis. Mon camarade, comme vous me le marquez, s'étoit un peu discrédité auprès du public. Ce n'est pas que le drôle n'ait pas les plus grands talents,*

Que mercredi prochain vers l'heure de midi
L'écaillère chés vous ouvre l'huistre à l'envi,
Que dans votre quartier cette femme choisie
Prodigue ses efforts, d'un bon couteau munie.
Il me reste un espoir, c'est d'en manger assés
Pour subjuguer enfin vos appétits lassés;
Et, bravant les propos de tous vos malins drilles,
Me faire un beau rempart d'un monceau de coquilles.

J'ay l'honneur d'être avec respect,
Madame,
Votre très humble et trés obéissant serviteur.

Cochin.

Ce 12 mars 1785.

Lettre communiquée par le baron Portali au bulletin de l'*Art français*, année 1870.

mais il couroit après l'argent et vouloit le gagner à son aise; quand maître Cochin est venu le prêcher qu'avant toutes choses il falloit bien faire... »

Dans une lettre à propos du vin d'Orléans qu'il demande à Desfriches pour en faire faire la connaissance à ses amis, Cochin écrit : « *Si je n'a pas d'argent pour le payer aussitôt, vous voudrez bien me faire crédit, car les pauvres diables d'artistes qui travaillent pour le Roi et qui ont des places qui prennent une partie de leur temps, qui ne sont payés ni d'un côté ni de l'autre, sont gueux comme rats d'église.* » Une autre fois, il renonce à des mouchoirs qu'il avait prié Desfriches d'acheter, sous le coup de la redevance de deux vingtièmes sur une maison appartenant au Roi, et dans laquelle il logeait; impôt inattendu et tout neuf. Une autre fois encore, il mande à Desfriches, *étonné de le trouver quelquefois si court d'argent,* que toute sa petite fortune, due aux bienfaits du Roi par l'entremise de M. de Marigny, son ami et protecteur, et qui s'élève à près de 25,000 l., ne lui est pas payée, et qu'il ne se soutient que par ses travaux qui ne lui rapportent pas beaucoup, *à cause,* dit-il, *de la quantité de corvées gratuites que je me trouve engagé à faire, parce que je suis bon diable*[1].

Enfin dans la dernière lettre de la correspondance des deux amis, datée 1784, le vieux Cochin écrit au vieux Desfriches malade :

« ... *A notre âge on a bien de ces petits désagréments; il faut nous défendre le mieux que nous pourrons. Quant à moi, je me porte assés bien, mais ce n'est pas cependant sans avoir quelque fer qui cloche; il faut que nous prenions patience ou de force ou de gré, heureux de conserver le moule du pourpoint.* »

La correspondance avec Descamps est plus renseignante encore. La liaison entre les deux hommes, devenue tout intime à la suite de deux voyages en Normandie du dessinateur parisien, abonde en épanchements, en confessions, en détails familiers. Un moment même on pourrait croire

1. Dans une lettre à Descamps, il dit :

« *Il me reste de ne plus rien faire gratis.* »

Et il ajoute aussitôt :

« *Est-ce que cela se peut, après avoir de tout temps sacrifié plus d'un quart de mon année à obliger les uns et les autres? J'ay le malheureux foible de ne sçavoir rien refuser à personne, et je perds beaucoup de temps par complaisance, à des choses qui ne me rapportent rien.* »

que cette correspondance[1] va se transformer en de vrais mémoires épistolaires, ainsi que l'annonce cette lettre[2] :

« *La vie d'un artiste,* dit-il, *est quelque chose d'assés uniforme et d'assés peu intéressant : mais comme je tenois d'assés près au supérieur et que j'avois des rapports avec tous les artistes de ce temps-là, comme chargé du détail des arts, il pourroit s'y rencontrer à leur égard des anecdotes assés intéressantes. J'aimerois cette manière épistolaire qui dispense d'une méthode gênante et qui permet les digressions. Je vous exhorterois à en faire autant et à m'écrire pareillement les faits de votre vie. Lorsque je m'en verrois une quantité suffisante, je les remettrois à l'Académie de Rouen sans cachet, en la priant de n'en faire usage (dans le cas où cela paroistroit mériter quelque publicité) qu'après que vous et moy serions dans le sein d'Abraham. Nous nous en rapporterions pour l'avenir au choix et au goust de quelque bon rédacteur. Ces sortes d'académies n'en manquent jamais. D'après cette espérance, nous pourrions écrire au courant de la plume, sans nous donner la peine de corriger, et nous en rapportant aux soins de notre futur juge.* »

Malheureusement il n'y a là qu'une intention d'une heure, une velléité d'un moment, et la correspondance étant demeurée simplement un commerce épistolaire, il faut se contenter d'y glaner de petits morceaux de la vie ou de la pensée de Cochin.

Dans ses lettres, Cochin énumère les travaux qu'il est en train de faire, revient souvent aux tracas d'argent qui font le tourment de sa vie, se lamente sur les quartiers de sa pension qui ne sont pas payés[3], parle

1. Cette correspondance, conservée aux Archives de l'Académie de Rouen, comprend 98 lettres autographes dont la première est datée du 5 décembre 1757 et la dernière du 10 janvier 1790. Les extraits que j'en donne sont tirés de la brochure ayant pour titre : *Quelques lettres inédites de Cochin,* 1757-1790, par M. A. Decorde. Rouen, Boisset, 1869.

2. Lettre du 30 août 1788.

3. Dans une lettre du 6 juin 1780, Cochin dit :

« *Un autre article désagréable, c'est que depuis bien des années je ne suis pas payé des bienfaits que je tenois de Louis XV. Les arrérages qui me sont dûs chez le Roy, tant en pensions qu'autrement, montent à près de 22,000 liv. On prétend que dans quelque temps nous serons payés de 1779. Ainsi soit-il.* »

Dans une lettre du 7 juillet 1781, il dit encore :

« *Je ne puis compter avec quelque certitude que sur mon travail. Il m'est beaucoup dû par le Roy, mais comme la plus forte partie est sur la caisse des Bâtiments qui est toujours obérée, il faut laisser cela de côté. J'aurais eu plus d'espérance d'une exactitude de payement de la pension que j'ay sur le Trésor royal, si M. de Necker fût resté en place, mais on ne peut compter sur rien dans notre bon pays.* »

avec amour de sa petite maison de campagne de Gentilly qu'il a fait arranger « *pour y passer les fêtes et les dimanches en toute liberté, loin du tourbillon de Paris et de ses visites inutiles* ».

Grâce à ces lettres, nous possédons, tracé au courant de la plume, un charmant tableau de la vie de travail et de bombance qu'il mène dans ses deux voyages en Normandie, la première fois en 1776, lorsqu'il vient dessiner le port du Havre[1], et la seconde fois en 1777, lorsqu'il vient dessiner le port de Rouen. Au Havre, il est descendu rue Françoise, à l'enseigne de *la Place Royale,* et il occupe un appartement que lui a fait retenir Jombert chez MM. Prier, ses correspondants, un appartement composé de trois pièces, dont l'une, très bien éclairée, peut lui servir d'atelier. Il est arrivé avec la volonté de se consacrer tout au travail. « *Mais,* écrit-il, *ces grands projets de ne point faire de connoissances et de s'occuper exclusivement du dessin du port devoient s'évanouir bien vite.* » A peine était-il installé que les invitations pleuvaient chez l'artiste, et qu'il se trouvait lancé dans les meilleures sociétés du Havre. Et il écrit : « *Tous les ingénieurs de la place se sont avisés de me prendre en affection. Ils sont une demi-douzaine et veulent me traiter tour à tour. De fil en aiguille, voilà que je connois tout le monde. J'ai peur qu'à la fin cette ville ne soit pour moy l'isle de Calypso.* »

Et, malgré les éditeurs « qui juraient contre lui à Paris », il reste au Havre jusque dans la première huitaine d'août, consacrant les derniers jours à payer ses dettes de reconnaissance par des portraits-profils qu'il enlève si joliment.

L'année suivante, il trouve à Rouen le même accueil, les mêmes festoiements, la même chère lie, si bien que, pour se sauver de cette vie plantureuse, il s'échappe de la ville sans dire gare, ainsi que le témoigne cette lettre du 12 novembre : « *Je me suis en allé de Rouen comme un voleur, sans dire adieu.* »

1. *M. Vernet,* écrit Cochin, en annonçant à Descamps son arrivée en Normandie, *avoit fait le port de Dieppe que nous n'avons pas gravé, faute d'y avoir un pendant. Je vais tenter de dessiner le port du Havre. Je viendray, à ce que j'espère, à bout de rendre passablement le portrait de cette vue, j'espère aussi l'orner de figures supportables, mais les vaisseaux m'embarrassent fort. Ah! les pauvres vaisseaux que je feray! Nous serons obligés de mettre dessous :* ce sont des vaisseaux. » (Lettre du 10 mai 1776.)

Et il ajoute dans une lettre du 27 novembre :

Je vous vois dans un embarras extrême, et exposé à mille indigestions pour aller m'excuser chés tous nos amis. Mais là sérieusement, est-ce qu'ils sont réellement en colère? Est-ce qu'en conscience je pouvois rester davantage? Je suis assés fâché de ne pas les retrouver tous à Paris. Croyés-vous de bonne foy que je ne fusse pas enchanté de vous y retrouver tous, d'aller dans ma soirée, tantost adoucir un peu les chagrins de maman Descamps, parler raison avec vous, quand cela devroit ennuyer toute notre jeunesse, tantost chés le bon papa Goueslin[1] *nous amuser de la gentillesse de Louise, sçavoir les sommes ruineuses qu'on a perdu au reversi; et par cy par là, sçavoir un peu des histoires de la ville, que madame Goueslin raconte si finement et avec tant de gayeté! Croyés-moi, tout cela vaut mieux, est plus simple et d'un plus véritable agrément que nos conversations de Paris, qui sont trop apprêtées, où les états sont si mêlés, qu'il faut toujours peser ce qu'on dit, de crainte de blesser personne. Aussi, hors quatre maisons à Paris où j'ay de vrais amis, m'ennuiay-je presque partout, et, si je pouvois réunir ce que j'ay trouvé d'excellent à Rouen avec ce que j'ay de bon à Paris, mon bonheur seroit complet.*

Dans ces lettres à Descamps, Cochin fait la confidence de ses démêlés avec Pierre, le directeur de l'Académie, proclame son enthousiasme pour M. Necker, narre longuement sa brouille avec de Miromesnil, à propos de son arrêt sur la librairie, et il termine ainsi :

En voilà diablement long sur ce sujet, mais la chose en vaut la peine. Comme vous sçavés que je suis un peu crâne de ma nature et que je n'aime pas à faire ma cour aux gens que je ne saurois estimer, j'ai pris le parti, pour n'avoir plus rien à démêler avec ces honnêtes gens, de donner ma démission de l'état de censeur royal que j'ai exercé pendant plus de 20 ans, et comme je ne me cache jamais et pense toujours tout haut, dans la lettre que j'ay écrite à M. Camus de Neville pour rendre cette place, je luy ai marqué que les nouveaux principes qui s'établissoient dans l'administration des lettres et de la librairie renversant toutes les idées que j'avois toujours conçues sur le droit public à cet égard, je croyois plus prudent de s'isoler et de chercher à ne plus tenir à rien.

Ici Cochin, fidèle à la mémoire du prince qu'il a servi, s'élève contre « les méchancetés odieuses » de Linguet, contre sa phrase sur Louis XV

1. Goueslin avait épousé une fille de Descamps.

se traînant *d'opprobres en opprobres;* là il applaudit à l'arrêt qui condamne M. de Chabriant à 6,000 livres de dommages-intérêts « pour avoir insulté publiquement un bourgeois, honnête procureur », s'écriant : « *Oh! si cela pouvoit apprendre à vivre à cette jeune noblesse insolente qui, à propos de bottes, prend des tons insolents vis à vis du bourgeois honnéte et tranquille! C'est du moins une leçon.* »

Enfin, en un endroit de sa correspondance avec Descamps, Cochin raconte gaillardement un plongeon dans la Seine, dont le vieillard de soixante et onze ans s'est tiré comme un jeune homme :

Mon cher ami[1],

Puisque vous avés été informé de ma culbute dans l'eau, il faut que je vous instruise de la vérité du fait. Je voulois aller à Sèvres, le soir du jour de la Pentecôte. Ayant manqué la galiotte, je pris le parti, ainsi que quelques autres personnes qui se trouvoient dans le même cas, d'entrer dans un batelet (c'étoit au port qui est au bas du pont Royal) où se trouvoient avec moy 8 ou 9 autres voyageurs. J'avois mon ordre de Saint-Michel en petite croix, au moyen de quoy je recevois beaucoup de politesses de mes camarades de voyage, M. le chevalier par cy, M. le chevalier par là, chose que je n'aime guères, car vous sçavés que je ne suis pas fort vain de ces sortes d'honneurs et que j'ay attaché tout le mien à tâcher de valoir quelque chose dans mon art. On me fit la politesse de vouloir que je me plaçasse vers le fond du bateau sur un de ces bancs qui longent les bords; les nôtres ne sont pas faits comme ceux de Rouen, quelques cerceaux fort minces et une toile (qui justement se trouvoit relevée) en constituent toute la couverture. Dans le moment où j'allois m'asseoir il se fit quelque mouvement de secousse dans le bateau, soit par quelqu'un qui y entroit ou autrement; cette secousse me fait échapper les pieds, et patatras, voilà mon Cochin qui fait la culbute dans la rivière. Je tenois un petit portefeuille sous mon bras que je n'ay point quitté (c'est presque César qui se sauve à la nage en tenant ses Commentaires). Par bonheur je sçais nager, quoique non pas aussi bien que lui, c'est ce qui a fait que je n'ay pas eu le moindre effroy. Mon premier mouvement a été de me dire, Allons il faut se tirer d'icy. Sans avoir touché le fonds dont par conséquent j'ay ignoré la profondeur, j'ay fait un mouvement qui m'a ramené sur l'eau. A la seconde brassée qui devoit être plaisante, car je nageois du seul bras droit et simplement de la main gauche, pour ne pas lâcher mon petit porte-

1. Lettre du 12 juillet 1785.

feuille, je rasois le bateau. Les personnes qui étoient dedans, beaucoup plus effrayées que moy, parce qu'elles ignoroient si j'étois capable de m'en tirer tout seul, m'ont accroché par mon habit, je leur dis que je gagnerois facilement le bord qui n'étoit pas à quinze pieds de moy, mais elles ne l'ont pas voulu; ce qui m'a donné beaucoup plus de peine que si j'eusse nagé jusqu'à terre. On vouloit que j'attendisse que j'eusse envoyé chercher un fiacre, mais j'ai représenté que demeurant aux galeries du Louvre, j'étois à ma porte, et qu'en m'en allant de toute vitesse, je me refroidirois moins : débat sur ce point, cependant on m'a laissé faire et j'ai été chés moy toujours courant et sans me refroidir. Mais il s'en est peu fâlu que je n'y trouvasse aucun secours. Le domestique et la cuisinière n'y étoient point et je n'y rencontray qu'un jeune cousin qui sortoit aussi pour aller à la promenade. Bel embarras pour arracher culotte et bas, etc. Ayant changé de tout, je me suis mis à travailler, j'ay été souper en ville, et le lendemain je suis parti pour la campagne où j'avois promis d'aller.

XI

L'homme de plaisir ne s'était pas marié. Point de femme, point d'enfants dans son logis. L'artiste n'y met guère que son travail, y dînant à peine une fois par mois, passant toutes ses soirées dans un cercle d'amis avec lesquels il soupe quotidiennement pendant des années. Triste logis, que nous peint de couleurs sombres le graveur Miger, son commis à deux cents livres par an. « La maison de mon maître, dit-il, se composait de M. Cochin, de sa mère âgée de quatre-vingts ans, de sa sœur, personne de quarante ans, d'une cousine de cinquante ans, trois femmes bien dévotes et jansénistes [1] par-dessus le marché, d'un domestique femelle pour ce trio et d'un laquais pour le chevalier [2]. » De ce trio de *sempiter-*

1. Magdeleine Horthemels, la mère de Cochin, a gravé quatorze planches de vues intérieures et extérieures de Port-Royal.

2. Dans une lettre à Descamps, énumérant les charges qui pèsent sur lui, Cochin dit :

« C'est sa mère qu'il a eu longtemps avec lui, puis une sœur incapable de se conduire, un jeune cousin qu'il a pris chez lui pour l'élever parce qu'il lui a reconnu des dispositions pour le dessin, une ancienne gouvernante, impotente depuis quelques années et tombée à peu près en enfance; de vieux serviteurs auxquels il est attaché, parce qu'ils l'ont servi longtemps avec fidélité et dévouement : en tout dix à onze personnes qui n'ont de ressources que dans ses foibles bienfaits, et auxquelles il faut qu'il procure, par son travail, les moyens d'exister. »

nelles[1] comme les appelle Miger, la vieille mère de Cochin, dont Wille vante l'extrême douceur, meurt en 1767, laissant cette belle mémoire qui met derrière son convoi le concours d'un monde infini. Et la maison reste plus vide et plus triste.

Puis, peu à peu, meurent les maîtres des intérieurs où se rend, le soir, le brillant chevalier, qui n'a plus d'endroits d'habitude pour souper. Et le voilà, après la mort de l'abbé Pommyer, écrivant :

Je me trouve dans l'univers comme un homme entouré de ruines, car il n'est plus en mon pouvoir de faire de nouvelles connoissances, et bientôt je seray réduit à vivre presque seul. Au reste ces amertumes disposent à quitter la vie avec moins de regret, commē le disoit feu notre ami Chardin.

Au milieu de cet isolement se faisant, avec les années meurtrières, toujours plus grand, le vieillard bon et affectueux qu'était resté l'homme, avait placé un peu de sa tendresse de cœur sur une sorte de fils d'adoption, et il est frappé en plein cœur par l'ingratitude du petit misérable. Écoutez-le :

Imaginés-vous que j'ay été indignement volé par un élève que j'avois pris par charité, que je nourrissois, logeois, habillois, enseignois, etc. Il m'a pris 8 à 900 estampes des ports de France, les premières épreuves sans lettres que j'avais conservées, que je vendois 30 livres pièce, qu'il a vendu 9 livres, une quantité d'épreuves de mon histoire de France que je fais de société avec M. Prevost. Mais ce qui plus m'afflige, c'est qu'il m'a pris toutes les estampes que depuis plus de 40 ans, les graveurs, mes amis m'avoient données, toutes choses devenues rares et de prix. Enfin, mon ami, sans exagération je ne puis évaluer ce vol à moins de 10,000 livres. Par un bonheur dont je ne puis assez remercier Dieu, il ne m'a pris aucun effet appartenant au Roy. Vous sçavés que j'ay sous ma garde peut être pour un million de dessins du cabinet du Roy; jugés de mon état, d'être dévoré de cette inquiétude pendant tout le temps que j'ay mis à vérifier si j'avois tous ces effets. Enfin, à cet égard, je n'ay rien perdû; il est vrai que je garde ces objets bien plus sévèrement que je ne garde mon bien propre.

Ce qui m'a le plus poignardé c'est l'horrible ingratitude de ce monstre. Je l'aimois, je cherchois à le former à tous égards. Il estoit à ma table, même quand j'avois compagnie. N'en parlons plus, le sang me bout de rage, cependant je

1. *Biographie de Miger*, par Bellier de la Chavignerie. Dumoulin, 1866.

n'ay point porté de plainte, je ne veux point me préparer de nouveaux chagrins, tels que ceux de M. Pierre lorqu'il a fait pendre l'élève qui l'avoit volé [1].

A quelques années de là arrivait la Révolution, et, avec la Révolution, le *faulte d'argent* pour les artistes et pour les artistes comme Cochin qui, ainsi qu'il le dit quelque part, « *a eu toujours le talent de dépenser plus qu'il ne gagnoit.* »

Il écrit à la date du 20 septembre 1789 :

En est-ce assez pour un homme de 75 ans? Auriez-vous pensé qu'à la fin de ma carrière, ayant travaillé 60 ans et travaillant encore avec quelque succès, auriés-vous pensé, dis-je, que je me trouverois dans le cas de ne pas sçavoir si je pourray substanter ma famille et moi jusqu'au jour de l'an? Ce fait est cependant très vray.

Il ajoute, faisant allusion à la misère des temps et à la difficulté de se faire payer :

Je devois recevoir avant le jour de l'an 5,400 livres, je ne les recevray point. J'ay achevé et j'auray fait pour 3,600 livres d'ouvrage, il y a toute apparence que je n'en recevray pas un sol. Je voudrois vendre partie de ma bibliothèque qui est assés belle, je ne trouve personne qui en veuille acheter même au plus bas prix. Il y a plus; j'ay bien de la peine à obtenir qu'on m'achète au poids du marc des médailles d'argent, et je ne suis pas encore assuré de venir à bout de cette petite affaire. Chacun garde le peu de comptant qu'il peut avoir pour vivre au pied de la lettre, au plus exigû.

Mais ce n'était pas d'argent seulement qu'elle privait l'artiste, la Révolution! c'était de ses dernières vieilles amitiés encore survivantes, apportant, dans les intimités des années pacifiques, les conflits, les violences, les aigreurs qu'y met la politique, cette *brouilleuse* des gens qui s'aiment le mieux. Et laissons la parole au vieux monarchiste :

Je ne voyois plus mon ami Vernet aussi fréquemment, écrit-il encore le 10 janvier 1790; *il avoit ouvert sa maison à quelques democrates forcenés, et*

1. Lettre à Descamps du 12 juillet 1786.

moi, qui suis un aristocrate invétéré (car c'est ainsi qu'on appelle ceux qui conservent un véritable attachement pour le gouvernement monarchique), vous concevés que cette société n'étoit pas de mon goust; aussi ay-je pris le parti de renoncer à presque toutes mes sociétés. Je n'aime point la dispute, on a beau se retrancher dans le silence, on veut vous forcer à parler, à approuver, à admirer même; il est impossible d'échapper à des gens qui au travers des nuages les plus noirs veulent voir des anges couleur de rose. Je ne fréquente plus que deux ou trois sociétés, et, comme vous pouvés penser, de vrais amis. Il est si aisé de rester seul dans son coin! Ce n'est pas pourtant contempler les orages, bien tranquille dans le port; c'est les voir du bord d'un rocher avec un abîme devant soi où l'on est prest à tomber; Dieu nous soit en aide!

Cochin mourait le 29 avril 1790[1].

1. Extrait du registre mortuaire de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois pour l'année 1790 : « Le vendredi 30 avril 1790, Charles-Nicolas Cochin, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, graveur et dessinateur de Sa Majesté en son Académie de peinture et sculpture, garde des dessins du cabinet du Roi aux galeries du Louvre, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture et sculpture, censeur royal et membre de plusieurs académies, garçon, âgé d'environ soixante-dix-sept ans, décédé hier à six heures du matin aux galeries du Louvre, a été inhumé en cette église en présence du sieur Clément-Louis-Marie-Anne Belle, peintre du Roi, recteur en son Académie royale de peinture et sculpture, surinspecteur des ouvrages de la couronne aux Gobelins, et de maître Antoine-Alexis Belle, avocat au Parlement, conseiller du Roi, commissaire honoraire au Châtelet de Paris, ses cousins. Signé : Belle et Tardieu. » *Archives de l'Art français*, vol. IV.

Le marquis de Laborde nous communique un rare catalogue de la vente de Cochin après son décès : « Notice des différents objets de curiosité de feu M. Cochin, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, graveur et dessinateur de S. M. en son Académie de peinture et sculpture dont il était secrétaire, garde des dessins du cabinet du Roi aux galeries du Louvre, censeur royal pour la partie des arts et membre de plusieurs académies; dont la vente en sera faite le lundi 21 juin et jours suivants, de relevée, dans son logement aux galeries du Louvre. 1790. Tableaux et médailles. N° 1. Deux tableaux par Joseph Vernet faits avec tout l'art et l'esprit possible : dans l'un, on représente un naufrage au bord de la mer et diverses figures analogues au sujet; dans l'autre, non moins intéressant, on voit de hauts rochers, et sur le devant plusieurs groupes de figures; ils sont peints sur toile, portant 15 pouces de haut sur 12 de large, non compris leurs bordures. — 2. Quatre sujets représentant différents arts, exécutés d'après les dessins du sieur Cochin par feu Lépicié, représentant la peinture, sculpture, gravure et musique; ils sont peints sur bois de 4 pieds de haut sur 2 et demi de large, avec de simples baguettes dorées à l'entour. — 3. Un autre, peint par le même Lépicié, et de sa composition, représentant la mort d'Adonis, sur toile de 18 pouces sur 13 de haut, dans sa bordure dorée. — 4. Deux charmants tableaux en dessus de portes, peints par Chardin, en grisailles, imitant le bas-relief supérieurement, et représentant des enfants jouant avec un satyre, une chèvre, etc., sur toile de 33 pouces sur 15 de haut, entourés de simples baguettes dorées. — 5. Un très petit, par le même, de

XII

Belle, son cousin germain et son exécuteur testamentaire, disait de lui dans sa nécrologie du *Journal de Paris*[1] :

« J'ai montré jusqu'ici M. Cochin célèbre dans son art, mais il ne l'était pas moins du côté des vertus morales : charitable et sensible envers les pauvres, ou les personnes dans la détresse, il n'eût ambitionné de fortune que pour venir plus efficacement à leur secours. Protecteur et soutien

forme ronde, représentant des livres et papiers posés sur une table, de 10 pouces de diamètre. — 6. Un sujet d'enfants, Génies des Arts, peints en camaïeux, par feu sieur Cochin, sur toile, de 22 pouces sur 18 de haut. — 7. Quelques tableaux de différents maîtres, qui sont divisés en plusieurs lots. — 8. Saint-Michel, en émail, par Durand, avec cercle et ornements en or, destiné pour les chevaliers de l'ordre. — 9. Divers portraits en email, la plupart par Bouquet. — 10. Un étui de mathématiques, plusieurs porte-crayons en argent et crayons divers. — 11. Plusieurs médailles en or et argent, dont une grande en or de 3 pouces de diamètre, envoyée au défunt par l'impératrice de Russie. — 12. Une boîte contenant un nombre d'empreintes en soufre de pierres gravées antiques, et de plus quarante empreintes en plomb, de différentes médailles gravées par Duvivier sur divers événements du règne de Louis XV, le tout dans deux bordures sous verre. — 13. Plusieurs plaques de fer-blanc battu et planches de bois de diverses grandeurs, couvertes en papier blanc propre à dessiner. — 13 *bis*. Diverses figures en plâtre et terre cuite, etc. — 14. Dessins : Vingt-quatre petits sujets divers dans leurs bordures, dorés, faits en Italie par feu sieur Cochin, d'après différents tableaux célèbres de plusieurs grands peintres italiens, dont on fera des lots. — 15. Un projet fait pour le tombeau du Dauphin; père du Roi, élevé à Sens, exécuté à la sanguine par le même. — 16. Un portefeuille contenant un grand nomhre de croquis et premières pensées de divers dessins exécutés par le même, ainsi que diverses contre-épreuves à la sanguine, dont il sera fait plusieurs lots. — 17. Un autre contenant diverses académies et études par différents artistes, qui sera divisé. Estampes encadrées, des ports de mer de Vernet, des estampes d'après ces dessins, *Lycurgue blessé*, etc.» Une nombreuse série de planches gravées dans la suite des ports de mer de Vernet; et du n° 37 au n° 183, une immense collection d'estampes en feuilles et de livres à figures, parmi lesquels figure : l'Œuvre de feu sieur Cochin, gravé par lui-même dès son adolescence, et successivement d'après ses propres dessins, ainsi que par différents artistes, formant deux volumes in-folio composés de plus de 1,300 morceaux tant grands que petits, sujets et portraits; le tout, en premières épreuves.

1. *Journal de Paris*, n° du 4 juin 1790. La *Feuille des affiches, annonces et avis divers* du 18 mai 1790 déplorait vivement « la perte d'une vie si remplie ». — La notice de Belle se terminait par cette réclamation d'une simplicité presque touchante : « Les personnes auxquelles le défunt avait prêté des livres sont priées de les rapporter chez M. Belle. »

de ceux qui se livraient aux arts, non seulement il était toujours disposé à aider les jeunes artistes de ses conseils, mais il en a aidé plusieurs de sa bourse, et, ce qui est encore plus caractérisé, il en a appelé plusieurs auprès de lui et a subvenu à tous leurs besoins par le seul désir de soutenir leurs efforts et sans aucune vue d'intérêt personnel. Si M. Cochin s'est livré à des entreprises, jamais son intérêt personnel n'a été sa boussole, jamais il n'a grossi sa portion légitime aux dépens de celle des artistes qu'il employait, et s'il a rencontré dans sa vie des ingrats, leur ingratitude n'a jamais pu altérer en lui son penchant décidé à vouloir faire le bien quand même ; c'est la seule passion qui l'a accompagné dans son tombeau et qui se trouve retracée dans son testament[1]. »

1. Ce testament, nous le donnons aux *Notules*.

NOTULES

Nous donnons une lettre de Cochin, où le conseiller de la surintendance demande avec une certaine chaleur, à M. de Marigny, une pension pour Loriot, l'inventeur du secret de la fixation des pastels :

Monsieur,

Vous me permettez de vous présenter mes idées sur les bienfaits que vous avez à répandre. Cette confiance que vous me faites l'honneur de m'accorder est ce qui pouvoit m'arriver de plus flatteur; mais elle m'alarme sur mes lumières; et je ne puis m'empêcher de craindre de ne pas réfléchir avec assez de justesse. Je ne me rassure qu'en pensant que vous me pardonneriez, si je n'envisageois pas toujours les choses du côté le plus convenable, et que vous redresserez mon jugement en ne lui donnant que le degré de valeur qu'il pourra avoir par lui-même et sans égard à l'affection dont vous m'honorez.

Vous m'ordonnez, monsieur, de vous parler au sujet du sieur Loriot, qui a trouvé le secret de fixer les pastels et qui vous l'a confié; je me garde bien de prétendre imaginer ce qu'il vous convient de faire à son égard : vous seul pouvez combiner le rapport de sa découverte et son utilité avec la magnificence du Roy. Je ne puis vous marquer que l'idée que j'ai de ce monsieur. J'ay de l'estime pour lui, non-seulement à cause de l'utilité de son secret, mais encore parce qu'il me paroist que c'est un homme très-industrieux et qui applique ses talents à des découvertes vraiment utiles. Je sçay qu'il vous a supplié de lui accorder une pension de douze cents livres et la continuation de l'usage de son secret pendant sa vie. Je ne trouve point sa prière excessive, et voici quelles sont mes raisons. Si toute son industrie s'étoit bornée à la découverte de ce secret qui peut avoir été trouvé par hasard, peut-être n'est-il pas en soi assez important pour mériter une telle récompense; mais si l'on y joint la découverte d'un moyen d'étamer les glaces (qui a de grands avantages sur celui qui est en usage) de la perfection duquel il est assez près pour qu'on pût dès à présent le préférer, si d'ailleurs je

considère l'histoire de sa vie, je vois qu'il avoit trouvé un moyen de perfectionner les fers blancs, dont il a de bons certificats; de plus, diverses améliorations dans les métiers à faire des étoffes et des rubans, qui les faisoient opérer avec plus de vitesse. Toutes ces choses sont assez bien prouvées, et, quoiqu'elles n'ayent servi de rien à sa fortune par différentes causes, elles prouvent du moins que son industrie est très-utile et qu'il est important d'empêcher qu'elle ne tourne au profit de l'étranger. Par conséquent il paroist qu'il seroit utile de lui procurer le moyen de vivre honnestement et de continuer des recherches qu'il tourne à l'utilité générale. Je ne vois qu'une objection qu'on puisse faire au bien que vous lui feriez. Quelques artistes au premier coup d'œil trouveront peut-être étonnant qu'on donne une pension plus forte pour avoir trouvé un secret, qu'on ne leur en donne en récompense de leurs talents. Mais cette même objection, les militaires la leur font tous les jours, et ne trouvent pas moins étonnant qu'un homme à talents ait des récompenses plus fortes qu'un qui expose sa vie pour l'État; ils ne font pas attention que leur nombre empêche qu'ils ne soient récompensés à l'égal de l'estime qu'on leur doit. Ce cas est à peu près le même, le nombre des artistes est assez grand pour forcer à borner leurs récompenses. Icy c'est un homme seul qui est ingénieux et qui, étant encouragé, peut perfectionner différentes choses qui le rendroient peut-être plus utile à l'État que ce que le Roy feroit en sa faveur ne seroit considérable. De plus, cette pension n'a pas de succession comme en ont celles données à l'Académie, et retourne au Roy même quand vous lui accorderiez la grâce qu'il désireroit en en laissant quelque partie à sa veuve. Après sa mort, tout cela s'éteindra.

Quant à ce que vous m'ordonnés de le charger de fixer ceux d'entre les dessins du Roy qui pourront en avoir besoin, je commencerai par un portefeuille d'environ deux cents dessins de Boels, *études d'animaux, très-belles. Cette opération y est d'autant plus nécessaire, qu'ils sont mêlés d'un peu de pastel qui ne subsisteroit pas longtemps sans ce secours. Ainsi, monsieur, je vous prie de me donner l'ordre de lui confier les dessins du Roy sur son récépissé.*

Quant au prix, il a toujours déclaré qu'il en passeroit par la loy qu'on voudroit lui imposer, et qu'il les feroit même volontiers gratis, en reconnoissance du bien que vous voudriez bien lui faire; mais, comme le Roy ne vend pas les grâces qu'il accorde, je pense qu'il est mieux de convenir d'un prix. Il fait payer chaque dessin aux particuliers dix sols, je crois qu'on peut les réduire pour le Roy à six sols en raison de la quantité [1].

Les sculpteurs qui peuvent prétendre à la pension vacante par la mort de

1. On lit en marge de cette lettre que je possède : « Demande au Roy : 1000 l. de p[on] au s[r] Loriot, de fixer ses dessins à raison de 6 sols pièce. Que son secret sera déposé au bureau des Bâtiments pour n'en estre fait usage public qu'après sa mort. »

M. Vinache, sont principalement M. A. Slodtz et M. Falconet; ils sont tous les deux très-distingués dans la sculpture, et je vous avoueray, monsieur, que la modicité de la pension de deux cents francs me paroit peu digne de leur mérite, s'ils n'avoient pas l'espérance de pouvoir faire le troque, lorsqu'il viendra à en vaquer quelque autre, il se trouveroit qu'ils auroient une moindre récompense que les autres sculpteurs, dont quelques-uns ne les valent pas. Je crois donc, si vous le jugez à propos, monsieur, que cette pension ne doit être regardée que comme une introduction à en avoir une meilleure par la suite, et qu'elle devroit toujours rester au dernier à qui elle seroit seulement une marque qu'il entre en rang pour avoir part aux bienfaits du Roy.

A l'égard de la préférence qu'il vous plaira donner à l'un d'eux, je ne vois d'autre moyen de se déterminer que la différence de leur talent. Ils ne sont pas plus avancés du côté de la fortune l'un que l'autre; et puis, je dois vous parler avec vérité, je crois que quoique M. Falconet soit un excellent sculpteur, M. A. Slodtz lui est encore supérieur en beaucoup de choses et principalement par la grandeur de sa manière, la beauté de ses caractères de têtes, et l'art de traiter les draperies. Ainsi, monsieur, je pense que c'est à lui de passer le premier.

Je suis très respectueusement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

C.-N. Cochin.

Nous faisons suivre cette longue missive de quelques fragments des lettres de Cochin, adressées à M. de Marigny, au sujet des ateliers et des logements d'artistes du Louvre et du Luxembourg, lettres tirées des Archives nationales et déjà publiées.

. . . .

« *J'ai appris,* écrit-il le 16 septembre 1760, *que M. Lagrenée a fait ses conventions avec la cour de Russie. Il a un atelier au Luxembourg. Comme il pourroit arriver que si vous ne vous hâtiez d'en disposer, vous fussiés persécuté pour l'accorder en augmentation de logement à quelques personnes du Luxembourg, et que ce seroit un atelier de perdu pour les arts et pour le service du Roy, j'ai l'honneur de vous proposer deux artistes. Le premier est M. Parrocel qui tiendroit cette faveur en grande grâce, et qui, à bien des égards, mérite vos*

bontés. Je ne dissimuleray point cependant que ses talens ne sont point de ce premier ordre qui attire d'abord les faveurs du Roy, et que ce seroit plustot un avantage accordé à un honnête homme chargé d'une famille nombreuse qu'à un artiste d'un mérite éclatant. Le second est M. Doyen, jeune peintre dont les talens ont déjà paru avec éclat et donnent les plus grandes espérances.

Monsieur, écrit-il le 24 février 1765, *je ne suis point surpris que vous ayés rejetté les moyens que j'ai eu l'honneur de vous proposer en faveur de Mme Deshays. Je me suis cru permis de ne vous exposer que ceux qui s'accordent avec la plus sévère économie et qui ne sortent point de l'ordre ordinaire; c'est à vous seul, monsieur, qu'il appartient d'en concevoir de plus dignes de la grandeur du Roy. Si donc il vous plaist d'implorer pour elle les bontés de Sa Majesté, c'est ce qu'il pourroit arriver de plus avantageux à cette famille.*

Il me reste à vous rendre compte de ce dont M. Deshays jouissait dans le Louvre.

1° Un grand atelier, de la clôture, du carrelage et vitrage duquel il a fait les frais; un petit cabinet y est joint, qui peut en être séparé.

2° Une autre sorte d'atelier au dessus, que quelques-uns veulent prendre pour un logement, à cause de la possibilité qu'il y auroit de le rendre tel, quoiqu'il n'ait presque aucune des commodités nécessaires et qu'en effet personne n'y ait encore logé ni couché.

Cette partie étoit un lieu absolument vuide où il tenoit des élèves. Comme ces élèves donnèrent lieu à quelques plaintes par les étourderies naturelles aux jeunes gens, et que M. Deshays fut averti d'y remédier, il le fit fermer de portes, afin qu'ils ne pussent point se répandre dans les autres parties du Louvre à son insçu et y commettre du désordre. Cette partie, auparavant ouverte à tout venant, se trouvoit construite et divisée pour faire dans la suite un logement destiné à des personnes attachées au grand Conseil. Peu à peu M. Deshays, engagé par la commodité, fit la dépense d'en vitrer les croisées, d'en carreller les planchers, enfin de l'approprier de manière qu'en effet elle pourroit faire un logement pour quelqu'un qui sçauroit se passer de beaucoup de commodités.

Ce seroit de ce lieu, qu'indépendamment des avantages plus importans que vous voulés bien procurer à Mme Deshays, on pourroit en tirer un momentané pour la dédommager des dépenses (utiles à ce lieu et qu'il y eût falû faire tost ou tard) que son mari y a faittes.

S'il vous plaisoit d'accorder à M. Baudoin (sic), *son beau-frère, qui en est digne, non-seulement par ses talens, mais encore par la bonté de son cœur et la générosité avec laquelle, quoique peu avantagé des biens de la fortune, il vient au secours de cette veuve; si, dis-je, il vous plaisoit de lui accorder cette partie avec*

le petit cabinet qui tient à l'attelier du premier, je ne doute point qu'au moyen de sa modération, il ne parvint à s'y trouver suffisamment logé; et cet avantage, lui épargnant un loyer considérable, le dédommageroit des secours désintéressés qu'il se propose de donner à Mme Deshays. »

Et Cochin termine sa lettre en proposant pour les deux ateliers Brenet et Lépicié.

Dans une lettre datée du 21 octobre 1765, il demande que l'atelier de Challe, sculpteur, qui vient de mourir, soit donné à Caffieri, qui céderait le sien qui était fort étroit. Il ajoute : « *L'atelier que M. Caffiery rendroit pourroit être accordé à M. Mignot, sculpteur de l'Académie. M. Mignot en a un aussi dans le lieu cy devant occupé par M. Pigalle, et certainement il ne désire point ce changement, mais le service du Roy exigeroit que nous puissions reprendre la plus grande partie de l'atelier dont il jouit, pour y placer le mouleur du Roy.... Il est nécessaire de trouver un atelier pour le mouleur du Roy, pour parvenir à débarrasser la salle des antiques, à la remettre en bon ordre, et y faire la séparation de ce qui sera désormais sous la garde de M. de Guignes à qui M. de Foncemagne a cédé cet employ, d'avec ce qui doit rester sous la garde de M. Couston.*

Monsieur, l'état où se trouve M. Restout, écrit-il le 14 janvier 1766, *le rend incapable de rien faire et ne lui laisse que la triste faculté de réfléchir sur l'état où restera sa famille. Peu avantagé de la fortune, et son genre de talent qui l'a occuppé toutte sa vie de grands tableaux d'église mal payés ne lui ayant pas permis de l'augmenter, il implore votre protection pour son fils. Il avoit formé le projet de vous demander la grâce d'accorder la survivance de son logement à son fils; par ce moyen sa veuve en auroit pu jouir, mais comme je crois avoir entrevu que vous avés de la répugnance à accorder ces sortes de survivances, je l'ay détourné de vous faire cette prière, d'autant plus que son fils ayant montré des talents, ils ont tout lieu d'espérer de votre bonté, lorsque le temps sera venu.*

Il s'est donc borné à me prier de vous demander une grâce de moindre conséquence, et que je crois que vous ne désapprouverés point. Il n'y a plus lieu d'espérer que M. Restout le père puisse travailler, surtout à de grands ouvrages, et c'est son fils qui achève ceux dont il étoit chargé; c'est pourquoy ne faisant plus d'usage par lui-même de l'atelier que vous lui avés accordé à la Bibliothèque du Roy, il vous supplie de vouloir bien le donner à son fils. »

. . . .

M. Guiffrey a publié, dans les « Notes et documents inédits sur les exposition du XVIIIe siècle », une série de lettres adressées à MM. de Marigny et d'Angiviller. Voici une curieuse lettre de Cochin sur le livret, lettre à la date du 17 avril 1755 :

..... *Depuis que l'Académie fait des Expositions, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, elle a toujours été dans le droit de faire faire le petit livre qu'on donne au public à ce sujet. Dans les commencements le profit qui en résulte tournoit à l'avantage du corps, et le concierge qui en étoit chargé en rendoit compte. M. Lepicié, secrétaire, étoit celui qui avoit le véritable droit à ce livre, puisqu'il répondoit de ce qui y étoit contenu. Il l'avoit cédé au concierge ou en entier ou en partie, c'est ce que nous ignorons absolument. Ce qu'il y a de certain, c'est que cela n'appartient pas du tout à la place de concierge. Malgré ces avantages, le concierge dernier mort, qui (par une défiance déplacée à son égard, quoique convenable quant à son prédécesseur) avoit été déclaré receveur des fonds de l'Académie, vient de mourir insolvable. Ce que nous sommes d'officiers à l'Académie qui aimons notre corps, avions résolu d'ensevelir cette perte sous le silence, et de trouver entre nous les moyens de remédier à tout sans qu'aucun des académiciens même y contribuât. Nous comptons réparer le manquement en faisant les avances nécessaires, en économisant et en usant de toutes nos ressources, de manière que personne ne perde rien, et que le service utile au public soit également bien soutenu. Nous avions même résolu de ne point vous importuner de nos pertes domestiques. Nous ne regardons point notre zèle pour l'Académie comme un mérite, mais comme un devoir, quoique nous soyons bien assurés que vous nous en estimerés davantage. Nous avons signifié à notre concierge, avant que de le recevoir, qu'il eût à n'avoir aucune prétention sur le petit livret du Salon, qui n'est par aucun droit attaché à sa place, et sans déclarer l'usage que nous en voulions faire, nous l'avons réservé. Ensuite comme secrétaire, je réclame le droit que j'ay sur ce livre, puisque c'est moi qui suis chargé de vaquer à ce qu'il soit bien fait. Le motif secret de cette réclamation, c'est que je remettray à l'Académie les deniers qui pourront en provenir; ainsi je passeray pour avoir ce profit; et dans la vérité ce sera l'Académie; ceux qui me connoîtront bien soupçonneront facilement que j'ay quelqu'autre motif que mon intérest propre. Nous avons fait M. Chardin, dont l'intégrité est connue, notre trésorier, afin que nos deniers soient en sûreté à l'avenir, et ce rétablissement est conforme à nos statuts auxquels nous avions mal à propos fait ce changement. Nous espérons avec le petit profit du livre payer les dettes les plus pressantes, telles que ce qui est dû aux modèles qui ne sont pas en état d'attendre; l'Académie n'est pas riche, elle n'est pas en état de rien négliger, encore moins de rien perdre.*

« *Vous voyez, Monsieur, notre secret, et qu'il ne part pas d'âmes intéressées. Quelques personnes qui croient que je vais tirer un grand avantage de tout ceci, en sont jalouses, et j'ay appris par voies indirectes que M. Portail se propose de vous demander le profit de ce petit livre, sous le prétexte qu'il a le soin d'arranger les tableaux au Louvre. A quoi je répondray que s'il se donne cette peine, il y a apparence que le Roy le paye, ou que si cela n'est pas, et que cette peine lui soit à charge, nous l'en dispenserons volontiers, et nous la prendrons nous-mêmes avec plaisir. Il ne devoit pas ignorer que l'Académie a le droit de faire imprimer tout ce qui la concerne et de le vendre à son profit.*

« *Je vous supplie donc, Monsieur, de vouloir fermer l'oreille à des demandes qu'on ne peut s'empêcher de soupçonner d'un peu d'avidité.* »

Dans une lettre datée du 5 août 1755, Cochin, soumet à M. de Marigny le petit préambule qu'on est dans l'habitude de mettre en tête de l'explication des tableaux.

Dans une lettre à la date du 13 juillet 1761, Cochin écrit à M. de Marigny :

« ..... *Par une note de votre main, en réponse à une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire en novembre 1759, à l'occasion de la mort de M. Portail, vous me fîtes l'honneur de me marquer que vous régleriés l'affaire du Salon, ainsi que j'avois l'honneur de vous le proposer. Je vous représentois que je croyois que si vous vouliez bien régler cette mutation, que ce seroit dorénavant le trésorier de l'Académie (présentement M. Chardin) qui seroit chargé de ce soin, le Salon pourroit être mieux arrangé, et plus à la satisfaction de l'Académie, parce qu'il seroit plus à portée d'y vacquer par sa demeure à Paris, et par son rang dans l'Académie, de concilier les esprits en leur conservant le droit d'ancienneté dont les Artistes sont jaloux; sans préjudicier à l'agrément du coup d'œil; j'ajoutois qu'il me paroissoit que ce n'étoit point diminuer les droits de la place de Garde des Tableaux, qui ne peut compter comme un avantage, ce qui n'est plutôt qu'un déplacement onéreux, attendu sa permanence à Versailles...* »

Cochin revient encore sur cette question dans une lettre adressée à M. de Marigny, le 11 février 1763 :

« *Je profiteray de cette occasion pour vous mettre sous les yeux une chose qui me sembleroit avoir quelque justice. L'Académie souhaitoit que l'arrangement du Salon fût confié à quelqu'un de son corps qui pût être présent à Paris. Vous avez eu la bonté d'accorder que ce seroit M. Chardin. Il en a été charmé,*

regardant cette confiance comme une marque d'estime dont vous voulés bien l'honorer. Je croiois, lorsque j'eus l'honneur de vous la demander pour luy, qu'il y avoit quelque honoraire ou gratification attachés à ce service; mais jusqu'alors il avoit été regardé comme un des devoirs d'une place assez bien récompensée d'ailleurs pour supporter cette sujétion. M. Chardin ne forme aucune demande à ce sujet et remplit ce devoir avec autant de plaisir que s'il y avoit quelque récompense attachée. Il paroît même singulièrement sensible et inquiet, même jusqu'à l'excès, à chaque fois de sçavoir si vous avez été satisfait. Mais je crois devoir y penser pour lui et devoir vous faire cet exposé à son insçu, d'autant plus que je vois que cela lui dérobe beaucoup plus de temps qu'il n'en coûtoit à M. Portail, qui, après avoir employé quelques jours à l'arrangement général, étoit à l'abry de toute persécution en se réfugiant à Versailles, au lieu que M. Chardin est obligé d'être continuellement occupé de cette affaire pendant tout le temps du Salon. »

Cochin terminait sa lettre en demandant que, sur l'emploi d'une pension de 1,000 livres devenue vacante, il fût accordé à Chardin 250 livres. Il fut accordé 200 livres à Chardin qui avait déjà une pension de 500 livres.

Et quand Cochin ne remplit pas son rôle officiel de décorateur des fêtes de la cour, il devient le conseilleur officieux des embellissements de Paris, ainsi que le témoigne cette lettre adressée au *Journal de Paris,* le 7 juin 1788 :

Messieurs,

J'entends dire à beaucoup de gens, il faut détruire ce vilain petit bâtiment de la pompe de Notre-Dame; sans considérer son utilité, et qu'il donne la meilleure eau qu'on boive à Paris, on le proscrit impitoyablement.

Sans doute il n'est point agréable à voir tel qu'il est; mais comment se fait-il qu'il ne vienne à personne l'idée de concevoir combien il est facile de le tourner en décoration?

Dans ces jardinets prétendus anglois, on fait beaucoup de dépenses pour construire de petits temples qu'on croit à l'antique, parce qu'ils sont d'une architecture ridicule, lourde et écourtée, sans base, ou avec des tambours carrés, tels que les portes de Paris, auxquelles on donne le nom imposant de portes d'Athènes.

Hé bien! de ces dépenses considérables et si follement appliquées, prenez

exemple pour en faire une agréable et nécessaire. Ornez ce petit bâtiment de colonnes couronnées d'une corniche et d'un petit attique; ajoutez-y, si vous voulez, quelques bas-reliefs analogues aux nymphes des eaux, et, au lieu de cet objet qui vous déplaît, vous en aurez un que vous regarderez avec plaisir.

La proportion est toute donnée par sa hauteur et vous n'aurez pas besoin de défigurer celle qui est reçue par les gens de bon goût, et adoptée par tous les bons architectes de l'Europe, à l'exception de quelques-uns de nos Français modernes, dont le but n'est pas de faire du beau, mais quelque chose qui ne ressemble à rien.

Quelques personnes disent (car on trouve des objections à tout), cela bouchera la vue; quoi, 25 à 30 pieds sur plus de 60 toises, c'est-à-dire la douzième partie de l'espace, intercepteront la vue! et quelle vue encore! Regardez de l'extrémité du Pont-Neuf vers la rue de la Monnoie, et vous appercevrez que ce petit bâtiment ne se détache point sur le ciel, mais sur les maisons du port au bled, qui, dans un si grand éloignement, ne présentent qu'une confusion de petites fenêtres : est-ce là une perte à regretter?

J'oserai encore assurer qu'il n'est point d'artiste qui, ayant à dessiner cette vue, ne fût charmé d'y rencontrer ce petit bâtiment pour interrompre l'uniformité ennuyeuse de cette longue suite de maisons. Les grands espaces vides d'objets variés sont très insipides : je dis plus, un artiste ingénieux l'inventeroit s'il ne l'y trouvoit pas.

C*****.

BREVET *de survivance d'une maison, sise à Paris, rue Froidmanteau, pour le S. Cochin* [1].

Du 4 mars 1763.

« AUJOURDHUI quatre mars mil sept cent soixante-trois, le Roy, étant à Versailles, voulant donner au S. Charles Nicolas Cochin, chevalier de son ordre, secrétaire perpétuel de son Académie de Peinture et de Sculpture et Garde de son Cabinet, une nouvelle marque de sa bienveillance, Sa Majesté luy a accordé et fait don en survivance du S. Hénault de Montigny de la jouissance d'une maison appartenante à Sa Majesté, rue Froidmanteau à Paris, pour par ledit S. Cochin jouir après le décès du S. Hénault de Montigny ou de son consentement pendant sa vie de ladite maison telle qu'elle poursuit et comporte et ce conformément au plan déposé à la Direction générale des Bastimens de Sa Majesté,

1. Archives nationales, O., 1060.

en disposer ainsi qu'a fait ledit S. Hénault de Montigny, aux mêmes charges de la réparer et entretenir en bon état et en outre à la condition de l'occuper par luy-même et de ne la point louer ni céder à personne, sous quelque prétexte que ce soit. Mande Sa Majesté au marquis de Marigny..... »

La notice de Belle, dans le *Journal de Paris,* respire un sentiment d'amitié, la reconnaissance envers un homme que garde le souvenir de toute une famille aidée et obligée toujours par lui [1]. Auprès de tous les siens, Cochin joua ce rôle d'ami et de patron, dont M. Tardieu rend témoignage, et qu'atteste cette lettre de la collection Boilly, adressée à Clément-Louis-Marie-Aimé Belle, au moment où l'artiste débarquait à Marseille et revenait d'Italie à Paris.

De Marseille, le 16 septembre 1751.

Mon cher cousin et amy,

Depuis longtemps je n'ay pu avoir le plaisir de t'écrire et j'avois remis cette occupation agréable après mon retour à Paris, où j'espère jouir d'un peu plus de loisir et de tranquillité, mais les nouvelles que j'ay reçues ici à ton sujet m'ôtent cette tranquillité et m'affligent. On dit que tu te disposes à te marier avec la demoiselle, fille de la dame chés qui tu demeures. Je suis, je te l'avoue, bien surpris que tu ayes cette pensée et que tu ne voyes pas l'embarras effroyable où tu vas te précipiter. Je ne te conteste point que ce sont de très honnestes gens, mais si tu trouves bon que je te dise ma pensée, leur état ny leur fortune ne me paroissent point propres à former une alliance dont tu puisses retirer ny avantage ny agrément, par la suitte. D'ailleurs la demoiselle est si jeune qu'on peut dire que ce n'est qu'une enfant, elle ne peut t'être d'aucune utilité. Je ne pense pas que tu sois assés fou pour faire quelque fonds sur les talents que tu espères lui donner dont elle est encore fort loin et qu'il est bien douteux qu'elle acquière jamais. Quand elle les auroit effectivement, quel profit tire-t-on des travaux d'une femme qui est toujours ou grosse ou en couches? L'exemple de ta mère et de la mienne ne fait rien icy, elles avoient des talents tout acquis et elles n'étoient pas nées en Italie, où tout le monde est paresseux, particulièrement les femmes;

1. Cette bonté pour tous, elle est attestée partout, et nous voyons dans les lettres de Cochin à Descamps qu'il se porte caution près des créanciers du graveur Née, par « pure humanité ». Et même du peintre Pierre avec lequel il a eu tant de démêlés, il dira à la date du 14 octobre 1786 : « *Je suis néanmoins affligé de voir détruire ses ouvrages, surtout le plafond de Saint-Cloud qui est un excellent morceau et son meilleur. Je ne regrette pas autant celui du Palais-Royal qui n'étoit pas aussi beau et qui d'ailleurs, étant sur un plancher tout plat, ne pouvoit pas faire un aussi bon effet que celui de Saint-Cloud qui étoit en voûte.* »

je te prie de considérer que ton bien est assez borné pour ne pouvoir faire un état heureux à deux personnes et à une famille, où peut-être il faudroit commencer par comprendre plusieurs parents de ta femme. Qu'à l'égard du fruit que tu peux espérer de l'usage de tes talents à Paris (car tu sçais bien qu'en Italie à peine ces talents suffisent-ils pour se procurer le simple nécessaire), le fruit qu'ils peuvent te procurer à Paris t'est inconnu, puisque pour en être certain il faudroit que tu en eusses fait l'essay. Il y a beaucoup de gens de mérite dans cette ville, et, pour y aller de pair avec eux, il faut beaucoup de talent. Il est vrai que tu as lieu d'espérer d'y réussir, mais pour ne te rien cacher il te faut encore du travail et de l'étude, étude facile à la vérité et qui, au point où tu en es, ne semble demander que de l'assiduité et de la santé. Tu t'es fait assez habile dessinateur, mais il est bon que tu tâches de te fortifier dans la couleur, l'intelligence de la lumière et le pinceau. C'est pourquoi aiant bien considéré ce que j'ay vu de belles choses en Italie, et l'ayant encore plus examiné dans l'intention de t'en écrire d'une manière qui te pût être utile (car je te prie de me regarder plutost comme ton amy que comme ton parent), j'avois dessein de te presser d'aller achever d'étudier à Venise. Rome ne suffit pas pour faire un peintre malgré la quantité de belles choses qui y sont. C'est Paul Véronèse, peut-être le plus grand et le plus étonnant de tous les peintres qui ont jamais existé, qu'il te seroit maintenant nécessaire d'étudier, grand et admirable génie, dessinateur excellent et plein de vérités et de grâces quoique quelquefois incorrect, couleur admirable, pinceau merveilleux. La quantité et la beauté des chefs-d'œuvre de ce maistre est digne d'admiration; dans cette même ville, encore d'autres hardis coloristes bons à étudier dont je ne te parleray point icy, les peintres de Florence ne sont que des dessinateurs gris et sans couleur; quoiqu'il y ait bien des choses admirables à Bologne, l'école de la couleur est Venise.

. . . .

« *Rends-toy habile homme, et alors on te pardonnera tout ce que tu voudras faire; pourvu que je sois assuré que tu pourras te faire un sort agréable, c'est tout ce que je demande. De la ville où tu seras, tu peux aider ou secourir cette famille à qui tu prends intérest, mais absolument n'y reste point ni même dans l'État du Pape, jusqu'à ce que tu sois tout à fait formé. Cette demoiselle trop jeune peut fort bien attendre et même le doit pour son propre bonheur, puisque de tes talents dépendra son bien ou mal être. Je suis fâché d'être obligé de te dire qu'il te manque encore quelque chose pour être habile homme, mais je te le dis en amy et pour ton bien. Je m'embarrasse moins de sçavoir qui tu épouses, que de te sçavoir habile homme. Tu le peux, mais pour cet effet il faut rompre ou suspendre cet engagement qui t'a empêché de presque rien faire pendant tout le*

temps que j'ay été à Rome. Tu ne peux point travailler tranquille dans cette maison, sors-en, laisses-y plutost tout ce que tu y as, c'est une bagatelle en comparaison de l'embarras où tu te vas mettre. Vas à Naples plutost, enfin fais-toy un habile homme, je te le répète; adieu, mon cher amy, réfléchis bien, décide-toi promptement, je suis de mon cœur ton serviteur et amy.

C.-N. Cochin.

« *Je ne t'écris cecy qu'en supposant que la nouvelle est vraie.* »

M. Charles-Henry, plus heureux que moi, a retrouvé les « Mémoires inédits de Charles-Nicolas Cochin », que, d'après l'indication du « Magasin encyclopédique », j'avais inutilement cherchés parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale. J'extrais du curieux volume de M. Charles-Henry le testament de Cochin :

« Par-devant les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris soussignés, fut présent Charles-Nicolas Cochin, écuyer, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, secrétaire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et garde des dessins du Cabinet du Roy, demeurant à Paris, aux Galeries du Louvre, trouvé par les notaires soussignés, dans une chambre du premier étage, ayant vue sur la rue des Orties, dépendant du logement du garde des dessins du Cabinet du Roy, assis dans un fauteuil près de la cheminée, indisposé de corps, et toutefois sain d'esprit, mémoire, jugement et entendement, ainsi qu'il est apparu aux notaires par ses discours et entretiens.

Lequel, dans la vue et la certitude de la mort et de l'incertitude du moment, a fait, dicté et nommé auxdits notaires son présent testament comme il suit, après avoir invoqué le saint nom de Dieu, dans la miséricorde duquel il déclare mettre sa confiance :

Je déclare qu'indépendamment des gages qui se trouveront dus au jour de mon décès à la nommée Thérèze, ma domestique, d'après mes registres, je lui dois douze cents livres, en deux parts par reconnoissances ou billets qu'elle a de moi.

Je donne et lègue au nommé Chatelain la somme de deux cent cinquante livres, par chacune des années qui suivront mon décès, pour le mettre en état de continuer ses études dans la gravure pour laquelle je l'ai destiné.

Je donne et lègue à Jean-Charles Tardieu, fils de M. Tardieu, mon cousin, graveur de l'Académie, la somme de mille livres que me doit son père aux termes d'un acte qu'il a passé à mon profit, laquelle somme il ne pourra répéter qu'après le décès de son père, et dans sa succession.

Plus je donne et lègue audit Jean-Charles Tardieu la somme de mille neuf cent quatre-vingt-douze livres qui lui sera payée, savoir :

1° Cent vingt livres pendant chacun des trois ans qui suivront mon décès, pour son entretien et habillement ;

2° Quatre cents livres pendant chacune des trois mêmes années pour payer sa pension chez son père, ou à défaut partout ailleurs ;

3° Et cent quarante-quatre livres pendant chacune des mêmes trois années pour servir à payer les honoraires à raison de douze livres par mois.

Le tout pour le mettre en état de finir ses études et de se perfectionner dans la peinture.

Je donne et lègue, à titre de prélegs, à dame Madeleine-Geneviève Cochin, ma sœur, la somme de douze cents livres, une fois payée, pour l'aider à subsister, en attendant qu'elle puisse jouir des revenus des legs universels que je vais lui faire ci-après :

Je veux et entends que toutes les sommes que j'ay ci-dessus léguées soient prises et prélevées sur les premiers deniers qui proviendront, soit de la vente de mes meubles et effets, soit des recouvrements qui seront faits de ce qui se trouvera dans ma succession.

Je charge mon exécuteur testamentaire, ci-après nommé, de faire achever et perfectionner par M. Choffard, graveur, la planche du port de Rouen, qui m'appartient, pour en remettre le produit avec plus d'avantage dans ma succession, comme aussi de tenir compte et payer à M. Descamps, de Rouen, la somme de trois cents livres ou environ, dont je lui fus débiteur, et qu'il a bien voulu consentir à ne recevoir que sur le produit de cette même planche.

Je donne et lègue à la Bibliothèque du Roy le manuscrit de ma main qui se trouvera chez moi, intitulé : *Anecdotes,* comme un monument relatif aux Arts dont j'ay eu connoissance.

Je donne et lègue à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, comme une marque de mon attachement, le volume in-folio grand-aigle, où j'ay collé mon œuvre qui sera complété, autant qu'il sera possible, avec les estampes dispersées qui se trouveront chez moi, et ce tant par les soins de mon exécuteur testamentaire que par ceux de M. Belle, son père, surinspecteur de la manufacture des Gobelins.

Plus je donne et lègue à ladite Académie les différents portraits d'aucuns de Messieurs les académiciens que j'ai dessinés.

Plus les volumes, où se trouvent collées les estampes que j'ai pu ramasser de l'œuvre de mon père et de ceux de ma mère, de sa sœur Mme Belle, de leur frère M. Horthemels, et de leur beau-frère, mon oncle Tardieu.

Je donne et lègue au Cabinet des dessins appartenant au Roy, dont j'ay eu

l'honneur d'avoir la garde, les dessins allégoriques de ma main qui se trouvent faits pour l'Histoire métallique du feu Roy, et ce afin qu'il reste dans ce dépôt quelque mémoire de mes foibles valeurs.

Quant au surplus des biens que je laisserai au jour de mon décès, en quoi qu'ils puissent consister, je fais et institue pour mes légataires universels, savoir : madite sœur Madeleine-Geneviève Cochin, quant à l'usufruit, et 1° M. Tardieu père, ci-dessus nommé, 2° le sieur Belle, surinspecteur des manufactures des Gobelins, 3° M. Belle, son frère, commissaire honoraire au Châtelet, 4° Madame Bareau, leur sœur, mes cousins et cousines, quant au fond et propriété, chacun pour un quart.

Je choisis et nomme pour mon exécuteur testamentaire ledit M. Belle, commissaire honoraire au Châtelet de Paris, que je prie de vouloir bien en prendre la peine, et de me donner cette dernière marque de son amitié pour moi; je veux et entends qu'il conserve cette qualité, tout le temps nécessaire pour l'exécution pleine et entière de mes présentes dispositions, à l'effet de quoi je proroge jusqu'à l'expiration de ce temps le délay de la coutume.

Je révoque tout autre testament et dispositions à cause de mort que je pourrois avoir fait avant le présent testament, auquel seul je m'arrête comme contenant mes dernières volontés.

Ce fut ainsi fait, dicté, et nommé par ledit testateur aux notaires soussignés, et ensuite à luy par l'un d'eux, l'autre présent, lu et relu, et qu'il a dit avoir entendu et y persévérer.

A Paris, en la chambre susdésignée : l'an mil sept cent quatre-vingt-dix, le vingt-huitième jour d'avril, sur les six heures après midi.

Et ledit sieur testateur a signé avec les notaires. »

COCHIN. MOUNOT. LHOMME.

LES EXPOSITIONS DE COCHIN

AU SALON DU LOUVRE

1741.

Un dessein à la gloire des Arts, représentant l'Académie royale de peinture et de sculpture conduite par le génie du Dessein qui s'élève au Temple de Mémoire sous la protection de Sa Majesté.

Un dessein dont le sujet est tiré de l'Histoire romaine, représentant Virginius qui tue sa fille.

Autre dessein tiré pareillement de l'Histoire romaine qui représente Junius Brutus, consul romain, qui fait mourir ses deux fils pour avoir conspiré contre la République.

Une estampe où l'on voit la décoration du Feu d'artifice qui a été tiré à Versailles en 1739, à l'occasion du mariage de Madame Première avec Dom Philippe, deuxième infant d'Espagne.

Dix petits desseins de différents caprices et une estampe représentant le Triomphe de la religion chrétienne.

1742.

Un dessein représentant la pompe funèbre érigée dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, le 27 septembre 1741, à l'occasion du décès de la reine de Sardaigne.

Dessein allégorique qui représente la lumière du Messie, qui pénètre les Mages de l'ancienne Loi, et se fait connoître aux Prophètes et aux Patriarches.

Autre dessein, où l'on voit Mars qui reçoit de la Géométrie des leçons pour se conduire dans l'Art de la guerre.

Six petits desseins pour le Lutrin de Boileau.

Un petit dessein où est écrit au bas : *le Médecin observateur*. On y voit au bas un jeune médecin qui tâte le pouls à une dame malade.

Neuf petits sujets tirés de Virgile *(Géorgiques* et *Énéide)*.

1743.

Quatre vignettes et huit culs-de-lampe, destinés pour une nouvelle édition des Œuvres de Rousseau.

Plusieurs petits desseins, dont trois concernent l'Art militaire.

1745.

Un grand dessein sous glace, à la mine de plomb, représentant la Cérémonie de l'Audience accordée par le Roy à l'Ambassadeur turc.

1750.

Le Mariage dans la chapelle de Versailles, dessiné et gravé par le même.

La Comédie, *idem.*

Un dessein représentant le Roy, tenant grand appartement dans la grande gallerie de Versailles : la table de jeu du Roi, celle de la Reine, et d'autres tables distribuées dans ladite gallerie pour différens jeux.

Autre dessein représentant les Illuminations des deux grandes écuries de Versailles jointes ensemble par des arcades de lumière; les deux desseins se gravent actuellement.

Les vingt-neuf estampes de l'Histoire de France de M. le président Hénault, in-4°, en vingt-neuf parties, sous verres et bordures, dessinées et gravées par le même.

Le portrait de M. Bailleul et de son épouse, dessiné par le même.

1753.

Quarante-six portraits en médaillons, dessinés par Cochin.

1755.

Quatre desseins pour l'Histoire du Roi par médailles.

Huitième médaille, la Naissance du Roi.

Dans le bas-relief ovale, on voit Madame la duchesse de Bourgogne couchée sur un lit, au moment qui suit sa délivrance; on lui présente le jeune prince qu'elle vient de donner au monde Au-dessous est une femme représentant l'Espérance, forcée d'abandonner deux petits enfants, que lui enlève la mort sous la figure d'une femme voilée; elle tend les bras à l'enfant nouveau-né qui est dans le bas-relief. A droite, une femme arrose un laurier dans un vase : allusion au jeune prince naissant. A gauche, une autre femme enveloppe de voiles funéraires deux jeunes cyprès : symboles des deux jeunes ducs de Bretagne morts, l'un en 1705 et l'autre en 1712.

Seconde médaille sur la mort de Louis XIV.

Dans le sujet en bas-relief, on voit Louis XIV au lit de la mort. Ce bas-relief décore la face d'un tombeau sur les côtés duquel sont rangées cinq urnes sépulcrales d'autant de princes de la famille royale, morts avant le feu Roi. Quatre femmes en pleurs expriment la désolation de la France; en haut, l'Immortalité sur des nuages soutient la médaille.

Seconde médaille sur la mort de Louis XIV, troisième du livre.

La Renommée attache le médaillon de Louis XIV à une pyramide élevée sur un tombeau. Le médaillon de Louis XIV est soutenu par le Génie de la France; ce Génie porte un bouclier d'où rayonnent des traits de lumière. La France se tourne avec inquiétude vers son Génie tutélaire et jette les regards sur le portrait de son jeune monarque. Aux pieds du tombeau de Louis de France, on voit la Discorde et la Guerre enchaînées : elles font effort pour rompre leurs chaînes et pour se relever, mais les rayons du bouclier semblent, en éclairant leurs mouvements, les rendre immobiles.

Quatrième et cinquième médailles.

La Régence déférée au duc d'Orléans. La Prudence reçoit de la Justice les rênes du char qu'elle doit conduire sur un chemin difficile; les animaux d'espèces diverses attelés au char sont les symboles des caractères opposés, dont le contraste semble partager un peuple nombreux en différentes classes, si la main qui les gouverne ne sçait les tenir unis. Le lion est l'emblème de ces hommes dont le courage aspire à l'indépendance. Le chien, courageux, mais fidèle et soumis, représente le sujet dont la valeur est animée par ses maîtres. Le mouton, le renard, sont le symbole, l'un de la simplicité, l'autre de l'intrigue.

Plusieurs desseins de ruines antiques et autres vues d'après nature, dessinées en Italie, et tirées du cabinet de M. le marquis de Marigny.

Quatorze desseins faits à Rome d'après des tableaux et des sculptures des grands maîtres.

1761.

Lycurgue blessé dans une sédition.

Dessein au crayon rouge.

1767.

Plusieurs desseins allégoriques sur les règnes des Rois de France. Ils sont destinés à être gravés pour l'ornement de la nouvelle édition de l'Histoire de France par le président Hénault.

Un dessein représentant l'École du Modèle, dans l'instant où les jeunes gens concourent au prix d'expression fondé par feu M. le comte de Caylus.

1769.

Plusieurs desseins allégoriques sur les règnes des Rois de France, destinés à être

gravés pour l'ornement de l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France par M. le président Hénault.

Douze estampes de cette même suite.

Le portrait de M. de Parcieux et autres.

Desseins sous le même numéro.

1771.

Un dessein destiné à recevoir les diverses inscriptions relatives à l'établissement de l'École militaire. On y voit les armées du Roi; la médaille frappée à l'occasion de ce édifice; sur les côtés, des figures allégoriques de Mars et l'Étude, et en bas quelques-uns des exercices des élèves.

Plusieurs desseins qui ont été gravés pour servir à l'ornement de la traduction de Térence par l'abbé Le Monnier, le frontispice de sa traduction de Perse et autres, sous le même numéro.

1773.

Plusieurs desseins des Aventures de Télémaque destinés à une édition in-8 de ce livre.

Deux desseins allégoriques sur l'Histoire de France. Continuation de la suite destinée à orner l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France par feu M. le président Hénault.

1775.

Un sujet de l'Astrée.

Deux sujets de l'*Iliade* d'Homère.

Quatre sujets des Aventures de Télémaque.

Huit sujets des principales fêtes de l'année. Ces dessins ont été composés pour le Missel de la Chapelle de Versailles [1].

1. A propos de ce missel de la chapelle de Versailles, dont deux dessins à la sanguine sont chez M. Delbergue-Cormont et dont un troisième est conservé à Vienne, voici une note curieuse au verso de la sanguine de l'*Albertina* représentant une multitude d'anges-amours faisant de la musique sur les nuages : « Dessin de Cochin le fils, garde des dessins du Roi en 1772. Dès cette année, le Roi ordonna à son grand aumônier de faire exécuter un superbe missel pour servir à sa chapelle les jours de grandes cérémonies. Ce missel devoit être manuscrit sur le plus beau vélin; le grand aumônier qui dirigeoit cette entreprise chargea Cochin de composer tous les dessins des mystères de chaque fête. Ces compositions devoient être exécutées en miniature sur vélin par les meilleurs artistes en ce genre, enrichies de superbes bordures et ornemens peints et coloriés et rehaussés de l'or le plus brillant, tel que nous en voyons dans des anciens livres, découverte toute récente qui venoit d'être faite par un religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs.

J'ai vu une demi-douzaine de ces peintures précieuses exécutées dans ce temps, qui me font regretter que cette entreprise n'ait pas été terminée.

Comme la musique de la chapelle du Roi étoit composée des plus célèbres artistes, Cochin plaça en frontispice de ce volume, pour fleuron, ce dessin qu'il fit pour être peint en miniature, que je vous envoie, qui est un concert d'anges, allégorie très bien trouvée pour être placée à l'ouverture de ce livre.

Il y a peu de temps que ce dessin a été vendu à la vente de M. de la Ferté, intendant des Menus-Plaisirs du Roi, qui l'avoit en sa possession, ainsi que ceux de Moreau le Jeune que je vous envoie. Ceux que je vous avois indiqués dessinés à la mine de plomb étoient vendus lorsque je fus chez le marchand pour les revoir. Je n'en ai pas de regret, ayant pu les remplacer par ceux-ci. »

Quatre desseins des principales pièces de théâtre de M. de Belloy.

Autres desseins. Sujets allégoriques.

1781.

Un dessein représentant l'Enlèvement des Sabines.

Autre dessein. Les Nymphes de Calypso mettant le feu au vaisseau bâti par Mentor.

Plusieurs desseins dont les sujets sont tirés de l'*Émile* de Rousseau, destinés à l'édition de Genève.

STRAS

Marchand Joyalier du Roy demeurant à Paris Quay des Orfévres au Duc de Bourgogne. Avertit Mesieurs les Metteurs en œuvre de tout Pays, Provinces, et Nation quil possede dans la derniere perfections le Secret de bien faire les Feuilles blanches, comme aussi celle de touttes autre couleurs. Peint touttes sortes de Pierres très avantageusement, egales à celles d'Orient. Vend de la Poudre d'Or parfaite, et enverra à condition à quiconque souhaitera Diamans et autre Pierreries precieuses, en œuvre et hors d'œuvre, en Gros et en détail. Le tout à très juste Prix.



A Quantin Imp. Edit.

PREMIERE EAU-FORTE DU MAITRE

ŒUVRE GRAVÉ DE COCHIN[1]

EAUX-FORTES DE LA MAIN DU MAITRE

1. Stras, *Marchand Joyalier du Roy, demeurant à Paris, Quay des Orfèvres, au Duc de Bourgogne. Avertit Messieurs les metteurs en œuvre de tout pays, provinces et nation, qu'il possède dans la dernière perfection le secret de bien faire les feuilles blanches, comme aussi celles de toutes autres couleurs. Peint toutes sortes de pierres très avantageusement égales à celles d'Orient. Vend de la poudre d'or parfaite, et enverra à condition à quiconque souhaitera* Diamants *et autres* Pierreries *précieuses, en œuvre et hors d'œuvre, en gros et en détail. Le tout à très juste prix.* Sans nom de dessinateur et de graveur. Jombert dit dans son catalogue : Elle est extrêmement rare avant la lettre; il n'y a point de différence sensible entre l'eau-forte et le fini. — 2. Planche de *griffonnis* où se rencontrent deux études de l'homme en bonnet de coton des « Misotechnites »; deux branches d'arbre et l'attelée de gens du bateau, de la vue de la ville d'Orléans par Desfriches. Eau-forte pure, sans nom de dessinateur et de graveur. — 3. La Fontaine *de Saint-Innocent.* Un petit maître regardant avec une loupe les nymphes de Goujon, sans nom de dessinateur et de graveur[2].

PORTRAITS EN MÉDAILLONS.

(*Rangés par ordre chronologique suivant la date de leur gravure.*)

Antoine-François Prévost, gravé par Wille. — L'abbé Franciscus-Benalius Tarvisinus, par Cochin fils. — M. de Vandières, eau-forte par Cochin, en 1752. Planche non terminée. — A.-G. Poisson de Vandières, par Watelet. — Cl.-A. de Thubières, comte de Caylus, par Cochin. — Jacques Laure, ch^er^ de Breteuil, par Watelet. — M. Lady Hervey, par Watelet. — S.-C. Boutin, receveur général des finances, par Watelet. — Louis de Silvestre, peintre du Roy, par Watelet. Le dessin original passait à la vente de Boilly en 1869. — Charles Parrocel, peintre du Roy, par Cochin, à l'eau-forte, et terminé par Dupuis. — Claude-Henri Watelet, receveur général des finances, gravé deux fois par l'auteur. — Marguerite le Comte, des Académies de peinture et de belles-

1. Je ne fais que le catalogue du dessinateur.

2. Parmi les eaux-fortes de Cochin, je ne vois guère que ces trois eaux-fortes qui aient un caractère d'eaux-fortes de peintres, qui ne soient pas des eaux-fortes de gravures de commerce, et encore n'est-il pas bien certain que cette dernière, qui ne figure pas dans l'œuvre de Cochin du Cabinet des estampes, soit de lui.

lettres de Rome, Bologne, Florence, par Watelet. — L'abbé P.-F. Copette, docteur de Sorbonne, par Watelet. — L'abbé P.-I. Boudot, garde des livres de la Bibliothèque du Roy, par de Poilly. — D. Dodart, de l'Académie des sciences, par Watelet. — Marc-René, marquis de Voyer, par Watelet. — Cl.-Al. de Villeneuve, comte de Vence, par Watelet. — Charles-Nicolas Cochin, par Daullé. D'après un dessin fait avant 1764. — J. d'Alembert, par Watelet. — Carle Vanloo, premier peintre du Roy, par Daullé. — François Boucher, premier peintre du Roy, par Laurent Cars. Le dessin original, à la mine de plomb, se vendait 17 liv. 19 sols, à la vente Sireul, en 1781. — Edme Bouchardon, sculpteur du Roy, par Cochin. — A.-L. de la Live de Jully, introducteur des ambassadeurs, par l'auteur. — J.-N.-W. de Valogni, par Watelet. — Jean-Marie-Baptiste Pierre, premier peintre du Roy, par Watelet. — Jean-Simon Chardin, peintre du Roy, par Laurent Cars. — Françoise-Marguerite Pouget, épouse de M. Chardin, par Laurent Cars. — Gaspard du Change, graveur du Roy, par Dupuis. — Léon Ménard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par Dupuis. — Pierre Prault, *père*, imprimeur-libraire de Paris, par Laurent Cars. — Mademoiselle Clairon, actrice de la Comédie-Française, par Schmidt, à Berlin. — Sébastien-Antoine Slodtz, dessinateur du cabinet du Roy, par Laurent Cars. — Paul-Ambroise Slodtz, sculpteur du Roy, par Laurent Cars. — Michel-Ange Slodtz, *le Romain*, sculpteur du Roy, par Laurent Cars. — Le prince de Turenne, par Cochin. — Jacques-Étienne marquis de Sommery, colonel d'infanterie, lieutenant aux gardes-françaises, par Watelet. — S.-B. Baudouin, capitaine aux gardes-françaises, par Watelet. — De Boissy, de l'Académie française, par Cochin, à l'eau-forte, — I.-F.-A. Brunet de Neuilly, par Watelet. — Le marquis de Marigny, directeur général des bâtimens, arts, manufactures de France, par Cochin. — Le duc de la Vallière, par Cochin. — J.-G. Soufflot, controlleur des bâtimens du Roy, par Laurent Cars. — Madame la marquise d'Étampes, par de la Live. — Joachim Gras, trésorier de France, par Cochin. — Étienne Jeaurat, peintre du Roy, garde des tableaux du cabinet de S. M., par Martinasie. — A.-P.-F. Chastre de Billy, par Watelet. — Jean Restout, peintre du Roy, par Cochin, à l'eau-forte. — Jean-Baptiste Massé, peintre du Roy, par Cochin, à l'eau-forte. — Philippe Cayeux, sculpteur, par Lempereur. — Mademoiselle Ledaulceur enfant, assise sur une chaise, tenant un éventail fermé, par Mme Ledaulceur mère, à l'eau-forte. — Autre portrait d'une jeune fille, par Mme Ledaulceur mère, à l'eau-forte. — Jean Denis Lempereur, ancien échevin de la ville de Paris, par Gonord, en fac-similé, au moyen du nouvel art de M. Magny. — J. du Ronceray, épouse de M. Favart, par M. Flipart. Les épreuves recherchées de Mme Favart sont avant les quatre vers de Voltaire. — L. Bay de Curys, contrôleur des Menus-Plaisirs du Roy, par Watelet. — P. Jolyot de Crébillon[1], par Watelet. — P. de la Place, de l'Académie françoise, par Cochin, à l'eau-forte. — Camille Falconet, médecin consultant du Roy, d'après le modèle d'Étienne Falconet le sculpteur, par Moitte. — Sauveur-François Morand, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, par Cam-

1. Il y a un portrait de Corneille d'après Lebrun, gravé par Ficquet dont les ornements sont dessinés par Cochin fils.

pion de Tersan, à l'eau-forte. — J. Sarrau, chirurgien des bâtimens du Roy, par Watelet. — Marie-Joseph Savalette de Buchelay, par Augustin de Saint-Aubin. — Albert-François Floncel, censeur royal, par Benoist. — Jean-François Denis, trésorier général des bâtiments du Roy, par François, en manière de crayon. — Marguerite-Claude Denis, *née de Foissy*, par François, en manière de crayon. — Charles Duclos, historiographe de France, par Cochin, à l'eau-forte. — Alexis Clairault, de l'Académie des sciences, par Campion de Tersan. — Alexis-Claude Clairault, des Académies des sciences de Paris, de Londres, par Watelet. — N. de Verri, auditeur de rote, par Campion de Tersan. — A.-B.-J. Turgot, intendant de Limoges, par Watelet. — Jean-Nicolas Moreau, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, par Moitte. — F. de Chevert, lieutenant général des armées du Roy, par Watelet. — L.-Fr.-Cl. Marin, secrétaire général de la librairie de France, par Fessard. — Louis-René de Caradeuc de la Chalotais, procureur général du Roy au Parlement de Bretagne, par Moitte. — A.-L. Séguier, avocat général du Parlement de Paris, par Cochin, à l'eau-forte. — L'honorable Monsieur Thomas Walpole, membre du Parlement d'Angleterre, par Augustin de Saint-Aubin. — Le comte Maurice de Bruhl de Martins-Kirk, par Miger. — M. David Hume, historien anglois, par Miger. — D. Garrick, acteur anglois, par Cochin et Dupuis. — J.-P. de Bougainville, de l'Académie françoise, par Fessard. — L'abbé Claude-Henry Fusée de Voisenon, de l'Académie françoise, par Cathelin. Le dessin original se vendait à la vente du 19 janvier 1873. Il repassait à la vente de M. Mahérault, où il se vendait 349 francs. — Madame Le Normand d'Étioles, désignée par quatre vers au-dessous de son portrait, par Aug. de Saint-Aubin[1]. — Ludovicus XV, Rex Christianissimus, par Prevost. — Jean-Antoine Rigoley de Juvigny, conseiller au Parlement de Metz, par Miger. — Charles de Brosses, comte de Tournay, président à mortier au Parlement de Dijon, par Aug. de Saint-Aubin. — Le prince Louis de Rohan-Guemenée, de l'Académie françoise, par Campion de Tersan. — Hans de Stanley, par Miger. — J.-F. Marmontel, de l'Académie françoise, par Aug. de Saint-Aubin. — Pierre-Jean Mariette, contrôleur général de la grande chancellerie, amateur honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, etc., par Aug. de Saint-Aubin. — Claude-Mathieu Radix, par Aug. de Saint-Aubin. — Marie-Élisabeth Denis, femme de M. Radix, par Aug. de Saint-Aubin. — Monet, ancien directeur de l'Opéra-Comique, par Aug. de Saint-Aubin. — François de Regny, consul de France à Gênes, par Campion. — Laurent-François Prault, fils aîné, imprimeur-libraire à Paris, par Cathelin. — Louis de Grimaldi, évêque du Mans, par Gaucher. — L'abbé Henry-Philippe Chauvelin, conseiller en la grande chambre du Parlement de Paris, par Cochin. — Esprit-Joseph-Antoine Blanchard, maître de musique de la Chapelle du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — L'abbé Charles Gauzargues, maître de musique de la Chapelle du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Jean-Joseph Cassanea de Mondonville, maître de musique de la Chapelle du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin

1. Avec des traits si doux, l'Amour en la formant,

. . . .

original, au crayon noir, passait à la vente Tondu en 1865. — Pierre Jeliote, de la musique de la Chambre du Roy, par Cochin. La planche est restée inachevée. Le dessin original, au crayon noir, passait à la vente Tondu en 1865. — M. l'abbé Pommyer, conseiller en la grande Chambre du Parlement de Paris, par Cochin, à l'eau-forte. La planche n'a point été achevée. — J.-J. Dortous de Mairan, de l'Académie des sciences, par Miger. — Salvator-Franciscus Morand, par Aug. de Saint-Aubin. — Charles-Marie de la Condamine, de l'Académie des sciences, par Choffard. — Cliquot de Blervache, inspecteur du commerce, par Moitte. — Laurent Cars, graveur du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Guillaume Le Blond, maître de mathématiques des Enfans de France, par Aug. de Saint-Aubin. — Henri IV, Roy de France et de Navarre, par Cathelin. — Guillaume Coustou, sculpteur du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original passait à la vente du 19 janvier 1873. — Charles-Antoine Jombert, libraire du Roy pour le génie et l'artillerie, par Aug. de Saint-Aubin. — Joseph-Marie-François de Lassone, premier médecin de la feue Reine, par Aug. de Saint-Aubin. — Jacques Dumont le Romain, peintre du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Jean-Baptiste Sully, surintendant de la musique du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — A. Deparcieux, de l'Académie des sciences de Paris, par Aug. de Saint-Aubin. — Roettiers le père, orfèvre du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Sorbeck, chirurgien des Mousquetaires du Roy, par Moitte. — Guérin, chirurgien des Mousquetaires du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Aignan-Thomas Desfriches, négociant à Orléans, par Campion. — Charles Goldoni, par Le Beau. Le dessin original, à la mine de plomb, se vendait à la vente du 4 février 1861. — François de Paule Jacquier, professeur à la Sapience de Rome, par Nicollet. — Le Seur, professeur de mathématiques à la Sapience de Rome, par Nicollet. — Le Marquis Scipion Maffei, sans nom de graveur. — M. A.-N. de Croismares, Mquis de Lasson, par Halm. — Antoine Thomas, de l'Académie française, par A. Thomas. — J.-B. Peronneau, de l'Académie royale de peinture, par Nicollet. — Moiroux, par Miger. — Grimaldi, par Gaucher. — Jean-Baptiste Descamps, peintre du Roy, par Rousseau. — Guillaume-Thomas Raynal, de la Société royale de Londres, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original au crayon noir, passait à la vente de Montmerqué, en 1861. — E.-C. Fréron, par Gaucher. — Victor Tristant, économe du château de Bicêtre, par Baron. — M. C. Lemesle, de l'Académie des sciences et belles-lettres de Rouen, par Nicollet. — C.-N. Cochin, chevalier de l'Ordre du Roy, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture, par Aug. de Saint-Aubin, d'après un dessin de 1771. — André Danican Philidor, maître de la chapelle du duc régnant des Deux-Ponts, par Aug. de Saint-Aubin. — P.-A. Caron de Beaumarchais, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-J. Caffieri, sculpteur du Roy, par Aug. de Saint-Aubin. — Alexis Piron, par Aug. de Saint-Aubin. — Antoine Beaume, maître apothicaire, par Aug. de Saint-Aubin. — A.-T. Hue, marquis de Miroménil, premier président du Parlement de Rouen, par Prévost. — J.-C.-P. Trudaine, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original, au crayon noir, passait à la vente de Monmerqué en 1861. Joseph-Charles Roettiers, graveur général des Monnoyes et Chancelleries de France, par Aug. de Saint-Aubin. — Nicolas Montholon, premier président du Parlement de

Rouen, par Nicollet. — Noel Hallé, peintre du Roi, par Nicollet. — J.-B. Pierre, premier peintre du Roi, par Aug. de Saint-Aubin. — Jean-Siméon Chardin, peintre du Roi, par Rousseau. — Charles-Pierre Coustou, architecte du Roi, par Nicollet. — A. Roslin, peintre du Roi, par Nicollet. — N.-B. Lépicié, professeur de l'Académie royale de peinture, par Rousseau. — N. Cuvillier, par Pariset. — Joannes..., par Mme Lingée. — Sophie Lecoulteux du Molay, par Aug. de Saint-Aubin. — Benjamin Francklin, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-B. Le Blanc, par Aug. de Saint-Aubin. — Joseph Vernet, peintre du Roi, par Nicollet. Le dessin, au crayon noir, signé et daté, est chez M. Duriez. — Léonard Leroux, architecte du Roi, par Aug. de Saint-Aubin. — Jean-Baptiste Pigalle, sculpteur du Roi, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-B. Le Bas, graveur du Roi, par Cathelin. — Aimé-Charles Lorry, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, par Aug. de Saint-Aubin. — Ch.-G. Fenouillot de Falbaire de Quincey, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original est dans ma collection. — P.-J. Bitaubé, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-L. de Malteste, par Aug. de Saint-Aubin. — P.-M. Maloet, conseiller d'État, par Aug. de Saint-Aubin. Le dessin original, au crayon noir, passait à la vente du 19 janvier 1873.

Il existe une série de plus petits portraits en médaillons, dont quelques-uns portent en haut : Société académique des Enfans d'Apollon.

P. Ferray, par Rousseau. — J. Gosseaume, par Cathelin. — J.-B. Canavas, par Mme Lingée. — M. Sejan, par Mme Lingée. — C.-T. Godefroy de Villataneuse, par Cathelin. — C.-G. Coqueley de Chaussepierre, par Rousseau. — J.-L.-C.-T.-C. Trevilliers, par Cathelin. — H.-J. Perignon, par Miger. — C. Ernest, baron de Bagge, par Miger. — M.-J. de Mereaux, par Miger. — M.-C. Fieux, par Miger. — S.-D. Grosse, *de Potsdam*, par Cathelin. Le dessin à la pierre d'Italie est chez le baron Portalis. — J.-B. Davaux, par Miger. — J.-J. Charpentier, par Miger. — C.-P. Abel, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-C. Caffin, par Cathelin. — A. Gaurier, par Mme Lingée. — M. Roze, par Miger. — J. Punto, par Miger. — A. Renou, par Miger. — A. Sacchini, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-B. Cardon, par Miger. — P.-J. Marco, par Aug. de Saint-Aubin. — J. Treyer, par Miger. — H. Guerillot, par Aug. de Saint-Aubin. — P.-L. Moline, *amat.*, avocat au Parlement, auteur lyrique, par Mme Lingée[1]. — J.-L. Duport, *amat.*, professeur de violoncelle et compositeur, par Mme Lingée. — J.-B. Cottereau, *amat.*, par Mme Lingée. — F. Dumont, *amat.*, peintre du Roi, par Aug. de Saint-Aubin. — L.-P. Prault, par Aug. de Saint-Aubin. — J.-M. Moreau le jeune, *amat.*, dessinateur et graveur du cabinet du Roi, par Aug. de Saint-Aubin.

A ces portraits il faut encore joindre le portrait en médaillon de Fortunée-Marie d'Est, princesse de Conti, gravé par Aug. de Saint-Aubin, faisant pendant du portail de la nouvelle église de Saint-Chaumont, et le petit portrait de M. de Marigny[2],

1. En fac-similé de crayon comme la plupart des dessins gravés par elle dans cette série.

2. Quant au fragment de la gravure de Clairon sur un char, d'après le dessin de Vanloo, Cochin n'a fait que graver deux fois la tête de la Clairon qui avait été déjà gravée par Cars et Jardinier, et qui fut une troisième fois effacée pour être regravée en dernier lieu par Beauvarlet.

gravé par Prévost dans le frontispice du catalogue de sa vente, et encore le petit portrait du graveur Le Bas, gravé par Gaucher dans le frontispice du catalogue de sa vente.

N'oublions pas non plus le portrait en médaillon de Marie-Antoinette, gravé par Prévost, et qui a pour titre : Hommage des Arts. Le dessin à la sanguine du profil de la Reine et des amours enguirlandant de fleurs le médaillon passait à la vente du 28 février 1877. Et citons encore comme effigie de Marie-Antoinette « les Grâces soutenant la couronne au-dessus de la tête de Marie-Antoinette entourée de toutes les Vertus », gravé par de Longueil.

Dans ces sortes de portraits rentre encore le portrait du Duc d'Orléans, gravé dans le frontispice de ses « Pierres gravées ». Le dessin original à la sanguine du frontispice, sans le portrait, est dans ma collection.

Indépendamment de ces portraits-médaillons gravés, Cochin a fait le dessin d'autres portraits de formats divers.

Joannès Bruté, docteur de la Faculté parisienne, par Moling. — Watelet, gravé en grand par Lempereur, avec divers attributs des arts, pour mettre à la tête de son poème sur l'art de peindre, *in quarto*. — Voisenon, gravé en grand par Cathelin, avec ses armes et quatre vers au bas. — Marie-Nicolas-François de Bourguignon, chanoine de l'église de Reims, par Demarteau. — Guillaume de la Motte-Piquet, chef d'escadre, par Aug. de Saint-Aubin. — Winslow, par Romanet.

Deux très grands portraits sont : le portrait Optimo viro Perronet, gravé par A. de Saint-Aubin, et le portrait de Victor-Amédée III, dont, il est vrai, il n'a fourni que le dessin de l'encadrement[1]. Dans cette série de portraits rentrent également « le paysan de Gandelu », assis sur une chaise, gravé par Demarteau, en manière de crayon, et la femme faisant un médiateur, que je tiens pour un portrait, ce dernier portrait également gravé par Demarteau en fac-similé de sanguine.

Il est de nombreux portraits de Cochin, surtout en médaillons non gravés ; parmi ceux-ci je citerai : les portraits de M. et M[me] Bailleul, les deux dessins au crayon noir et à la sanguine, exposés au Salon de 1750, et qui passaient à la vente du 28 février 1877 ; le portrait de M[me] Fréron, à la mine de plomb, vendu 65 francs à la vente Andréossy ; le portrait de M[me] de Silvestre, à la mine de plomb, vendu 27 francs à la vente Boilly ; le portrait de M[me] Dessaux, la femme du chirurgien de l'Hôtel-Dieu, signé *C.-N. Cochin filius delin.*, 1788 ; un portrait de femme inconnue, représentée une fanchon de dentelle dans les cheveux, un collier de fourrures au cou, avec un mantelet jeté sur son corsage décolleté, dessin aux deux crayons, signé *C.-N. Cochin filius* 1759, deux portraits faisant partie de ma collection.

Un des deux portraits de Cochin serait chez M. Destailleur, et il y aurait chez M[me] Theurier de Pommier, indépendamment du portrait de l'abbé Pommier, sous les traits du paysan de Gandelu que nous avons dit avoir été gravé en manière de crayon

1. Le croquis au crayon noir, relevé de plume, du frontispice du catalogue Ménard (Marigny) est dans la collection de M. Dumesnil.



Imp. Edit

FRONTISPICE DES PIERRES GRAVÉES DU DUC D'ORLÉANS
(Collection de Goncourt)

par Demarteau, un portrait du même au crayon noir, signé et daté de Gandelu 1772; un portrait de l'abbé Pommier de Sarches, dessin au crayon noir daté de 1771; un portrait du trésorier Pommier, daté de 1772; les portraits de M. et Mme Pommier de Rougemont, l'un à la sanguine, l'autre au crayon noir, signés et datés de Gandelu 1772; le portrait de M. Tribolet d'Auvillars, dessin au crayon noir, signé et daté de Gandelu 1772; un portrait de Sedaine, dessin ovale aux deux crayons, signé et daté 1777; un portrait de Mme de Moncrif, dessin aux trois crayons, signé et daté 1780.

SUJETS RELIGIEUX.

Notre-Seigneur en prière dans le Jardin des Oliviers, avec cette légende : *Erat pernoctans in oratione*, gravé par Gallimard. — Planche sans titre et sans nom de graveur, où l'on voit un groupe de bienheureux les mains tendues vers le Saint-Esprit. — Le Mystère de la Sainte Trinité, gravé par Bonnet, en manière de crayon. — Panis Angelorum, Panis Hominum, deux estampes gravées en manière de crayon, par Mme Lingée. — La Fête du Saint-Sacrement, La Fête de saint Louis, deux estampes gravées en manière de sanguine, par J.-B. Lucien.

Parmi les sujets religieux non gravés, signalons une curiosité de ce dessinateur et vignettiste, qu'on ne connaît pas comme peintre. C'est le n° 13 de la vente Le Bas : La Vierge tenant l'Enfant Jésus que caresse saint Jean. Ce tableau est peint en grisaille (H. 13 p.; L. 16 p. 6 l., toile). Du reste, ce n'est pas l'unique camaïeu qui soit arrivé aux enchères. Dans la vente de Cochin après décès nous trouvons, sous le n° 6 : Un sujet d'enfans, Génies des Arts, peints en camaïeux, par feu sieur Cochin, sur toile de 22 pouces de large sur 18 de haut. Et nous trouvons encore parmi les sujets gravés d'après Cochin dans l'Histoire générale des Voyages de l'abbé Prévost : Don Daniel de Silva, comte de Sogno, gravé par Tardieu fils, d'après un tableau en grisaille peint par Cochin.

Dans les dessins religieux non gravés, dix sanguines des compositions pour le Missel de la Chapelle du Roi, passaient sous le n° 774, à la vente du 4 février 1861.

SUJETS DE LA FABLE.

Vertumne et Pomone, gravé par Pruneau. — Les Nymphes de Calypso mettant le feu au vaisseau de Mentor..., par Patas. — Télémaque dans l'ile de Chypre, au temple de Vénus, par Patas.

Parmi les dessins mythologiques non gravés, Jombert parle avec admiration d'une grande sanguine de Cochin, représentant les amours de Zéphire et de Flore, dessin composé à Menars en juillet 1764, et dont Cochin avait fait cadeau à son ami Desfriches.

SCÈNES DE L'HISTOIRE ANCIENNE.

Lycurgue blessé dans une sédition, gravé par Demarteau, en manière de sanguine. Les épreuves recherchées sont avant : *pour sa réception à l'Académie*. Ce dessin a été

le morceau d'agrément de Cochin, qui, continuellement occupé par le Roi, n'avait pu exécuter la gravure de son dessin allégorique sur l'Académie de peinture, qui lui avait été ordonné pour son morceau de réception.

Parmi les compositions de l'Histoire ancienne non gravées, les dessins de « Virginius qui tue sa fille » et de « Brutus qui fait mourir ses deux fils », dessins composés à la sollicitation de M. Rollin, et dont Cochin devait faire une suite pour orner les cabinets des savants et des hommes de lettres, faisaient partie de la collection de Jombert, qui les avait reçus en cadeau de Cochin. Ils étaient exécutés à la mine de plomb sur peau vélin (H. 8 p. 3 l.; L. 13 p. 10 l.).

SUJETS ALLÉGORIQUES.

L'Histoire assise sur une roue, entourée de Génies dérobant des médailles au Temps, gravé par Cochin. Projet d'un frontispice pour l'Histoire universelle de Puffendorf. — Médaillon de la ville de Dinant tenant l'écu de ses armes avec cette légende: *Dinani gratitudinis Monumentum,* par Cochin. — Naissance du Roi, par Cochin. — Mort de Louis XIV, par Cochin. — Avènement de Louis XV à la couronne, par Cochin, à l'eau-forte, et terminé par Ingram. — La Régence du royaume déférée au duc d'Orléans, par Cochin, à l'eau-forte, et terminé par Dupuis[1]. — L'application du Régent aux affaires et l'espérance que donne le Roi, par Flipart. — Rétablissement du commerce et de la marine sous le duc d'Orléans, par Cochin, à l'eau-forte, et terminé par Dupuis. — Établissement de la Chambre de Justice contre l'avarice et l'avidité des maltôtiers, par Gallimard. Ces estampes allégoriques étaient destinées à orner une Histoire de Louis XV par médailles, imprimée in-folio par l'Imprimerie royale, histoire dont la publication a été interrompue avant de paraître. — *Regius Infans,* par Tardieu. Allégorie en mémoire des mariages faits aux dépens de la ville de Paris, en réjouissance de la naissance du duc de Bourgogne, en décembre 1751. — Estampe allégorique pour la convalescence de Mme de Pompadour, par Cochin. La mort de la favorite, arrivée quinze jours après cette fausse apparence d'un retour de santé, a fait supprimer la planche, qui est très rare. — LA MORT A RÉVÉLÉ LE SECRET DE LA VIE, gravé par Demarteau en manière de crayon. Allégorie relative à la mort du Dauphin. A la vente du marquis de Menars passait un volume in-folio contenant trois projets pour le tombeau de feu Monseigneur le Dauphin, composé de dix dessins de divers groupes de figures allégoriques exécutés à la sanguine, avec explications manuscrites pour chacun des dessins. Ce volume était acheté 176 livres par M. Lenoir. La sanguine gravée se vendait à la vente du 19 novembre 1777. — Allégorie relative à l'institution de l'École militaire, par Gallimard. — Portrait allégorique de Louis XVI, avec au bas les vers : *L'Abondance et les Arts, les Talens, la Justice...,* gravé par de Longueil. — Portrait allégorique de Marie-Antoinette avec les vers : *Les Grâces sur son front soutiennent la couronne,* par de Longueil.

1. Voir la description de ces quatre planches au Salon de 1755.

Les premières idées de ces deux allégories, croquis à la pierre d'Italie, ont passé à la vente du 18 décembre 1879. — Eugénie ou la noblesse, par Rousseau. Figure allégorique de Marie-Antoinette. — La Philopatrie, *nouveau personnage iconologique,* par Laurent. — La France témoigne son affection a la ville de Liège, par Demarteau, en manière de crayon. — L'Impératrice de Russie donne aux diverses nations qui composent son empire le nouveau code de ses lois, par Choffard. — Estampe allégorique à la protection que le roi de Suède accorde aux arts et aux sciences, par Floding. — Frontispice de l'Encyclopédie, par Prévost. Le dessin a été en vente chez Blaisot. — Le Génie du dessein, par Ouvrier. *D'après le tableau original peint par M. Cochin fils,* sans aucun doute, le tableau vendu sous le n° 6 à la vente de Cochin. — La Justice protège les Arts, gravé par Demarteau en manière de crayon. Le dessin a été donné à M. Séguier, avocat général du Parlement de Paris, rapporteur dans le procès intenté par la communauté des maîtres-peintres- de Saint-Luc contre l'Académie royale de peinture et de sculpture. — La Justice fait prendre la plume, la Raison dicte, par Demarteau. Le dessin original a été donné au secrétaire de M. Séguier à propos de la même affaire.

A ces grands dessins, il faut joindre la multitude des petits dessins allégoriques pour l'Iconologie, dont les dessins originaux en très grand nombre passaient sous le n° 39 à la vente Greverath, en 1856, et dont d'autres passaient à des ventes faites par Féral. A la vente Mahérault, le Bon et le Mauvais Génie, un de ces dessins que l'on payait autrefois chez Leblanc, un franc, était adjugé à 219 francs. Dans ma collection figurent la Sureté, le Péril; la Simplicité, la Ruse *ou* la Fourberie; l'Opinion, l'Entêtement, l'Incertitude; les deux premiers à la pierre noire, le troisième à la sanguine.

Parmi les dessins allégoriques non gravés, Jombert donne la description du dessin exposé au Salon de 1741, et qu'il dit avoir été composé par Cochin pour son agrément à l'Académie. Il était au crayon noir rehaussé de blanc sur papier bleu tendre (H. 21 p.; L. 16 p.).

Dans le catalogue Paignon-Dijonval figurent, sous le n° 3493, deux dessins à la plume lavés d'encre (H. 3 p.; L. 4 p.) représentant, l'un, un homme présentant un placet au Roi, et la Satire, le corps ceint d'un serpent, faisant aiguiser des flèches par un mauvais génie; l'autre, un Génie du mal, déchirant les écrits des auteurs contemporains. Dans le même catalogue figure encore un dessin allégorique : « La Religion obscurcie par la loi judaïque ».

A la vente du 26 novembre 1876, se vendait un dessin à l'encre de Chine, représentant une Minerve, avec un bouclier aux armes de France, retirant une femme du milieu de ruines, sur lesquelles était écrit : *Velleja.* A la vente Em. Martin passait Charles III, médaille entourée de figures allégoriques où l'on voit un Espagnol enlevant les fers aux sauvages, sanguine signée et datée 1777.

SCÈNES DE LA VIE FAMILIÈRE.

Le Tailleur pour dame, dessiné et gravé par Cochin fils. — La Ravaudeuse, gravé par Ravenet. — Le Charbonnier, par Ravenet. — Le Masson (sic), par Ravenet. — La Blanchisseuse, par Michelle Thévenard. — L'Ouvrière en dentelle, par Aveline. Une note manuscrite de l'exemplaire du Cabinet des estampes dit qu'il faut avoir de ces planches de modes *l'eau-forte et le fini.* — La Soirée, gravée par Gallimard. Le dessin à la sanguine sur papier blanc (H. 9 p.; L. 12 p.) figure sous le n° 3490 dans le catalogue Paignon-Dijonval. — L'Enfance, dessinée et gravée par Cochin. — L'Adolescence, par Schmidt. — L'Age viril, par Jeanne Renard Dubos. — La Vieillesse, par Beauvais. — Le Chanteur de cantiques, par Madeleine Cochin. — La Charmante Catin, par Madeleine Cochin. Ces deux estampes ont été gravées d'après une suite de neuf dessins faits par Cochin dans sa jeunesse, dont voici la liste : 2° le Chanteur de cantiques; 3° la Charmante Catin; 4° une Savoyarde qui montre la marmotte et qui la fait danser dans la rue devant la boutique d'un pâtissier; 5° un Savoyard qui montre la lanterne magique dans une chambre; 6° le Napolitain qui fait danser deux petites marionnettes en jouant de la cornemuse; 7° Simone, femme célèbre d'un opérateur ambulant, à cheval avec son singe, accompagnée de deux trompettes aussi à cheval; 8° un Rémouleur devant la boutique d'un savetier; 9° un Jongleur qui fait danser un ours muselé et qui danse avec lui, dans la rue, devant la boutique d'un libraire. Ces huit dessins étaient précédés d'un cartel dessiné, au haut duquel un homme et une femme du bas peuple s'embrassaient, au bas duquel un montreur d'ours sonnait de la trompette, et où, dans le lointain, sur une espèce de théâtre, se voyaient plusieurs singes habillés. Sur le cartel se lisait : Diverses charges des rues de Paris, *Cochin filius fecit* 1731. — Le Camouflet, par Dupuis. — Les dessins du « Camouflet », du « Château de cartes », dessins aux crayons noir et blanc sur papier bleu, figurent sous le n° 3494 dans le catalogue Paignon-Dijonval (H. 8 p.; L. 7 p.). — Le Chateau de cartes, par Dupuis. — Le Médecin observateur, par Cochin. — Le Plaisir des bonnes gens, par Mme Lingée, en fac-similé de crayon. — Un gentilhomme et une femme soupant regardés par des femmes se tenant dans une galerie de tableaux, par Mme Lingée. — « Madame J.[1] couchée dans son lit, Madame B. au pied de son lit, dessinée d'après nature par Cochin fils en 1750, le jour de la petite fête-Dieu », gravée par Saint-Non.

Parmi les dessins non gravés :

Un dessin à la pierre noire sur papier blanc, sujet de la vie privée : composition de sept figures (H. 13 p.; L. 10 p.), passait, en 1786, à la vente de M. de Saint-Maurice.

1. Sans doute Mme Jombert, la femme du libraire. Deux vignettes de Cochin pour une illustration portent, gravées en bas : *Dédié à Madame Jombert.*

« Le Menuet sous Louis XV », dessin à la plume lavé d'aquarelle, se vendait 45 fr. à la vente Saint, en 1846.

Une société de gentilshommes et de dames parées se promenant dans un parc; une femme, vue de dos, montre en l'air quelque chose du bout de son éventail fermé. Ce dessin, aquarellé sur trait de plume, fait partie de ma collection.

FÊTES DE LA COUR, AUDIENCES PUBLIQUES, ILLUMINATIONS, FEUX D'ARTIFICE, BALS MASQUÉS, POMPES FUNÈBRES.

Préparatifs du grand feu d'artifice *que S. E. M. le cardinal de Polignac fit tirer à Rome, dans la place Navone, le 30 novembre 1729, pour la naissance de* Monseigneur le Dauphin, gravé par Cochin le fils d'après un dessin de Panini. — Dessin de l'illumination et du Feu d'artifice donné a Monseigneur le Dauphin, *à Meudon, le 3e septembre* 1735, gravé à l'eau-forte et retouché au burin par Cochin fils, d'après l'invention de Bonneval[1]. — Vue perspective de l'illumination de la rue de la Ferronnerie, *exécutée le 29 aoust 1739 à l'occasion du mariage de Madame première de France,* les figures inventées et gravées par Cochin, la perspective par de Sève. — Décoration de l'illumination et du feu d'artifice *tiré à Versailles le 25 septembre pour le mariage de Madame première avec l'infant don Philippe*, dessiné et gravé par Cochin. — Audience publique *donnée par le Roi à l'Ambassadeur de Turquie dans la grande galerie de Versailles en janvier 1740, dessinée d'après nature par M. Cochin fils, qui a fait des études particulières des attitudes et des habillements singuliers des Turcs de la suite de l'Ambassadeur Méhémet effendi,* gravé très légèrement à l'eau-forte. La gravure n'ayant pas été terminée, Jombert dit dans son catalogue que le dessin a été donné en présent à M. de Bonneval, intendant et contrôleur des Menus-Plaisirs de S. M[2]. Le dessin original, sur peau vélin, après avoir été vendu 39 livres à la vente du sculpteur Cayeux, en 1769, se retrouvait, il y a une quinzaine d'années, dans la collection de M. Niel. — Pompe funèbre d'Élisabeth de Lorraine, reine de Sardaigne, en l'église Notre-Dame a Paris, le XXII septembre MDCCXXXXI, dessiné et gravé à l'eau-forte et retouché au burin par Cochin. — Cérémonie du mariage de Louis, Dauphin de France, avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, *dans la chapelle du château de Versailles, le* XXIII *février MDCCXLV,* dessiné sur les lieux par Cochin fils et gravé par lui-même. — Décoration de la salle de spectacles, *construite dans le manège couvert de la grande écurie à Versailles, pour la représentation de* la princesse de Navarre, *comédie-ballet, donnée à l'occasion du mariage de Louis Dauphin,* dessiné d'après nature et gravé entièrement par Cochin. Le dessin aquarellé (H. 0m,530; L. 0m,740) et qui avait fait partie, ainsi

1. Ces deux premières planches ne sont que gravées, mais déjà l'on sent dans la gravure des personnages le dessin et le faire personnel du dessinateur. Cochin dit : « M. de Bonneval avoit une petitesse de gloriole singulière, il faisoit mettre *De Bonneval invenit*, on en rioit, personne n'en étoit dupe. »

2. Cochin dit dans ses Mémoires que M. de Bonneval parut le désirer avec tant d'ardeur, lui qui était froid et peu démonstratif, qu'il lui en fit présent. « C'est à lui, ajoute-t-il, que j'avois l'obligation d'avoir travaillé pour le Roy dès l'âge de vingt ans, honneur dont j'étois flatté, ne prévoyant pas que je serois toujours fort mal payé dans ce district et que je perdrois toute ma jeunesse sans profit à leur service. »

que les deux suivants, de la collection de l'abbé Campion de Tersan, figure au Louvre sous le nº 687. — Décoration du bal paré donné par le roy *le XXIV février MDCCXLV, à l'occasion du mariage de Louis, Dauphin de France, avec Marie-Thérèse, Infante d'Espagne,* dessiné sur les lieux par Cochin fils, gravé par Cochin père. Le dessin aquarellé (H. 0^{m},530; L. 0^{m},740) figure au Louvre sous le nº 686. — Décoration du bal masqué donné par le roy *dans la grande galerie du château de Versailles la nuit du XXV au XXVI février de cette année pour le mariage de Louis, Dauphin;* dessiné d'après nature par Cochin fils, gravé par Cochin père. Le dessin à la plume légèrement aquarellé (H. 0,450; L. 0,760) figure au Louvre sous le nº 688. — Vue perspective de l'illumination de la rue de la Ferronnerie, *exécutée en septembre* 1745; les figures dessinées par Cochin, gravées par Aveline. — Élévation du grand portail de l'église Saint-Sulpice de Paris, par Ravenet, les figures dessinées et gravées par Cochin. — Vue perspective de l'intérieur de l'église Saint-Sulpice, gravée par Claude Lucas; les figures dessinées et gravées par Cochin. — Pompe funèbre de Marie-Thérèse d'Espagne, Dauphine de France, en l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis, *le V septembre MDCCXLVI,* dessinée et gravée par Cochin. — Pompe funèbre de Marie-Thérèse d'Espagne, Dauphine de France en l'église de Notre-Dame de Paris, *le XXIV novembre MDCCXLVI,* dessinée et gravée par Cochin. — Pompe funèbre de Philippe de France roy d'Espagne et des Indes, V^e du nom, en l'église Notre-Dame de Paris, *le XV décembre MDCCXLVI,* dessinée et gravée par Cochin. — Pompe funèbre de Catherine Opalinska, reine de Pologne, dans l'église Notre-Dame de Paris, le 18 mai 1747, gravée à l'eau-forte par Cochin, terminée au burin par Ouvrier. — Décoration du feu d'artifice tiré à Versailles le 30 décembre 1751, gravée à l'eau-forte par Marvie et terminée au burin par Ouvrier. — Description du catafalque du duc de Bourgogne, dans l'église de Notre-Dame de Paris, 1761, par Cochin. — Statue de Louis XV érigée dans la grande place de la ville de Rheims en 1765. Trois estampes gravées par Moitte. Deux grandes vues perspectives de la nouvelle place Louis XV, à Rheims. Les figures dessinées et gravées par Cochin, l'architecture par Choffard. — Description du catafalque de Monseigneur le Dauphin, dans l'église Notre-Dame de Paris, 1766, gravée par Prévost. — Description du mausolée de Madame la Dauphine, érigé dans l'église Notre-Dame le 3 septembre 1767, gravé par Prévost. — Description du mausolée de la Reine de France, érigé dans l'église de Saint-Denis le 11 aoust 1768, gravé par Miger. — Description du catafalque de la Reine de France, dans l'église Notre-Dame de Paris, le 6 septembre 1768, gravé par Miger. — Tombeau du maréchal de Saxe, d'après le marbre de Pigalle, gravé à l'eau-forte par Dupuis et terminé par Dupuis. — Deux études du tombeau du maréchal de Saxe, gravées par Dupuis. — Vue perspective de l'intérieur de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, les figures dessinées et gravées par Cochin. — Décoration du théatre pour la représentation des tragédies du collège des Jésuites à Rennes, à l'occasion de la distribution des prix; les figures dessinées et gravées par Cochin, la salle par Moreau.

Parmi les dessins non gravés :

Thèse soutenue en Sorbonne par M. l'abbé de Ventadour, avant que d'être nommé

recteur de l'Université de Paris. M. Cochin a fait, vers l'année 1738, ce dessin à la mine de plomb sur peau vélin, représentant la cérémonie dans la grande salle de la Sorbonne, décorée de lustres, de tapisseries des Gobelins, et d'un trône pour le Roi. On y voit les docteurs assemblés et M. de Ventadour qui argumente. Ce dessin, fait par ordre de M. le cardinal de Rohan, son oncle, n'a point été gravé. Jombert en possédait une première idée (H. 9 p. ; L. 13 p.).

« Une fête à Versailles », dessin lavé à l'encre de Chine sur trait de plume, se vendait 41 fr. à la vente Tondu, en 1865.

La représentation d'Acis et Galatée, prise de la coupe du théâtre de la petite salle de spectacle, élevée sur l'escalier des Ambassadeurs à Versailles, fait à gouache (H. 6 p.; L. 15 p.). Ce dessin, représentant le théâtre des petits appartements et Mme de Pompadour jouant sur son théâtre, est le n° 304 du catalogue du marquis de Ménars; il est aujourd'hui en la possession de M. de la Béraudière.

Un recueil de six dessins à la sanguine, parmi lesquels se trouvait une vue de la Manufacture des glaces de Saint-Gobain animée par des personnages, vendue, sous le n° 676, à la vente Guichardot, en 1875.

Les Amours de Tempé, ballet héroïque de quatre entrées, Versailles, 1752. Ce dessin, aquarellé sur trait de plume (H. 41 c. ; L. 60 c.), fait partie de ma collection.

Salle de spectacle de Versailles garnie de ses spectateurs. Le Roi est le seul homme assis au milieu des femmes qui garnissent la première rangée du balcon. Ce dessin, lavé à l'encre de Chine (H. 31 c. ; L. 41 c.), fait partie de ma collection.

Description des fêtes données par la ville de Paris, les 23 *et* 26 *février* 1745, *à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin avec Madame Marie-Thérèse, Infante d'Espagne*. Ces dessins aquarellés représentant les decorations que le prévôt des marchands et les échevins avaient fait élever dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, sur les places Dauphine et Louis-le-Grand, sous la direction de l'architecte Blondel, dessins autrefois offerts à M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, appartiennent à Mme la duchesse de Luynes, et ont été exposés en 1880 parmi les dessins de décoration et d'ornement. Je ne les ai pas vus, et ces dessins ne seraient-ils pas simplement des traits gravés coloriés avec beaucoup de soin à l'aquarelle?

ILLUSTRATIONS DE LIVRES, VIGNETTES, CARTELS, FLEURONS, CULS-DE-LAMPE, LETTRES GRISES[1].

« *Nouvelles ecclésiastiques* », in-4. Plusieurs frontispices; on ignore le nom du graveur. — Trois sujets de fables pour une édition in-8 de fables en anglais, gravés par Dubosc. Estampes très rares, les planches ayant été vendues après la mort de M. Dubosc à un cuivrier. — « *La Religion chrétienne* », par l'abbé de Hauteville, quatre vignettes gravées par Tardieu. — « *Plan de Paris* de Turgot », le cartel, ainsi

1. Le catalogue de cette série sans grande importance est immense; je renvoie au catalogue de Jombert, ne citant ici que les illustrations les plus importantes.

que les cartouches d'un certain nombre de plans et de cartes géographiques. — « *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres », trois vignettes gravées par Cochin. — « *Le Calcul différentiel et le Calcul intégral* », par l'abbé Deidier, in-4, deux vignettes gravées par Cochin. — « *Faunillane ou l'Infante jaune* », par Marivaux, volume que le comte de Tessin fit tirer seulement à deux exemplaires; la vignette et le fleuron gravés par Cochin. — « *Astronomie physique* de Gamaches », six vignettes gravées par Cochin. — « *L'Oracle* », comédie en un acte, par M. de Saint-Foy, fleuron gravé par Cochin. Dans ce fleuron il a tâché de rendre l'inimitable actrice, Mlle Gaussin, dans le moment où elle attache un ruban au col de Grandval. — « *Les Étrennes mignonnes*, pour l'année 1741 », un frontispice et un cartel gravés par Cochin. Ces estampes devant être tirées à 40 ou 50,000, Cochin avait gravé, sur le même cuivre, quatre fois ces mêmes dessins. — « *Mécanisme de l'Artillerie* », par Dulac, un frontispice gravé par Soubeyran, trois vignettes gravées par Cochin[1]. — « *La Religion* », poème par Racine fils, un frontispice et un fleuron gravés par Cochin père. — « *Heures*, dédiées à Mesdames de France », quatre petites vignettes gravées par Cochin. — *Éléments de la guerre des sièges*, par Le Blond, trois petites vignettes gravées par Cochin. — *Oraisons funèbres* de M. le cardinal Fleury, de M. de Beauvau, archevêque de Narbonne, de la Dauphine, de Philippe V, roi d'Espagne, de Madame de France, duchesse de Parme, de Monseigneur le duc de Bourgogne, de l'Infant Philippe, duc de Parme, de M. le Dauphin, de Stanislas Ier, roi de Pologne, etc., toutes oraisons décorées de fleurons et de vignettes, la plupart du temps gravés par lui. — *Œuvres de Bossuet*, une vignette pour l'en-tête du premier volume gravé par Cochin. Le dessin à la mine de plomb, sur peau vélin, passait à la vente du sculpteur Cayeux en 1769. — *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*, frontispice gravé par Cochin. — Œuvres de Jean-Baptiste Rousseau, six vignettes, neuf fleurons, neuf lettres grises, gravées par Cochin fils. — « *Le Prince des Aignes Marines* », roman, cinq vignettes gravées par Duclos. — *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par le président Hénault, première édition in-8, trois vignettes gravées par Cochin. — « *Catalogue raisonné des Curiosités* » de M. Quentin de Lorangère, frontispice gravé par Cochin père, et qui a depuis servi d'ornement au catalogue de M. de Fonspertuis et de Gersaint. Le dessin original à la sanguine passait avec sept autres dessins sous le n° 274, à la vente du sculpteur Cayeux en 1769. — « *Sallustius* », un frontispice et deux vignettes gravés par Fessard. — « *Géométrie théorique et pratique* à l'usage des artistes », par Sébastien Leclerc 1745, une vignette, deux fleurons d'enfant, dix petits sujets grotesques, six autres petits sujets grotesques et douze petits sujets de paysages gravés par Chedel. Jombert dit dans son catalogue : « Cette nouvelle édition doit son existence à une quantité de petits dessins de M. Cochin fils, que le sieur Jombert tient du génie laborieux et désintéressé de son ami; comme il venoit tous les jours passer quelques heures de récréation après son travail, il produisoit encore, en s'amusant, un de ces desseins par

1. Cochin a illustré nombre de livres sur la guerre. Il a même composé une bataille de Fontenoy gravée par Château, et fait, d'après le tableau de la Poigne, un dessin du siège de Menin, un dessin à la plume et à l'encre de Chine qui se retrouvait, sous le n° 378, à la vente de Lebrun en 1787.

chaque soirée et lui en faisoit cadeau ». — « *Manière de graver à l'eau-forte*, par Abraham Bosse », nouvelle édition; trois vignettes, la première gravée par Fessard, les deux autres par Soubeyran. — « *Virgilii Maronis Opera* », dix-huit estampes gravées par Duflos. Quatre dessins à la mine de plomb sur vélin pour les quatre livres des *Géorgiques*, et onze dessins pour l'*Énéide*, passaient sous les nos 706 et 707 à la vente du cabinet de Lempereur en 1773. — « *Contes de La Fontaine* », édition David le jeune, dix-huit vignettes gravées par Fessard, Ravenet, Chedel, etc. — « *Aminta* », Prault 1745, le fleuron et huit petites vignettes gravés par Aveline. Un exemplaire, contenant les huit dessins originaux à la mine de plomb, est chez M. Rœderer. — « *Le Tartuffe* », une vignette in-8, gravée seulement à l'eau-forte par Cochin, qui ne l'a pas achevée au burin. Cochin, de société avec les sieurs Didot et Jombert, avait entrepris une édition des comédies de Molière, dont le discours devait être entièrement gravé en romaine, avec une vignette à la tête et un fleuron à la fin de chaque scène. La mort du sieur Didot et celle du sieur Aubin, très habile graveur en lettres, jointes aux continuelles occupations de M. Cochin, ont interrompu cette entreprise. Il n'y a eu qu'une vingtaine de pages du Tartuffe gravées d'un caractère qui imite parfaitement la plus belle impression, et deux dessins de vignettes pour les deux premières scènes. — *La Malebosse*, ouvrage satirique contre Voltaire, faisant partie des Mémoires des Colporteurs, le frontispice gravé par Cochin. — « *Le Sopha* », deux petites vignettes gravées par Fessard. — « *Angola* », deux petites bordures carrées pour les titres des deux parties, gravées par Tardieu. — « *Œuvres de Boileau-Despréaux* », in-4, six estampes pour les six chants du *Lutrin*, gravées par Cochin. Les six dessins originaux, exécutés à la mine de plomb, passaient à la vente de Prault, l'imprimeur du Roi, en 1807. — « *Abrégé chronologique* du président Hénault », seconde édition, seize vignettes et fleurons gravés par Cochin et Chedel. — « *Les Amours pastorales de Daphnis et de Chloé* », édition Coustelier, quatre vignettes gravées par Chedel. Les quatre dessins originaux sur la même feuille passaient, sous le n° 709, à la vente de Lempereur en 1773. — « *Histoire générale des Voyages* » de l'abbé Prévost, in-4. Soixante-cinq vignettes, la plupart gravées par Chedel. — « *Traité des Feux d'artifice*, par Frezier », trois petites vignettes, gravées par Soubeyran et Chedel. — « *École du Jardin potager* », un frontispice et un fleuron, gravés par Sornique. — « *Le Théâtre des Grecs* », par le père Brumoy, un frontispice, six vignettes et six fleurons, gravés par Fessard. Aveline, Sornique. — « *Abrégé chronologique* » du président Hénault, troisième édition et la première, in-4, trente-huit vignettes gravées par Cochin et ses graveurs habituels. — « *Étrennes galantes* », chez Vallayer, marchand bijoutier, rue du Roule, 1751, deux petites estampes d'un pouce carré. L'Amour assis, gravé par Cochin, le reste par Choffard. — « *Annonces et Affiches de Paris* », 1752, un frontispice gravé par Fessard. — « *Lucrèce* », traduit en vers italiens, cinq frontispices, avec six vignettes en forme de bas-reliefs antiques et deux fleurons, gravés par Tardieu, Lemire, Sornique, Gallimard, etc. — « *Observations* sur les antiquités d'Herculanum », vignette, planche du Vésuve très en petit et huit planches d'antiquités dessinées de mémoire par Cochin, et gravées par Bellicard. — « *Catalogue raisonné* des tableaux du Roi », par Lépicié,

in-quarto, un fleuron et trois vignettes gravés par Gallimard, Ingram, Tardieu. Les dessins des vignettes faisant les frontispices des premier et second volume, dessins à la mine de plomb, étaient achetés 300 livres par Joullain, à la vente du marquis de Ménars. — « *Fables de La Fontaine* », l'édition in-folio en quatre volumes de 1756, où toutes les figures d'Oudry, croquées très légèrement et lavées au premier coup à l'encre de Chine sur papier gris, figures d'ailleurs incorrectes et très indécises, ont été redessinées par Cochin, qui a fait lui-même tous les traits pour les graveurs et a retouché leurs épreuves au crayon noir et blanc, à plusieurs reprises[1]. — « *L'Ile déserte* », tragédie-comédie, un frontispice où l'on voit Mlle Gaussin jouant le rôle de Constance abandonnée, gravé par Lemire. — « *Il Decamerone di Marco Giovanni Boccacio* », Londres, 1757, six vignettes d'après les dessins de Cochin, par Flipart et Lemire. Les dessins à la mine de plomb du « Repas » et de « A Femme avare galant escroc » se vendaient 1,500 francs à la vente Mahérault. — « *L'Ile des Fous* », opéra-comique mis en musique par Duni, partition in-folio, un fleuron destiné par Flipart. Le dessin à la sanguine de ce fleuron se vendait 66 francs à la vente du 18 janvier 1858. — « *Les Misotechnites aux enfers* », par Cochin fils, 1763, dix petites vignettes par Cochin. Les dix dessins dessinés sur une feuille passaient à la vente du 23 février 1778. — « *Projet pour une Salle de spectacle* de la composition de M. Cochin fils », six planches gravées par Marvie. — « *Poésies sacrées* de M. Le Franc de Pompignan », l'édition in-4 de M. Prault, huit vignettes gravées par Prault. — « *Histoire du Théâtre-François* », par le duc de la Vallière, trois estampes gravées par Massard et De Launay. — « *Abrégé chronologique* du président Hénault », quatrième édition, nombreuses planches gravées par Prévost. — « *La Peinture* », poème par Lemierre, trois planches gravées par Prévost, Ponce, Saint-Aubin. Les trois dessins originaux à la sanguine ont été vendus sous le n° 141 à la vente du 28 février 1877. — *Seize grandes estampes* représentant les batailles, audiences d'ambassadeurs, manufactures, fêtes, camps, dessinés en Chine par les Pères Jésuites, et dont Cochin a refait cinq dessins[2]. — « *Les Comédies de Térence* », traduites par l'abbé Lemonnier, un frontispice et six estampes gravés par Prévost, Saint-Aubin, Choffard et Rousseau. Deux dessins de cette série, exécutés à la san-

1. Cochin dit dans ses Remarques, à la suite de son « Mémoire sur le comte de Caylus » : « Je fus chargé de rectifier les dessins où il y avoit des figures qu'Oudry estropioit à merveille. Mon affaire étoit rangée... Mais la partie typographiqne étoit importante, et M. de Montenault, l'éditeur... n'auroit pas cru faire rien de passable sans la direction de M. Bombarde. Il sçavoit, je crois, assez bien leur peu de valeur, mais il sçavoit aussi qu'il faut avoir ces prôneurs bavards pour soy. Il y avoit à ces conférences M. Berrier, alors lieutenant de police, et depuis Ministre, M. de Malesherbes, Directeur de la Librairie et fils de M. le Chancelier, enfin ce M. Bombarde, tous grands juges, soy disant en typographie. Encore que j'aye eu quelques occasions en ma vie de voir de près combien les gens en place sont au-dessous de ce que le public en pense, il est certain que je n'ai jamais vu tenir tant de propos sérieux sur rien. M. de Malesherbes était un étourdi, le meilleur garçon possible, mais si distrait qu'à chaque instant il avoit perdu le fil de ce qu'on venoit de dire. M. Berrier mettoit de la dignité mêlée de quelque quolibet à tout ce qui se disoit. M. Bombarde, gobe-mouche, étoit successivement de tous les avis. Il étoit plaisant d'entendre les longues dissertations qu'on faiseit pour sçavoir si l'on mettroit des lettres grises, si la première seroit une fois et demi ou deux fois la hauteur des autres. »

2. Grimm affirme dans sa « Correspondance littéraire » que la gravure de ces estampes coûta plus de cent mille écus.

guine, passaient à la vente du cabinet de M. L***, en 1807. Les sept dessins originaux à la sanguine contenus dans une autre édition, Birmingham, 1772, se vendaient 180 francs à la vente Baroud en 1821, 631 francs à la vente du baron Taylor, 1876. — *Le Catalogue* de Mariette, un frontispice gravé par Choffard. — *Histoire romaine*, grandes vignettes dans un cadre orné, gravées par Masquelier, Née, Voyez, etc. — *Roland furieux,* de l'Arioste, traduction de Dussieux, 1775-1783. Les 46 dessins originaux de Cochin, à la sanguine, contenus dans un exemplaire en maroquin vert en quatre volumes, se vendaient 301 francs à la vente Detienne en 1807, 230 francs à la vente De Bure en 1853. Ils sont aujourd'hui chez M. Garnier, qui les a payés 6,000 francs. — *Gierusalemme liberata* du Tasse, édition de 1783. Les 41 dessins originaux exécutés à la pierre noire, plus 41 dessins d'en-tête et de fleurons non gravés, se vendaient 500 francs à la vente Renouard, 425 francs à la vente du comte Thibaudeau, 1,800 francs à une vente faite en 1861, 3,919 francs à la vente Double, 5,105 à la vente Grésy, en 1869. Le baron Portalis dit qu'ils sont aujourd'hui chez M. de Heredia, à Madrid. — Les *Aventures de Télémaque,* illustration gravée en manière de sanguine, par M. Lingée et J.-B. Lucien. Les dessins originaux de ces vignettes, je les ai vus pendant des années exposés en plein air, à la devanture d'un bouquiniste de l'ancienne place du Carrousel.

ADRESSES, EX-LIBRIS, BILLETS DE BAL ET DE THÉATRE.

Petite bordure ornée de pampres et de raisins formant un cartel, dont le vide est propre à recevoir un titre de livre ou quelque inscription; gravée par Cochin. — Adresse de Roberdeau, *marchand orfèvre, jouaillier,* Au Vase d'or (à Bordeaux), gravée par Cochin. — Adresse de Lattré, *graveur en lettres, rue Saint-Jacques, proche la fontaine Saint-Séverin,* gravée par Flipart[1]. — Sergent, *imprimeur en taille-douce du bureau de la Guerre et des Fortifications de Sa Majesté;* sans nom de graveur. — L'Image Notre-Dame, enseigne de Jombert, servant de fleuron au titre de l'*Astronomie physique,* gravée par Gallimard et par Flipart. — Ex-libris de M. de Boulogne, gravé par Cochin. — Ex-libris de Le Vassor de La Touche, gravé par Cochin. — Ex-libris de l'abbé Le Blanc, gravé à Rome par Gallimard en 1751, pendant le voyage de Marigny. Petite estampe rare. — Ex-libris de Mme de Pompadour, par Cochin[2]. — Petit cartel en médaillon au haut d'une bordure pour le certificat de réception de la loge de sainte Geneviève; dans ce cartel, la sainte Geneviève dessinée et gravée par Cochin. — Un très petit trophée mortuaire gravé au bas des billets d'invitation de la même loge, dessiné et gravé par Cochin. Ce trophée est très rare. — Bal paré. *A Versailles. Pour le Mariage de Monseigneur le Dauphin, le mercredi 24 février 1745,* billet gravé pour le premier mariage du Dauphin, par Cochin. — Bal paré. *A Versailles. Pour le Mariage*

1. A ces deux adresses il faut joindre l'adresse de Stras, donnée dans les eaux-fortes de la main du maître.

2. Jombert dit dans son catalogue que ces armes ont été dessinées et gravées par Cochin; il se trompe, c'est d'après un dessin de Gabriel de Saint-Aubin, que je possède, qu'elles ont été gravées.

de Monseigneur le Dauphin, le jeudi 6 février 1747, billet gravé pour le second mariage du Dauphin, par Cochin. — « Parade où l'on voit la belle Isabelle tenant son grand éventail, son amant le beau Léandre, avec son valet Pierrot », gravée par Cochin[1]. Voici ce que dit Jombert à propos de cette petite image : « Petite estampe, en hauteur de la grandeur d'une carte à jouer, qui a pu servir de billet d'entrée pour les divertissements particuliers donnés au Roy, par M[me] la marquise de Pompadour, sur le théâtre des Petits Appartements, vers la fin de 1759. »

Et je croirais volontiers, en dépit du *Lemire, inv.*, qu'appartient à Cochin le dessin des billets de la Comédie-Française, de ces jolis petits cartons entourant d'amours en tricornes de marquis, d'amours tenant en main la seringue de la cérémonie du Malade imaginaire, l'imprimé :

COMÉDIE-FRANÇOISE
DEUX PLACES
à l'Amphithéâtre

Ce 17 .

SUJETS DIVERS.

Plusieurs sujets des *Contes* de La Fontaine, dessinés par Cochin le fils en 1735 pour un marchand vitrier, nommé Celis, qui les avait fait graver par de mauvais graveurs et les vendait avec huit vers au bas. — Un grand ananas avec ses feuilles, dessiné et gravé par Cochin, en 1736, d'après une estampe du recueil des plantes du Cabinet du Roy. Pièce très rare. — Deux paysages en hauteur, intitulés : LA BALAYEUSE et LES FRUITS DE L'AUTOMNE, faits pour un marchand de Lyon nommé Pariset, gravés par Tardieu. — Prime d'émeraude dans sa grandeur naturelle, appartenant à M. le chevalier Fourques, à Montpellier, par Cochin. — M. de Montgeron présentant au Roi son livre sur la vérité des miracles, par Cochin père. Cette planche, où l'on voyait en bas un carrosse qui amenait M. de Montgeron à la Bastille, et qui a servi avec quelques changements dans les Remontrances du Parlement au Roi contre le schisme, a été supprimée par arrêt du Parlement du 4 juillet 1735. — ÉLÉVATION D'UN BUFFET D'ORGUE. Le groupe d'enfants musiciens qui couronne la partie du milieu des tuyaux d'orgue, et les têtes de chérubins, sont dessinés et gravés à l'eau-forte et au burin par Cochin. — VUE PERSPECTIVE DE LA LOGE DES CHANGES, à Lyon, bâtie sur les dessins de Soufflot; les figures dessinées et gravées par Cochin. — Trois petites estampes représentant les Boutiques en forme de guérites décorées, que l'Académie royale de peinture et de sculpture se propose de faire élever dans les tourelles du pont Neuf, sur les dessins de M. Cochin fils. — DON QUICHOTTE EST LAVÉ PAR LES DAMES DE LA DUCHESSE, gravé par Ravenet. — DON QUICHOTTE DANS UN BAL A DON ANTONIO, gravé par Ravenet. Le dessin à la mine de plomb sur peau

1. Jombert dit : « Il n'y a point eu d'eau-forte tirée à part, et cette petite estampe est fort rare.

vélin (H. 11 p.; L. 12 p.) figure sous le n° 3493 dans le catalogue Paignon-Dijonval. — Silvie délivrée par Aminte, gravée par Le Bas. — Une femme assise en train de calculer; à ses pieds l'on voit des enfants dont les uns comptent sur leurs doigts et d'autres avec des jetons. Ce dessin, composé pour une édition de l'arithmétique de Barême, et qui n'a pas servi, a été gravé pour lui-même, par M. Ouvrier, auquel Cochin l'avait donné. — Les Chats angola de Mme du Deffand, dessinés et gravés par Cochin, en 1746.

Parmi les dessins non gravés, citons un dessin du Lutrin abattu par les chanoines de la Sainte-Chapelle, sanguine exécutée vers 1739.

Il y a encore douze petits dessins à la mine de plomb sur peau vélin, des dessins allégoriques aux amusements des mois de l'année, et donnés à Schmidt, au moment de son départ pour Berlin, et devant servir à l'ornement d'un almanach royal à l'usage de la cour de Prusse.

REPRÉSENTATIONS DE L'ACADÉMIE, PRINCIPES DE DESSIN, ACADÉMIES, PAYSAGES, ÉTUDES FAITES A ROME D'APRÈS LES TABLEAUX, LES STATUES, LES ANTIQUES.

Concours pour le Prix de l'Étude des Têtes et de l'Expression, *fondé à l'Académie royale de peinture et de sculpture par M. le comte de Caylus, honoraire amateur en 1760,* gravé par Flipart. Le dessin original (H. 30 c.; L. 39 c.), à la pierre d'Italie, rehaussé de craie sur papier jaunâtre, est dans ma collection. Je possède également un autre dessin de cette composition avec le modèle vu de dos, moins heureusement composé que le premier; il a été abandonné pour la gravure. — Une grande vignette in-folio représentant l'Étude du dessin d'après la bosse et d'après la nature, par Prévost. — « Méthode pour apprendre le dessin, par Jombert, 1740, » livre qui renferme les proportions du corps humain, des études de têtes, des paysages, des académies, dont huit et un groupe de deux figures sont gravés par Cochin fils. Ce livre renferme aussi deux lettres grises dessinées et gravées par Cochin; un O dans lequel on voit la salle du modèle de l'Académie; un S dans lequel s'aperçoit le professeur corrigeant les élèves. — Trois académies de femmes, par Gonord, en manière de crayon. — Une académie d'homme, par Miger.

Le Colisée *vu de Saint-Grégoire,* par Chenu. — Notre-Seigneur au tombeau, *d'après le tableau de Stallaert, dessiné en 1750,* gravé par Demarteau, en manière de dessin. Le dessin à la pierre noire sur papier blanc (H. 6 p.; L. 4 p.) figure dans le catalogue Paignon-Dijonval. — Sainte Catherine, la Vierge, l'Enfant Jésus, *dessiné par Cochin fils, en 1750, d'après le tableau de Pietro de Cortone,* gravé par Demarteau. — Bas-relief *exécuté à Rome par Legros,* gravé par Demarteau, en fac-similé de sanguine. — Le Bas-relief du Bernin *de Santa-Maria della Vittoria,* gravé par Demarteau en fac-similé de sanguine. — Les Ports de Rouen et du Havre, gravés par Le Bas, et terminés par Née. Le dessin du port de Rouen est au musée de Rouen.

Deux dessins des phares de la Hève, dont l'un est pris de la terre, l'autre de la rade, sont conservés l'un dans la grande salle à la Chambre de commerce de Rouen, l'autre aux

archives de la Préfecture. La gravure d'un de ces deux dessins a été commencée par Desmaisons.

Parmi les dessins de cette série non gravés :

Séance du modèle d'homme de l'Académie. Le modèle, allongé sur la table, soulevé sur une main et vu de dos, pose devant des élèves dont le premier rang est assis à terre, les jambes croisées, à la façon du dessinateur de Chardin. Dessin à la pierre d'Italie, sur papier jaunâtre, faisant partie de ma collection (H. 36 c.; L. 53 c.).

Un certain nombre d'académies à la sanguine et au crayon blanc qui ont passé dans les ventes.

Trente vues d'Italie, faites par Cochin dans son voyage d'Italie avec le marquis de Marigny, vendues à la vente de son protecteur par lots, et dont un lot de quatre vues de Rome était acheté 293 livres par Basan.

A la vente d'Argenville, en 1778 : deux paysages ornés de figures et d'animaux, dessins à la plume, lavés et rehaussés de blanc, par M. Cochin fils, qui les a faits à Rome.

A la vente de M. de Ménars, sous les nos.304, 305, 307, de nombreuses vues à la pierre noire et à la sanguine du village de Marigny, du château, du hameau *Écoute s'il pleut.*

